DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE — Nº 13037 — 6 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — DIMANCHE 28-LUNDI 29 DÉCEMBRE 1986

M. Gorbatchev et le Rubicon

Andreï Sakharov se dit « ébahi » par ce qui lui arrive depuis une quinzaine de jours, et il n'est pas le seul. Le plus célèbre des dissidents soviétiques n'a pas seulement, en effet, retrouvé son appartement de Moscou, il a eu une conversation téléphonique avec M. Gorbatchev, reçu chez lui le président de l'Académie des sciences, et réintégré son institut avec les honneurs de ses collègues. Autrement dit, il fait l'objet non pas d'une simple mesure de grâce, comme d'autres condamnés, mais d'une véritable réhabilitation, sanctionnée par le secrétaire général du parti lui-même.

Dans le même temps, celui qui est aussi prix Nobel de la paix a accordé une bonne douzaine d'entretiens aux médias occidentaux : le dernier vendredi, grâce à une liaison par satellite et à un studio obligeamment mis à sa disposition par la télévision soviétique... Tout cela pour plaider en faveur de la libération des détenus politiques encore nombreux et maintenir sa condamnation de l'invasion de l'Afghanistan — ce qui, précisément, lui avait valu son exil à Gorki il y a près de sept ans. Qu'en pense M. Gorbatchev ?

Ce dernier peut en tirer des avantages tactiques à l'extérieur. Après tout, Sakharov, dissident humaniste et « raisonnable », est tout prêt à reconnaître certains mérites à la politique étrangère du secrétaire général (au moratoire sur les essais nucléaires notamment), et il salue déjà, à l'intérieur, les efforts de « transparence ». Mais pour cette raison justement, la réhabilitation de l'académicien vise peut-être à plus que cela.

Puisque, sous les mots d'ordre de transparence et de restructuration, M. Gorbatchev prétend tout faire bouger en URSS, pourquoi ne pas commencer par assouplir l'attitude crispée observée jusqu'à présent face à toutes les contestations, en particulier celle des forces vives de la science et du modernisme incarnées par Sakharov ? Ce dernier ne représente-t-il pas ce que dit rechercher le chef du parti : une critique libre, sévère, authentique, mais « honnête » et « constructive », de tout ce qui ne va pas au « pays des soviets » ?

Si c'est bien le pari qui a été pris, il est à haut risque. Non pas tant en raison du comportement d'Andreï Sakharov, sans doute le plus prévisible. Mais parce que, en réhabilitant le porte-drapeau de la libre pensée, un homme qui faisait l'objet des pires injures il y a à peine deux ans, M. Gorbatchev pourrait bien avoir franchi le Rubicon et déclenché l'hostilité irrémédiable des idéologues et autres nomenclaturistes déjà fortement opposés à ses réformes dans d'autres domaines.

La bataille — le mot est bien faible lorsqu'il s'agit de réformer l'un des systèmes les plus conservateurs de la terre — va donc se déplacer sur le terrain politique, et elle n'est pas gagnée d'avance par le secrétaire général. Le comité central du parti ne s'est pas réuni depuis le mois de juin dernier, c'est-à-dire depuis bien avant Reykjavik, alors pourtant que M. Gorbatchev annonçait dès juillet une prochaine session pour parler notamment de la « politique des cadres ». Le signe clair d'une impasse que les derniers événements ont de bonnes chances d'aggraver.

« Si un début de reprise du travail intervient »

La direction de la SNCF prête de nouveau à négocier

La SNCF a invité les organisations syndicales à une réunion de la commission mixte du statut, mardi après-midi, pour une négociation, si toutefois intervient un « début de reprise du travail », apprenait-on, samedi 27 décembre, auprès de la direction. Cette commission est habilitée à discuter des conditions de travail. Il s'agirait d'établir un calendrier de discussion. En revanche aucun élément nouveau n'est intervenu quant à une éventuelle négociation sur le projet de grille des salaires, sous l'égide d'un médiateur. Pour l'instant, le gouvernement reste en retrait et laisse la direction de la SNCF agir seule. C'est ce que nous a expliqué M. Pierre Méhaignerie, ministre de l'équipement et des transports, pour qui « tout ne doit pas remonter au gouvernement » et qui « fait confiance » aux dirigeants de la Société nationale.

M. Chirac, qui devait quitter Paris dimanche pour la Tunisie, a renoncé à ses vacances.

Les comités de grève accentuent leur pression

Vendredi 26 décembre, le TGV de 17 h 48 quitte lentement le quai de la gare de Grenoble, accompagné d'une vingtaine d'agents de police qui courent à ses côtés en pataugeant dans la neige fondante : chaque fois qu'un convoi mis en place dans le cadre du service minimum s'ébranle, les grévistes de la SNCF l'attendent quelques kilomètres plus loin. *« On s'asseoit sur les rails, on met les mains dans les poches et on se fait "enlever" »*, explique l'un d'eux.

Après chaque départ, la tension monte un peu entre policiers et grévistes qui campent sur les voies, chacun sur ses positions. Les TGV sont généralement immobilisés pendant soixante à quatre-vingt-dix minutes puis reprennent leur route alors sans entrave vers Paris. Les voyageurs ne s'impatientent pas, prévenus qu'ils voyageront gratis, leurs billets non compostés pouvant être remboursés... à l'arrivée. A Grenoble comme à Chambéry les cheminots expriment leur opposition au service minimum.

« Point dur » de la grève, la gare de Grenoble est presque totalement paralysée depuis le 21 décembre, *« et nous ne sommes pas près de mollir, on a déjà beaucoup trop perdu d'argent pour arrêter »*, commente M. Jean-Luc Monard, le responsable des cadres CGT. Pour lui, les revendications premières des cheminots portent sur les salaires comme sur le retrait pur et simple de la grille des rémunérations ; il demande que cessent les menaces sur le statut de la SNCF qui garantit une bonne qualité du service.

Enquête de **MICHEL CURIE, CLAUDE FRANCILLON et GUY HERZLICH.**

(Lire la suite page 11.)

La croix du mérite

par Pierre Drouin

Le combat pour la suppression de la nouvelle grille des rémunérations à la SNCF est une revendication majeure des cheminots. Qu'y a-t-il donc de si dangereux dans le calcul différent des rémunérations ? C'est que la direction a introduit l'avancement au mérite.

Les cheminots veulent que soient données des chances égales à chacun. Principe auquel il n'y a rien à redire. Avec la hiérarchisation selon l'efficacité, plus poussée que celle qui existe dès maintenant, il leur paraît que s'introduit une notion pleine de risques où les tentations de favoritisme, d'élitisme, etc., contredisent le premier principe.

De là à imaginer que l'on veut faire entrer ici également le principe de sélection, non seulement à l'entrée — il existe forcément — mais lors du *cursus* du cheminot, il n'y a qu'un pas d'autant plus aisément franchi que l'exemple des étudiants n'est pas loin et qu'il a déjà servi pour la stratégie de la grève.

Cette assimilation paraît particulièrement aventurée. La « grille » de la SNCF n'est pas la loi Devaquet. Quand les étudiants ont compris de quoi il retournait, ils ont brusquement vu, même à travers des fantasmes, les portes de l'Université transformées en filtres *imprévisibles.*

(Lire la suite page 11.)

M. Reagan se prépare à faire face à une relance de l'« Irangate »

Un peu en sommeil ces derniers jours en raison des fêtes de fin d'année, le scandale des ventes américaines d'armes à l'Iran risque d'être relancé au début de janvier, avec la reprise des travaux du Congrès. Afin de mieux maîtriser ce dangereux dossier, M. Reagan l'a confié, vendredi 26 décembre, à un conseiller spécial nommé à cet effet, M. David Abshire.

PAGE 3

La guerre du Golfe

L'Iran et l'Irak revendiquent l'un et l'autre la victoire après deux jours de combats meurtriers.

PAGE 3

Le reportage sur les casseurs à la télévision

La cour d'appel tranche en faveur de TF 1.

PAGE 6

Le mouvement étudiant : post-scriptum sur notre démocratie

Un article d'Alfred Grosser.

PAGE 6

L'assassinat de l'amiral Darlan

Plusieurs livres récents tentent de percer l'énigme du « complot » dont l'ancien ministre de Pétain a été victime en 1942.

PAGE 2

La détresse des vieux au Japon

On recherche volontaires pour la mort en exil...

PAGE 5

Une expédition au pôle Sud

Quatre explorateurs dans les pas d'Amundsen.

PAGE 6

Le sommaire complet se trouve page 14

Une exposition insolite à Florence

La guillotine en vitrine

FLORENCE
de notre envoyé spécial

L'Institut français de Florence a pris plusieurs longueurs d'avance dans la célébration du bicentenaire de la Révolution de 1789. Depuis le 26 novembre et jusqu'à la fin de ce mois, il héberge une étonnante exposition sur... la guillotine, qui, après s'être transportée à Rome, puis à Turin, sera montrée, en avril et mai, au château de Vizille, près de Grenoble.

L'idée de cette exposition appartient au directeur de l'Institut, M. Daniel Arasse, un spécialiste... de la peinture italienne de la Renaissance, amoureux de Léonard de Vinci et de Raphaël. *« J'avais,* dit-il, *participé, en 1980, à un colloque d'historiens organisé par l'université Lille-III sur le thème de « la machine dans l'imaginaire ». Or aucun de mes collègues n'avait pensé à la guillotine ! Et j'ai voulu comprendre le pourquoi de ce qui m'était apparu comme une véritable restriction mentale. »*

Cette recherche allait déboucher sur un livre, à paraître au début de 1987 sous le titre *la Guillotine et l'imaginaire de la Terreur* (aux éditions Flammarion).

Mais un historien d'art devait nécessairement avoir envie d'imager son propos. C'est bien ce que M. Arasse entreprit de faire, après sa nomination à Florence, en 1982. Une autre historienne, Mme Valérie Rousseau-Lagarde, est allée fouiller la Bibliothèque nationale et le musée Carnavalet à Paris, pour trouver les dessins, estampes, peintures, eaux-fortes et autres images susceptibles d'illustrer le sujet. La récolte a été bonne : cent quarante gravures et une trentaine d'objets ayant trait à l'instrument de la Terreur, telle cette étonnante paire de boucles d'oreilles, en forme précisément de guillotine, qui n'avait encore jamais été sortie des tiroirs du musée où elle avait été enfouie.

Le visiteur a, dès l'entrée, l'œil attiré par un instrument qui lui paraît d'une taille formidable : une reproduction, hauteur nature (plus de 4 mètres), du fameux *« glaive de la loi »*, fabriqué pour la circonstance par M. Massimo Ghessi, menuisier à Florence.

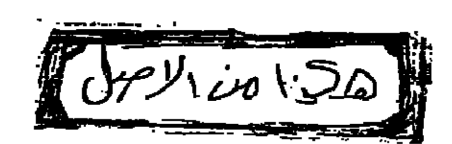
L'exposition rappelle d'abord fort opportunément que la guillotine a, en réalité, été une invention « européenne », signalée avec une précision hallucinante dès le treizième siècle dans un roman du cycle breton *la Vengeance de Raguidel.* Naples, Rome, Gênes, l'Allemagne, Halifax dans le Yorkshire et surtout Edimbourg en Ecosse firent un usage circonstancié de ce que les Italiens appelaient la *« mannaia »* (le couperet) et les Anglais la *« maiden »* (la jeune fille !). Cranach, Dürer, Jacques Callot en immortalisèrent la forme. Le chancelier anglais Thomas More, en 1535, et le duc de Montmorency, en 1632, entre autres, en connurent la *« rude fraîcheur ».*

« Il est difficile de vouloir faire le bien des hommes sans qu'il en résulte des ennuis ! », s'exclama, en 1814, le docteur Bourru, le jour des obsèques de son collègue Joseph-Ignace Guillotin. Et le propos ne manquait pas de finesse. Voilà en effet un homme qui aurait pu passer à la postérité pour être l'auteur de la fameuse proposition de *« doublement de la représentation du Tiers »* aux Etats généraux de 1789, qui fut aussi le principal rédacteur, avec Marmontel et Lacretelle, des cahiers de doléances de la capitale et qui vit de son vivant son nom accolé à une machine atroce qu'il n'avait même pas inventée. Sa célèbre proposition de loi du 1er décembre 1789 à la Constituante ne visait en effet qu'à égaliser les *peines,* indépendamment des conditions sociales, et à proposer, au cas où la mort serait requise, que le criminel soit décapité *« par un instrument très simple ».*

JEAN-PIERRE CLERC.

(Lire la suite page 6.)

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 6 dir. ; Tunisie, 700 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 40 fr. ; Canada, 2 $; Côte-d'Ivoire, 420 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 170 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 140 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 2 000 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 40 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,50 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 13 cs. ; Suisse, 1,80 f. ; USA, 1,25 $; USA (West Coast), 1,50 $.



Dates

Le 24 décembre 1942

L'assassinat de l'amiral François Darlan

La veille de Noël, il y a *quarante-quatre ans*, l'amiral François Darlan était assassiné à Alger. La vie et la mort de cet *homme secret restent encore* chargées de mystères. Deux ouvrages français viennent de le *rappeler*. Jacques Raphaël-Leygues et François Flohic (*Darlan*, Plon) retracent, avec des *documents inédits*, une carrière brillante et tragique. Pierre Ordioni, dans une nouvelle édition de son livre *le Secret de Darlan (1940-1942)* (Albatros), y ajoute des précisions nouvelles. En Grande-Bretagne, Anthony Verrier prépare un ouvrage qui met en cause les services secrets d'outre-Manche.

LE jeune homme au manteau marron attendait dans l'antichambre. Il s'appelait Morand et voulait rencontrer, disait-*il*, *M. Louis* Joxe, chargé des relations avec la presse. M. Joxe était absent ; il l'attendait. En cet après-midi *du 24 décembre 1942* à Alger, le siège du haut commissariat était presque vide. L'amiral Darlan descendit de voiture devant le perron, accompagné de son aide de camp, le commandant Hourcade. Il arrivait à la porte de son bureau, lorsque Morand le blessa de deux coups de pistolet. Hourcade se précipita sur le meurtrier, tenta de l'empoigner et tomba, une balle dans la cuisse. Le jeune homme se rua vers la fenêtre ouverte. Deux spahis le ceinturèrent. L'*amiral mourut une* demi-heure plus tard à l'hôpital.

Morand déclara qu'il avait agi seul. Il fut *vite identifié : il s'appelait en réalité* Fernand Bonnier de la Chapelle et avait vingt ans. Il appartenait à une formation *militaire fraîchement créée* : le corps franc d'Afrique. Le garçon fut jugé le jour de Noël dans le plus grand secret par un *tribunal militaire*, condamné à mort et fusillé à l'aube du 26 décembre. Jusqu'au bout, il avait cru que « ses amis » viendraient le délivrer.

Le général Giraud, qui avait succédé à Darlan avec le titre étonnant de « *commandant* en chef *civil* et *militaire* » *en* Afrique, avait hâté le jugement et l'exécution. Il n'apparut qu'ensuite que parmi les « amis » de Bonnier se trouvaient quelques-uns de ceux qui avaient conspiré pour l'amener au pouvoir à Alger au moment du débarquement anglo-américain.

François Darlan avait soixante et un ans. *Né à Nérac (Lot-et-Garonne), fils* d'un ancien ministre de la justice, il passait dans la marine pour « un officier républicain ». *Un député du Lot-et-Garonne*, Georges Leygues, éminent homme politique de la III[e] République, le parraina et *fit de lui le plus jeune* amiral de France. Lorsque Georges Leygues devint ministre de la marine, Darlan fut, à ses côtés, le *promoteur et* le constructeur d'une flotte moderne. Devenu chef d'état-major de la marine, Darlan plaça ceux qu'on baptisait dans les carrés les ADD (amis de Darlan) à presque tous les postes-clés. Mais il ne put écarter totalement son rival, le comte Jean de Laborde, et un marin à l'allure de pirate barbaresque, Emile Muselier.

Muselier, en juin 1940, sera l'un des *fondateurs* de la France libre et sera écarté sans ménagements par de Gaulle. Jean de Laborde, commandant en chef de la *flotte de haute mer*, fera confiance à Hitler jusqu'au 27 novembre 1942, où il s'apercevra qu'il avait été joué, et enverra par le fond à Toulon ses navires et l'atout-maître de Darlan.

Intelligent mais très mal élevé

Lors de l'offensive allemande de mai 1940, les Britanniques évacuent Dunkerque encerclée, leurs troupes et une partie des nôtres. Darlan estime que l'Angleterre n'a pas fait tout ce qu'elle pouvait faire. Son anglophobie, jusqu'alors discrète, s'exprime bruyamment. Il participe aux conseils des ministres de la débâcle. Il parle d'appareiller avec *toute* la *flotte* pour continuer le combat. Mais il en reste là : Pétain lui a proposé d'entrer dans son gouvernement *comme ministre* de la marine tout en conservant le commandement en chef. Après avoir donné l'ordre, *signé* Xavier, de saborder tous les navires français s'ils risquaient de tomber aux mains de l'étranger – ordre qu'exécutera deux ans plus tard Jean de Laborde, – il entre dans le gouvernement de Bordeaux puis dans celui de Vichy.

Il est intelligent, mais vulgaire dans ses propos et sans aucune culture. Capable d'analyser clairement une situation, il se flatte d'être un réaliste et un « homme de terrain ».

Pétain, en décembre 1940, se débarrasse de Laval. Après le court interrègne de Pierre-Etienne Flandin, Darlan accède au pouvoir. *Il est vice-président* du conseil, ministre de l'intérieur et des affaires étrangères, successeur désigné du *chef de l'Etat. Et il* garde le contrôle de « sa » flotte. Comme toujours, il navigue à l'estime. Ce « réaliste » croit alors à la vic*toire de l'Allemagne et* s'engage, avec *son* secrétaire d'Etat aux affaires allemandes, Jacques Benoist-Méchin, dans la collabo*ration active*.

Il en attend de fructueuses contreparties. Mais ce marin madré n'est pas de taille. Tirer des bordées ne l'avance à rien. Il est reçu par Hitler : rencontre sans résultat entre un visionnaire délirant et un tacticien à la petite semaine. Les Allemands, d'ailleurs, veulent que Laval revienne au pouvoir. Ils l'imposent à Pétain. Resté « dauphin », Darlan se retrouve commandant en chef des armées. Il cherche le vent, lance quelques coups de sonde du côté des Américains. L'amiral Leahy, ambassadeur des Etats-Unis à Vichy, ami de Pétain, ne prend pas au sérieux ce personnage *impopulaire et mal* élevé. Mais Robert Murphy, consul général à Alger et représentant personnel de Roosevelt, *engage des contacts*.

Le 5 novembre 1942, Darlan arrive à Alger. Visite secrète : son fils, qui lui a servi d'intermédiaire *auprès de Murphy*, y est à l'article de la mort. L'amiral sait-il que le grand convoi naval allié qui traverse la *Méditerranée* occidentale d'ouest en est est destiné à l'invasion de l'Afrique du Nord ? Mystère. Selon certains témoignages, il est persuadé qu'en pareil cas les Américains le préviendraient. Ils ne l'ont pas fait.

Le débarquement américain en Afrique du Nord

Dans la nuit du 7 au 8 novembre, c'est le débarquement. Darlan et le général Juin, commandant en chef en Afrique du Nord, sont retenus prisonniers dans leur résidence par des jeunes conjurés français, puis délivrés par *la garde mobile. Robert* Murphy demande à Darlan d'ordonner un cessez-le-feu. L'amiral n'accepte qu'après bien des tergiversations. *Il se dit lié par la* nécessité d'obtenir l'accord de Pétain. Lorsqu'il signe enfin, il refuse d'étendre la *suspension d'armes* à l'ensemble de l'Afrique du Nord. D'une part, il craint, non sans raison, que les Allemands ripostent *en envahissant* la zone libre, d'autre part, il ne veut traiter qu'en position de force et montrer qu'il est indispensable. On s'entre-tue au Maroc et à Oran – 1 319 morts français, 1 500 tués ou blessés américains. En Tunisie, où les Allemands ont aussitôt lancé un pont aérien, les amiraux Esteva et Derrien ne savent s'ils doivent se rallier à eux ou les combattre. Les forces ennemies ont le temps de s'installer.

Lorsque Darlan, se prévalant d'un message ultra-secret l'assurant *« de l'intime accord du maréchal et du gouvernement pour la négociation en cours »*, se décide enfin, il est devenu l'homme-clé. Baptisé haut commissaire, il *prend* le pouvoir au nom du maréchal Pétain. Eisenhower et le général Mark Clark, son représentant à Alger, *excédés des arguties des Français* et pressés d'en finir, sont d'accord. Roosevelt, qui déteste de Gaulle, aussi.

Les Alliés ont donc laissé en place, en Afrique du Nord et en Afrique occidentale, un régime qu'ils combattent et un personnage qui a incarné la collaboration. Indignation en Angleterre et aux Etats-Unis. Roosevelt lâche du lest : il s'agit, dit-il, d'un *« expédient provisoire »*. Dénoncé par Vichy comme traître, sa flotte au fond de la rade de Toulon, attaqué en Algérie par ceux qui, involontairement, *l'ont amené* au pouvoir, honni par la presse américaine, Darlan est, fin décembre, politiquement condamné. Il le sait. Bonnier de la Chapelle tue un homme qui encombre tout le monde.

Sur l'ordre de qui ? Ses complices directs sont connus. Le *lieutenant* Cordier, du service de renseignement militaire, lui a remis le pistolet et, prêtre dans *le civil, lui a donné une absolution* avant son acte fort peu canonique. Henri d'Astier (1), secrétaire général à la police, Alfred Pose, président de la BNCI-Afrique et délégué à l'économie de Darlan, son directeur de cabinet Marc Jacquet, futur ministre gaulliste, veulent porter au pouvoir le comte de Paris.

Le prétendant, conduit à Alger par leurs soins, grippé, est *logé chez* d'Astier. A-t-il donné à son hôte la consigne d'« éliminer Darlan » ? Il l'a démenti formellemnt. Pour Pierre Ordioni, la *cheville* ouvrière fut Marc Jacquet, qui aurait annoncé deux jours plus tôt la disparition de l'amiral.

A qui le crime profitait-il ?

Bien entendu, les amis de Darlan furent persuadés que le général François d'Astier, venu de Londres et reparti d'Alger le matin même du 24 décembre, avait transmis à son frère un ordre de de Gaulle. A qui le crime profitait-il plus qu'au chef de la France libre ? Mais de Gaulle savait Darlan sur le déclin et il n'a jamais été partisan du crime d'Etat. Aucune preuve sérieuse de sa responsabilité n'a pu être avancée. Reste le geste d'un groupe de jeunes gens, exaspérés de voir que leur participation à l'opération alliée du 8 novembre avait abouti au maintien de Vichy *et de ses hommes*, et qui, voulant comprendre à demi-mot les propos de leurs aînés, et aidés par l'abbé Cordier, auraient *pris* l'initiative du meurtre.

LAPI-VIOLLET.

Reste aussi l'hypothèse que Churchill ait fait éliminer l'amiral. Ses services secrets *auraient manipulé* les exécutants sans qu'ils en aient conscience. C'est ce que laisse entendre l'historien britannique Anthony Verrier *(voir ci-dessous)*.

Dans la cathédrale d'Alger, lors des obsèques de Darlan, le « commandant en *chef civil* et *militaire* », le seul que personne n'ait jamais soupçonné d'avoir joué un rôle dans la disparition de son prédécesseur, dominait de sa haute silhouette un parterre de képis et de casquettes dorés. Avec l'habile, trop habile Darlan, ils menaient en terre le « double jeu » et le « réalisme » de Vichy.

Le 29 avril 1964, le cercueil de Darlan, qui avait été inhumé à l'amirauté d'Alger, fut transféré au cimetière de Mers-El-Kébir, au-dessus d'Oran. Avec tout le cérémonial militaire. Dans le cortège, selon Pierre Ordioni, seuls deux assistants, *Alain Darlan et sa femme*, savaient que la bière avait été violée, on ne sait quand, et que la dépouille avait disparu. Le cercueil ne contenait *que du sable*.

JEAN PLANCHAIS.

(1) Il y avait trois frères d'Astier de la Vigerie : François, général de l'armée de l'air rallié à de Gaulle, qui l'envoya à Alger prendre un contact – sans résultat – avec Giraud ; Emmanuel, futur commissaire à l'intérieur de la France libre, *alors en France, était un des chefs de la* Résistance. Proche du PCF, il deviendra le directeur du journal progressiste *Libération* ; Henri, cadre des Chantiers de jeunesse en Algérie, est un des « cinq » qui ont préparé le débarquement allié en Afrique du Nord.

Les Britanniques premiers intéressés

L'ASSASSINAT *de l'amiral François* Darlan continue à soulever des controverses. Darlan fut nommé haut *commissaire* en Afrique du Nord par le général Eisenhower lorsque ses troupes, après avoir envahi le territoire français (opération Torch) au début de novembre, eurent imposé un cessez-le-feu. *Darlan négocia avec l'adjoint* d'Eisenhower, le général Mark Clark, un accord basé sur la garantie américaine qu'il deviendrait « leader politique en France », c'est-à-dire le successeur de Pétain et, de ce fait, *le rival du général* de Gaulle.

Bien que cette concession américaine aux ambitions de Darlan n'ait pas été *révélée à ce moment*, sa *nomination* comme haut commissaire (avec de larges pouvoirs) n'en rencontra pas moins, dès le début, l'opposition de de Gaulle *et* de son mouvement, du gouvernement britannique et celle, très forte, de ses représentants civils et militaires à Alger. En dépit du soutien personnel de Roosevelt à Darlan (*datant du début de 1941 et confirmé en* octobre 1942), ses représentants à Alger n'étaient pas unanimes. Tous sauf l'émissaire personnel de Roosevelt, Robert Murphy, s'opposèrent à une entente avec Darlan. *De fait, le 8 décembre 1942*, Eisenhower écrivit au général Marshall à Washington : *« Darlan se comporte comme le successeur de Pétain ; si les choses continuent à aller mal pour nous, il changera de camp à nouveau. »*

Il n'y a pas de mystère sur l'assassinat lui-même. Mais pourquoi Darlan fut-il *assassiné ? A l'époque de sa mort, quatre* théories prédominèrent : des « agents de l'Axe » (histoire répandue sur les instructions d'Eisenhower par le service de presse anglo-américain à Alger) ; l'Intelligence Service, selon les radios de Berlin et de Rome (information qui ne fut jamais démentie ni par la BBC ni par les autorités britanniques à Alger) ; un complot gaulliste ; un complot monarchiste. Au cours du déjeuner le jour de sa mort, *Darlan parla à l'amiral Andrew* Cunningham de quatre complots dirigés contre lui.

Il aurait dit à ses derniers instants : « Je savais que les Anglais m'auraient. » Il est de fait que Bonnier fut recruté dans le *corps franc d'Afrique* par le SOE (Special Operations Executive) britannique, entraîné au sabotage et aux techniques *annexes par ses officiers et armé par une* « source » britannique. De début novembre à fin décembre, Bonnier fut sous *commandement* britannique. *Il n'agit pas, comme il le déclara avant son exécution*, de son propre chef, bien qu'il eût des mobiles personnels.

Nous pouvons laisser de côté le « complot de l'Axe ». Darlan vivant était utile à Hitler parce que sa collaboration avec Roosevelt – et par extension avec Churchill – menaçait de « couler » la Résistance en France. Ce dernier point inquiéta vivement de Gaulle et aussi Churchill. Ils avaient un but commun : une France libé*rée qui ne soit pas un satellite occupé par* les troupes allemandes ou gouverné par Darlan, homme de confiance de Roosevelt.

Nous pouvons aussi laisser de côté la thèse du complot monarchiste, malgré le *crédit qui lui a été accordé de plusieurs* côtés. Les démentis du comte de Paris, répétés au cours des années, comptent pour beaucoup, mais le fait le plus évident est qu'il n'était soutenu que par des *enthousiastes et des fanatiques. Il est* clair, à travers les documents, que les gouvernements américain et britannique étaient opposés à l'ambition du comte de jouer un rôle même limité dans les affaires d'*Afrique du Nord. Plus* déterminant encore est le fait que Giraud, prétendument favorable au comte, avait prêté *personnellement serment* de fidélité à Pétain. Le maréchal ne voyait pas d'un bon œil les prétentions monarchistes.

La stratégie de Churchill

Le complot gaulliste est évidemment plausible ; la mort de Darlan était un stimulant pour les aspirations gaullistes. Giraud était considéré comme un enfant *en matière politique*, brave mais vain, et l'on pensait que l'appui que lui prêtait Murphy diminuerait rapidement ; ce qui se produisit. *Le démenti* véhément de de Gaulle de toute complicité dans la mort de Darlan trouva peu d'écho à l'époque.

Jusqu'à présent, ni les preuves ni les mobiles ne suggèrent que la mort de Darlan ait été préparée ni, initialement, bien *accueillie par les gaullistes*. Darlan vivant, combattu vivement mais inefficacement pour ses mesures répressives, notamment *à l'égard des juifs aux* sympathies gaullistes, était plus utile pour provoquer une réaction et un coup de force éventuel que *s'il mourait* prématurément.

Il y avait relativement peu de gaullistes actifs et engagés en Afrique du Nord fin 1942. De Gaulle voulait y créer une base de départ pour stimuler la Résistance. Ce dont les gaullistes et de Gaulle avaient besoin, c'était de choisir le bon moment. Ils pouvaient se permettre d'attendre.

Le temps était un luxe que ne pouvait s'offrir Churchill. Sa stratégie pour maintenir l'influence britannique exigeait une base en Afrique du Nord d'où conduire ses opérations en *Méditerranée* et appuyer la Résistance en France. Cette stratégie mûrit en 1942. En dépit de ses relations *rugueuses avec de Gaulle*, tous deux étaient d'accord sur ce point. Churchill, cependant, se sentait plus directement et *plus dangereusement menacé*.

Il était personnellement hostile à Darlan et avait déclaré plus d'une fois qu'il fallait l'abattre. Mais le facteur *décisif* est le complet échec de ses tentatives pour *affaiblir* le soutien de Roosevelt à l'amiral. Les pièces officielles britanniques font apparaître en détail les véhémentes *dénonciations du personnage*, la nette opposition à Darlan, qui culmine dans une demande d'Alger qu'on se débarrasse de lui, les appels infructueux de Churchill et du secrétaire au Foreign Office, Anthony Eden, à Roosevelt, avec, pour seul résultat, le 12 décembre, une rebuffade de ce dernier : *« Nous devons avoir l'amiral Darlan avec nous pour très longtemps »*, et une tardive décision de la diplomatie officielle d' *« éliminer Darlan »*, comme l'indique l'histoire diplomatique officielle britannique de la seconde guerre mondiale.

Que Bonnier fût le parfait instrument de cette élimination est difficile à nier. Bonnier haïssait Darlan et ce qu'il représentait *et aurait agi de lui-même si cela eût été* nécessaire. On avait promis à Bonnier de le délivrer ou de retarder l'exécution. Ainsi, comme l'a écrit l'*historien officiel* du SOE, celui-ci a *« à son actif d'avoir amené Bonnier à pied d'œuvre »*.

Un *ancien membre* du SOE en Afrique du Nord à l'époque a déclaré récemment que *« Bonnier avait rendu un grand service »*. Il n'y a pas de doute que la *mort de* Darlan fut accueillie avec un énorme soulagement dans les milieux britanniques. Au SOE, à Londres, on sabla le champagne en l'honneur de Bonnier. Mais le seul commentaire approprié venant d'une source officielle britannique est que *« tous les mouvements de résistance en France poussèrent des soupirs de soulagement et se remirent à leur tâche : combattre Vichy comme ils combattaient Hitler »*.

ANTHONY VERRIER.

(Copyright Anthony Verrier 1986.)

Le Monde
7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. le Monde

Gérant :
André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du *10 décembre 1944.*

Capital social : 620.000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde-Entreprises, MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général : Bernard Wouts.
Rédacteur en chef : Daniel Vernet.
Corédacteur en chef : Claude Sales.

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $ 460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39 th Street, L.I.C., N.Y. 11104, Second class postage paid at New-York, N.Y. postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex U.S.A., P.N.C., 45-45 39 th Street, L.I.C., N.Y. 11104.

هكذا من الاجل



La guerre du Golfe

L'Iran et l'Irak revendiquent l'un et l'autre la victoire après deux jours d'intenses combats

L'Iran et l'Irak ont tous deux clamé victoire vendredi 26 décembre, après deux jours de combats sur les rives sud du Chatt-el-Arab. Chacun des belligérants a fait état de milliers de morts dans le camp adverse.

L'état-major irakien a annoncé vendredi après-midi la libération de l'île d'Oum al-Rassas, dans le Chatt al-Arab, à 60 km au sud-est de la ville de Bassorah, qui avait été occupée par les troupes iraniennes au début de l'offensive, libération présentée comme le *« résultat final de la (nouvelle) confrontation »* avec l'Iran.

De son côté, la radio iranienne a fait état de trois mille morts et de six mille cinq cents blessés dans les rangs irakiens depuis le début de l'offensive. Pour sa part, le président de la République iranienne a déclaré dans la matinée que l'offensive avait un caractère limité. *« Les grandes offensives* (contre l'Irak) *seront déclenchées le moment venu »*, a-t-il dit. Selon des diplomates, l'Iran a massé six cent mille hommes dans la partie sud du front.

Quant au communiqué irakien qui parle de *« bonne nouvelle »*, il ne fait à aucun moment état de la *« victoire définitive »* que Radio-Bagdad annonçait dans la matinée. Il se borne à affirmer à la population irakienne : *« Vous avez vaincu. Les forces de la honte et les agents du sionisme ont été défaits. »*

Le communiqué fait suite à l'annonce quelques heures auparavant de l'*« extermination »* des troupes iraniennes qui avaient occupé lors de l'offensive des positions sur la rive ouest (irakienne) du Chatt al-Arab, fleuve qui marque la frontière entre les deux pays dans ce secteur.

La veille, l'Irak avait annoncé l'*« anéantissement »* des assaillants iraniens à l'est de Bassorah par le 3ᵉ corps d'armée.

Pour les médias irakiens, la victoire est « définitive ». Bagdad a d'ailleurs célébré l'événement, vendredi après-midi, par une salve de vingt et un coups de canon, et des manifestations ont été organisées dans les rues de la capitale. Un programme de festivités est en préparation dans tout le pays.

Les commandants des 3ᵉ et 7ᵉ corps d'armée, chargés de la défense d'un front de plus de 200 km, allant de Bassorah, deuxième ville d'Irak, à l'extrémité sud des frontières, ont donné pour leur part un bilan des pertes iraniennes, qu'ils estiment à *« dix divisions de l'armée régulière, neuf brigades des « gardiens de la révolution » et à un bataillon d'hommes-grenouilles iraniens »*.

Le général Maher Abdel Rachid, commandant du 7ᵉ corps d'armée, a affirmé pour sa part, dans un télégramme au président Saddam Hussein, que *« les corps de dizaines de milliers de soldats iraniens jonchent le champ de bataille ou flottent sur les eaux du Chatt al-Arab »*.

Le général Abdel Rachid a indiqué également au chef de l'Etat irakien que les pertes subies par ses troupes étaient *« minimes »*, alors que la radio iranienne, outre les trois mille morts et six mille cinq cents blessés irakiens dont elle fait état, affirme, citant des « experts militaires », que l'Iran a récupéré une importante quantité de matériels de guerre. Elle cite aussi deux officiers irakiens selon lesquels l'offensive iranienne a été vécue comme un *« véritable coup de massue »* par les troupes de Bagdad.

Enfin, l'Iran a accusé l'Irak d'avoir utilisé des armes chimiques.

Les responsabilités dans le détournement du Boeing irakien

Par ailleurs, cinq groupes ont revendiqué la responsabilité du détournement de l'avion des Iraqi Airways, qui a fait soixante-deux morts.

Le Mouvement islamique révolutionnaire — branche irakienne (MIR), — qui s'est manifesté pour la première fois vendredi en menaçant les autorités saoudiennes de *« représailles »*, elles livraient les auteurs du détournement du Boeing irakien, a rejeté vendredi soir sur l'Arabie saoudite la responsabilité de la fin tragique de cette affaire.

Dans un communiqué remis dans la soirée à une agence de presse occidentale à Beyrouth, cette organisation affirme : *« Nos moudjahidine avaient pris le contrôle de l'appareil, cinquante-cinq minutes après son décollage de Bagdad, en neutralisant le service de sécurité en faction à son bord. Intercepté par l'armée de l'air saoudienne, l'avion a été contraint de se poser sur l'aéroport d'Arar, en territoire saoudien. Face à la détermination de nos frères, l'armée saoudienne a attaqué l'appareil à la tombée du jour, provoquant un massacre »*, poursuit le communiqué.

Une autre organisation inconnue, l'« Organisation de l'action révolutionnaire », avait revendiqué le détournement et l'explosion de l'appareil. Vendredi soir, un interlocuteur affirmant parler au nom du Djihad islamique a démenti, dans un appel téléphonique, que son organisation soit liée à l'affaire du Boeing, et affirmé que la revendication faite le matin au nom du Djihad était mensongère. Un autre interlocuteur avait revendiqué vendredi matin le détournement au nom du Djihad, affirmant qu'il ferait parvenir ultérieurement aux agences occidentales à Beyrouth, *« pour authentifier la revendication »*, un communiqué dactylographié accompagné de photos récentes des *« otages français encore détenus »*. Aucun communiqué n'est encore parvenu à la presse à Beyrouth. — *(AFP, Reuter.)*

LIBAN

Mme Kauffmann : *« Je reviens inquiète »*

Mme Joëlle Kauffmann, épouse de notre confrère Jean-Paul Kauffmann, détenu en otage au Liban par le Djihad islamique *depuis dix-neuf mois*, est rentrée vendredi 26 décembre à Paris, venant de Beyrouth.

Dans une brève déclaration, Mme Kauffmann a notamment dit : *« Je reviens inquiète de Beyrouth. »* Selon ses informations, Jean-Paul Kauffmann est dans un isolement total et, a-t-elle ajouté : *« Les otages sont détenus pour rien. Ils sont innocents. Au Liban, tout le monde a peur ; j'espère encore, toutefois, un geste humanitaire. »*.

Au cours de son séjour au Liban, Mme Kauffmann a rencontré M. Rachid Karamé, premier ministre, Cheikh Hussein Fadlallah, chef spirituel du Hezbollah, et l'ambassadeur d'Algérie à Beyrouth. Mais, a-t-elle affirmé : *« A Beyrouth, tout le monde dit qu'ils ne peuvent rien faire. »*

L'armée syrienne pourchasse les intégristes autour de Tripoli

Beyrouth *(AFP)*. — Alors que les combats entre Palestiniens et miliciens chiites se sont intensifiés vendredi 26 décembre à Beyrouth, une vive tension continue de régner dans le nord et le centre du Liban (sous contrôle syrien).

A Tripoli (chef-lieu du Liban nord), les soldats syriens ont poursuivi vendredi, pour la neuvième journée consécutive, leur chasse aux *intégristes* du Mouvement d'unification islamique (MUI), après les combats de la semaine dernière qui ont fait une centaine de tués, selon des sources hospitalières. Les soldats syriens, qui ont engagé d'importantes opérations héliportées, poursuivent les intégristes dans les hauteurs surplombant Tripoli, où des miliciens du MUI se seraient réfugiés.

Dans la plaine de la Békaa (centre du Liban), l'armée syrienne a multiplié ses patrouilles à la suite de l'assassinat jeudi d'un diplomate libyen en poste à Damas et d'une fusillade, quelques heures plus tard dans le même secteur, entre les habitants sunnites de Saadnayel (46 kilomètres à l'est de Beyrouth) et des combattants chiites.

● *Le journaliste palestinien Akram Hanyeh serait incessamment expulsé de Cisjordanie.* — Le journaliste et écrivain palestinien Akram Hanyeh a annulé vendredi 26 décembre sa demande de recours en Haute Cour contre l'ordre d'expulsion décrété contre lui par le général Ehoud Barak, commandant de la région militaire centre d'Israël. Il devrait, incessamment, être expulsé de Cisjordanie occupée, apprend-on de sources judiciaires israéliennes.

M. Akram Hanyeh, rédacteur en chef du quotidien palestinien *Al-Chaab (pro-OLP)* paraissant à Jérusalem-Est, arrêté il y a deux mois, est accusé par les autorités militaires d'être un des responsables politiques du Fatah. — *(AFP).*

ÉTATS-UNIS

Nomination d'un nouveau conseiller à la Maison Blanche

M. Reagan se prépare à faire face à une relance de l'« Irangate »

WASHINGTON
de notre correspondant

A la veille de son départ pour la Californie où il passe les vacances de fin d'année, M. Reagan s'est doté, vendredi 26 décembre, d'un nouveau conseiller, M. David Abshire, qui sera uniquement chargé de suivre le dossier du scandale iranien.

Ancien collaborateur de M. Nixon, et actuel ambassadeur auprès de l'OTAN, M. Abshire, soixante ans, aura rang de membre du cabinet, honneur qui lui confère une autorité particulière et marque dans le même temps l'énorme poids politique désormais pris par l'affaire du financement illégal de la guérilla antisandiniste grâce aux bénéfices des ventes d'armes secrètes à Téhéran.

En sommeil depuis le début de la période des fêtes, la crise va en effet rebondir dès les premiers jours de janvier avec le développement ou l'ouverture de diverses enquêtes : celles des commissions spéciales du Sénat et de la Chambre des représentants, celle encore des trois personnalités auxquelles M. Reagan a demandé d'étudier le fonctionnement du Conseil national de sécurité, celles enfin du procureur spécial, nommé il y a une semaine, et du département de la justice, sans parler bien sûr du travail d'investigation de la presse.

Outre qu'elle promet de nourrir copieusement l'actualité, cette multiplicité d'instances travaillant à établir la vérité ou, à tout le moins, une vérité, implique qu'il ne devrait pas, à la rentrée, se passer de journée sans que de nouvelles citations ne soient délivrées, de nouveaux documents demandés, de nouvelles questions posées et de nouvelles fuites organisées.

Dans une telle situation, il était indispensable que quelqu'un coordonne la stratégie de M. Reagan. Trois raisons empêchaient de laisser cette tâche à l'homme auquel elle revenait normalement : Donald Regan, le secrétaire général de la Maison Blanche. Malgré ses dénégations catégoriques, M. Regan reste très largement suspecté d'en avoir su plus qu'il ne le dit et il n'aurait donc pu prendre une seule décision en la matière sans être soupçonné de tenir compte de son intérêt personnel.

M. Regan, ensuite, continue d'être la cible d'une virulente campagne de plusieurs proches du président, et de Nancy Reagan elle-même, qui réclament presque ouvertement son départ. Jusqu'à présent, M. Reagan a catégoriquement refusé de se séparer de lui, *mais chacun a noté*, dans les *milieux* politiques, que le couple présidentiel passe les fêtes avec des personnalités *a priori* peu favorables au secrétaire général, qui, de son côté, pourrait finir par se lasser de sa position d'assiégé.

Une mission pour trois mois

Contestable et contesté, « Don » Regan avait lui-même fini par souhaiter qu'un nouveau venu prenne le dossier en main, afin de pouvoir consacrer un minimum de temps à la gestion des affaires courantes, depuis deux mois déjà délaissées ou abandonnées aux mains de responsables de second rang. Tout l'entourage présidentiel était d'accord, comme les chefs de file républicains du Congrès, qu'il était devenu urgent de montrer que la Maison Blanche n'était pas paralysée par la crise.

Selon le communiqué officiel, M. Abshire *« coordonnera de manière appropriée les réponses de la Maison Blanche aux demandes d'informations parlementaires et autres »* sur *« tous les aspects de l'affaire iranienne »*. Des marchands d'armes israéliens aux marchands d'armes iraniens en passant, notamment, par les banques suisses, l'émirat de Brunei, les milliardaires texans d'extrême droite et les implications fluctuantes de plusieurs Etats, cela fait beaucoup, et l'on comprend que M. Abshire (qui était sur le point de quitter son poste à Bruxelles) n'ait accepté ces nouvelles responsabilités que pour trois mois.

Juste avant que ne soit annoncée cette nomination, le *New York Times* affirmait, vendredi, que *l'ambassadeur américain au* Costa-Rica, M. Lewis Tambs, était directement intervenu auprès des autorités de San-José pour obtenir l'autorisation de construction d'un aéroport *utilisé par les réseaux* d'aide dite « privée » à la guérilla antisandiniste. Réalisé par une société de droit panaméen, Udall Research, aujourd'hui dissoute, mais qui se trouvait au centre de l'utilisation des fonds iraniens en *faveur des « contras », cet aéroport* avait été fermé peu après l'arrivée au pouvoir, en mai dernier, de M. Oscar Arias, le nouveau président costaricien.

L'ambassadeur Tambs, qui aurait alors exercé de vives pressions pour que cette mesure soit levée, avait soudainement annoncé, en novembre, qu'il *quitterait* son poste en janvier. Sur le coup, cette décision avait été analysée comme une conséquence du désir du président costaricien de le voir partir, mais il n'est pas impossible que l'ambassadeur ait également irrité le département d'Etat en traitant directement cette affaire avec des interlocuteurs de la Maison Blanche, le lieutenant-colonel North et, peut-être, d'autres.

Au moment des interventions prêtées à l'ambassadeur Tambs, le soutien militaire des Etats-Unis aux « contras » était illégal au regard de la loi américaine.

BERNARD GUETTA.

CUBA

M. Castro annonce un plan d'austérité pour 1987

La Havane (AFP, Reuter). — Le président Fidel Castro a annoncé, vendredi 26 décembre, un ensemble de mesures d'austérité pour l'année 1987. Dans un discours prononcé lors de la séance de clôture de l'Assemblée nationale, le chef de l'Etat a déclaré que le pays devrait consentir, l'année prochaine, des sacrifices pour faire face à la baisse *de ses réserves monétaires.*

Parmi les mesures envisagées figurent le doublement des tarifs des autobus publics, la suppression des repas gratuits dans les cafétérias *pour les ouvriers, la réduction* des programmes de télévision, afin d'économiser l'électricité. Les administrations devront réduire de 20 % leur consommation d'essence.

En ce qui concerne le commerce extérieur, M. Castro a indiqué que Cuba ne pourrait pas consacrer plus à ses importations que le montant attendu de ses revenus à l'exporta*tion, soit environ 600 millions de* dollars. La Havane, qui revend une partie des 13 millions de tonnes de pétrole que lui livre l'Union soviétique, a souffert de la chute du prix de l'« or noir », ainsi que de celle du cours du sucre.

Le taux de croissance prévu pour 1987 est seulement de 1,5 % à 2 %. M. Castro a reconnu que, d'autre part, pour la première fois, Cuba n'avait pas été en mesure d'honorer ses emprunts extérieurs en 1986.

EN BREF

● **ITALIE : Enquête sur les déclarations de M. Vanunu.** — Le président du conseil, M. Bettino Craxi, a annoncé le 22 décembre qu'il avait demandé à la magistrature *d'ouvrir une enquête sur l'enlèvement* dont le technicien nucléaire israélien Mordechai Vanunu affirme avoir été l'objet à Rome. M. Vanunu avait fait savoir en début de semaine qu'il avait été enlevé le 30 septembre par le Mossad à l'aéroport de Rome Fiumicino.

● **VIETNAM : ouverture de la session parlementaire.** — La session de l'Assemblée nationale chargée de désigner le président du Conseil d'Etat et le premier ministre s'est ouverte, mercredi 24 décembre à Hanoï, en présence des principaux dirigeants du pays. Cette session devrait également donner quelques indications supplémentaires sur les réformes économiques auxquelles a appelé, la semaine dernière, le sixième congrès du PC. — *(Reuter.)*

Polémique autour du feuilleton « Amerika »

Washington sous occupation soviétique... en 1996

WASHINGTON
correspondance

L'action se passe en 1996. Depuis dix ans, les Soviétiques, après avoir anéanti, grâce à un *puissant système électromagnétique*, toutes les communications militaires et civiles, occupent les Etats-Unis. Dans le bureau ovale de la Maison Blanche siège un *Américain* « collabo » contrôlé par le Kremlin. La faucille et le marteau ont remplacé les étoiles du drapeau américain et, dans la rue, la foule défile comme à Moscou, portant les traditionnelles bannières. *Mais Lincoln, et non Marx, figure* aux côtés de Lénine.

Les troupes des Nations unies aident les forces d'occupation à contrôler le pays. Les enfants subissent un lavage de cerveau quotidien ; les dissidents sont envoyés dans des *universités* lointaines, dans le sud-ouest du pays, ou rééduqués dans des hôpitaux psychiatriques. Au Kremlin, un certain Gropeichev supervise l'occupation. Certains de ses collaborateurs suggèrent, *pour étouffer le faible mouvement de résistance*, une attaque par missiles sur quelques grandes villes des Etats-Unis, comme première étape vers *« la solution finale du peuple américain »*.

Aux Etats-Unis, le *mouvement* de résistance est pratiquement inexistant. Un de ses leaders est incarcéré pendant cinq ans sous la garde des soldats des Nations *unies. Une actrice résistante* (Mariel Hemingway) est la maîtresse du colonel du KGB. Les Soviétiques anéantissent le Capitole, mais le général responsa*ble, en proie aux remords*, se donne la mort...

Telle est la trame du film *Amerika*, (coût : 35 millions de dollars), un feuilleton de quatorze heures, que la chaîne ABC diffusera en février. Le thème de l'occupation n'est pas nouveau. Déjà, en 1985, le film *Raid dawn* illustrait les horreurs des occupants soviétiques et cubains. *« L'idée d'une conquête des Etats-Unis par les Soviétiques est absurde ; elle n'est pas plausible »*, expliquent les auteurs d'*Amerika* ajoutant qu'ils ont *seulement* voulu *décrire* comment des gens ordinaires réagiraient dans des circonstances extraordinaires.

Défaits sans combattre

Dans le film, les Américains se sont rendus pratiquement sans combat. La fibre patriotique a été *rongée par l'apathie, l'égoïsme... « Vous aviez déjà perdu avant même que nous arrivions »*, déclare un général soviétique. Qui sont les responsables ? Les « intellos », les mous, les diplomates, qui persistent à vouloir *négocier avec les Soviétiques.*

Avant même sa présentation, *le film a provoqué de vifs* remous. Les Soviétiques ont protesté depuis longtemps, menaçant en représailles de fermer le bureau d'ABC à Moscou. Les *Nations unies ont dénoncé les références* insultantes à l'Organisation internationale, décrite comme complice de l'occupation *soviétique*, et ont menacé de poursuivre les producteurs pour utilisation abusive de leur dra*peau.*

Aux Etats-Unis, plusieurs organisations libérales critiquent l'esprit de guerre froide du film et envisagent de boycotter les produits des annonceurs du film. Mais les activistes de droite ne *sont pas contents non plus* : ils déplorent que la population américaine apparaisse comme ayant docilement accepté les occupants.

Cette concentration de feu sur *Amerika* lui assure un surcroît de *publicité* et, probablement, un succès populaire. A moins que le grand public, à l'instar de ses détracteurs, de gauche et de droite, ne trouve le film *« lent, insupportable et stupide, trop ennuyeux pour être dangereux »*. Les annonceurs prévoient toutefois une vaste audience : tous les temps publicitaires ont été vendus *depuis* longtemps. *Il* faut croire que pratiquer l'antisoviétisme sous sa forme la plus sommaire, entretenir l'infantilisme et les fantasmes du public, reste pour *Hollywood* une formule très rentable.

HENRI PIERRE.

Les groupes religieux fondamentalistes s'en prennent à l'enseignement scolaire trop « humaniste »

WASHINGTON
correspondance

L'esprit d'intolérance qui anime certains groupes religieux aux Etats-Unis se manifeste avec une vigueur croissante, notamment à l'école. L'offensive menée par des membres de l'Eglise *évangélique* contre les *« préjugés antichrétiens »* illustre cette tendance. Dans le Nebraska, certains fidèles se demandent que l'étude de *Roméo et Juliette* soit interdite aux enfants sous prétexte que Shakespeare y *« glorifie le suicide des jeunes »*.

Au Texas, les évangéliques se plaignent des illustrations des livres scolaires où les mères de famille traditionnelles sont remplacées par des femmes médecins ou ingénieurs et les ministres du culte représentés comme des personnes *« sévères et ennuyeuses »*.

Dans le Tennessee, les éléments *traditionalistes vont encore plus* loin : ils font figurer sur leur liste noire *l'Histoire de Léonard de Vinci*, parce que le livre s'étend trop sur l'humanisme de la Renaissance, *Macbeth*, à cause du chœur des sorcières, et même certaines fables populaires. Quant aux textes demandant simplement aux enfants d'imaginer quelque chose, ils sont jugés nocifs. L'imagination doit être bridée.

L'« humanisme séculier » est la bête *noire des évangéliques*. Ils l'assimilent à une fausse religion *« qui ignore ou répudie Dieu et fait de la raison humaine la source de toutes les valeurs »*. Dans l'Alabama, six cents parents ont intenté une action judiciaire contre les autorités de l'Etat dans le domaine de l'éducation, afin d'obtenir le retrait d'une trentaine de livres de classe jugés trop *« humanistes »*.

Un succès dans le Tennessee

La cause des évangéliques, toute*fois*, est difficile à plaider. Même les professeurs et sociologues s'en réclamant admettent que l'« humanisme séculier » est seulement l'*« équivalent »* d'une religion, comme le sont aussi, selon eux, le féminisme, le socialisme, le végétarisme...

Les évangéliques n'en ont pas moins remporté un succès dans le Tennessee, où un juge fédéral a admis la plainte de quelques *familles affirmant que le* programme des écoles publiques dans leurs comtés encouragerait l'occultisme, la sorcellerie, le féminisme et le manque de respect... Le juge n'a pas accepté la demande des parents exigeant que d'autres livres soient *fournis* à leur *progéniture*. Il a déclaré, en revanche, que les autorités ne pouvaient imposer aux élèves des livres violant leurs convictions religieuses et que, par conséquent, les enfants pouvaient s'abstenir de suivre les heures de lecture et apprendre à lire à la maison.

Si cette décision est confirmée en appel, elle pourrait avoir des conséquences sérieuses. Elle découragerait la *fréquentation* des écoles publiques *« sans Dieu »* et laisserait les élèves libres d'ignorer telle ou telle partie du programme scolaire commun. Sans parler des conséquences sur l'état d'esprit des éditeurs, incités ainsi à se montrer plus prudents.

Malgré leurs excès, les fondamentalistes ont stimulé l'attention et les préoccupations des milieux scolaires à propos de l'insuffisance ou de l'absence de référence à la religion dans les livres de classe. Plusieurs personnalités universitaires regrettent ainsi que le rôle décisif des chrétiens dans l'abolition de l'esclavage ou, plus récemment, dans le mouvement d'émancipation des Noirs ne soit pas assez évoqué.

H. P.

● **CHILI : arrestation de deux journalistes.** — Deux collaboratrices de l'hebdomadaire *Analisis*, Maria José Luque et Carolina Diaz, ont été arrêtées, mercredi 24 décembre, à Santiago, alors qu'elles participaient à une manifestation hostile au régime du général Pinochet, a-t-on appris de source syndicale. *Analisis* est un magazine d'opposition d'extrême gauche fermé il y a un peu plus de trois mois par les autorités. — *(AFP.)*

Europe

ITALIE

Plusieurs milliers de détenus seront libérés en vertu de l'amnistie et des nouvelles lois sur l'application des peines

ROME
de notre correspondant

De nombreux détenus italiens bénéficient ces temps-ci de permissions exceptionnelles et de libérations anticipées. Le 11 décembre, à Crémone, la directrice d'un établissement pénitentiaire est allée au cinéma avec... quarante-neuf détenus. Le soir de Noël, Susanna Ronconi, émule de Prima Linea et spécialiste de l'évasion carcérale, ainsi que neuf autres terroristes de gauche, escortées de deux magistrats et d'une religieuse, et suivies à bonne distance, dit-on, par un nombre respectable d'agents des forces de sécurité, s'offraient quatre heures de détente dans les rues de Turin : un spectacle de théâtre, puis un verre dans un bar, avant de retourner sagement derrière les barreaux.

D'autres ont quitté leur prison pour de bon. Il s'agit des détenus bénéficiant de la nouvelle réglementation sur la réduction des peines ou de l'amnistie, la vingt-troisième depuis la fin du fascisme, votée par le Parlement à l'occasion du quarantième anniversaire de la République, et qui a pris effet à la mi-décembre. Enfin, les détenus en préventive ou en attente d'un appel, et qui, faute d'avoir été jugés dans le délai légal d'un an doivent recouvrer la liberté. Ainsi soixante-dix détenus turinois, condamnés en première instance à des peines de huit à dix-sept ans pour trafic d'armes et de drogue, ont dû être relaxés, leur procédure d'appel n'ayant pas débuté au 22 décembre dernier. Quant à Franco Freda, un extrémiste de droite, tenu pour responsable de l'attentat de 1969 au siège de la Banque nationale de l'agriculture à Milan (seize morts), il a été libéré le 22 décembre. Le même jour, l'homme d'affaires Francesco Pazienza obtenait, lui aussi, la liberté provisoire, avec assignation à résidence chez ses parents à Lerici (Toscane). Très lié au « vénérable maître » de la loge secrète P 2, Licio Gelli, M. Pazienza doit encore comparaître dans une théorie de procédures pour corruption, intelligence criminelle avec des services secrets, faillite du Banco Ambrosiano et attentat terroriste.

Réduire la surpopulation carcérale

Plusieurs milliers de détenus s'apprêtent à bénéficier des mansuétudes du législateur, inspirées par le double souci de réduire la surpopulation carcérale et de faciliter la réinsertion sociale de condamnés estimés « récupérables ». Sur 44 000 mille personnes emprisonnées, plus de 26 000 sont en attente d'un procès. Quelque 8 000 prisonniers, estime-t-on, devraient recouvrer la liberté avec la loi d'amnistie dont sont cependant exclus les terroristes, trafiquants de drogue, auteurs de fraudes sur les aliments (par exemple le vin au méthanol) et de corruption aux dépens de l'Etat.

Quant au nouveau règlement des prisons, après deux semaines d'application, il a déjà permis à 1 266 détenus de bénéficier de permissions – 10 seulement en ont profité pour ne pas regagner leur cellule – tandis que 920 autres ont bénéficié d'une liberté anticipée grâce au texte permettant de déduire quatre-vingt-dix jours par année de condamnation. De même, 10 condamnés à la réclusion à perpétuité ayant purgé plus de la moitié de leur peine ont été relaxés. Cette notion de réclusion à perpétuité est du reste abolie par le nouveau texte, qui offre au condamné la possibilité de jouir d'un régime de semi-liberté pour bonne conduite au bout de dix-neuf ans. Des réductions de peine sont également offertes aux femmes enceintes, aux mères d'un enfant de moins de trois ans, aux personnes ayant plus de soixante-cinq ans et condamnées à moins de deux ans, ainsi qu'aux prisonniers modèles. Le tout est assorti de mesures visant à favoriser leur réinsertion sociale à leur sortie de prison.

(Intérim.)

Le déficit budgétaire réduit à 15 % du PIB

ROME
de notre correspondant

Le Parlement italien vient d'approuver définitivement le 21 décembre une loi de finances pour 1987 en déficit de 100 000 milliards de lires (1000 lires = 4,74 F) après trois votes de confiance. Du moins le Parlement, en respectant les délais constitutionnels imposant l'adoption du budget avant le 31 décembre, a évité le recours à l'exercice provisoire comme l'année passée.

L'inflation, qui *« flambait »* à plus de 15 % à l'arrivée de M. Craxi au pouvoir en août 1983, ne devrait pas dépasser de beaucoup cette année l'objectif de 6 % fixé par le gouvernement. Quant à l'autre fléau de l'économie italienne, le déficit public, il devrait même être inférieur aux prévisions puisqu'il atteignait à peine – serait-on tenté de dire – 103 000 milliards fin novembre et devrait se situer autour de 108 000 milliards sur douze mois. L'objectif retenu était de 110 000 milliards, ce qui permettra de ramener le déficit de 16,1 % du PIB en 1985 à 14,3 %. Pour 1987, le gouvernement propose pour la première fois depuis longtemps une décroissance du déficit public non seulement en pourcentage du revenu national, mais aussi en chiffres bruts, ce qui rend sceptiques certains économistes de gauche.

Le ministre du Trésor croit cependant possible un assainissement, à condition que salaires et dépenses publiques courantes n'augmentent pas de plus de 4 % à 5 % en 1987 et que les investissements publics progressent de 7 % ; ces derniers devraient réprésenter 54 250 milliards l'an prochain, 62 500 milliards en 1988 et 70 250 milliards en 1989. En ce cas, dit M. Goria, l'inflation tombera à 3 % et le déficit public diminuera de quatre points par rapport au PIB en 1989, tandis que le revenu national augmentera de 3 % à 3,5 % par an et que deux cent quatre-vingt-dix mille emplois nouveaux seront créés par an.

Le fonds sanitaire, le poste budgétaire le plus élevé, recevra 46 200 milliards en 1987, la protection sociale étant elle-même dotée de 33 400 milliards.

De son côté, le ministre des finances, le républicain Bruno Visentini, a exclu tout impôt sur le patrimoine ou taxation des plus-values boursières l'an prochain. Il a promis en revanche une révision des tranches d'imposition pour l'impôt direct sur les personnes physiques (IRPEF) favorable aux salaires moyens (de 11 millions à 25 millions par an). Le gouvernement consentirait ainsi à des allégements fiscaux de l'ordre de 2 000 milliards... mais pas avant 1988.

(Intérim.)

UNION SOVIÉTIQUE

Vingt-quatre contestataires en quête de liberté

Si l'autorisation accordée à Andreï Sakharov de revenir vivre à Moscou constitue sans aucun doute un geste positif de la part de M. Gorbatchev, cela ne signifie pas pour autant que les prisons soviétiques se soient vidées. Mais qui sont les prisonniers politiques en URSS ? La liste – non limitative bien sûr, mais représentative de ceux qu'on appelle aussi les prisonniers d'opinion – que nous publions ci-dessous, permet de s'en faire une idée.

– Akhmetov Nizametdin, né en 1950, poète bachkir. Arrêté et condamné en 1969 ; condamné à des prolongations de peines, alors qu'il était détenu, en 1972 et en 1982 pour avoir notamment écrit à la Conférence de Madrid (CSCE). A été « traité » en hôpital psychiatrique.

– Astra, Gunnars, né en 1938. Emprisonné de 1961 à 1976. Condamné de nouveau en 1983 pour avoir traduit en letton le mémorandum Molotov-Ribbentrop (sept ans de prison et trois ans de relégation). Historien.

– Babitch, Sergueï, né en 1939 ; ouvrier. Condamné pour propagande antisoviétique, emprisonné de 1960 à 1963, puis de 1963 à 1975. Arrêté de nouveau en 1976 et condamné à quinze ans de prison.

– Balakhonov, Vladimir, né en 1935. Interprète aux Nations unies, avait décidé en 1972 de rester en Occident. Rentré volontairement en URSS en 1973 pour raisons familiales, il est emprisonné aussitôt jusqu'en 1985. Demande à quitter le pays à sa libération, ce qui lui vaut une nouvelle peine de prison de trois ans.

– Begun, Iossif, né en 1932, militant pour l'émigration juive. Emprisonné de 1977 à 1980, il a été de nouveau condamné en 1982 à douze ans de prison pour avoir enseigné l'hébreu.

– Borodine, Léonid, né en 1938 ; écrivain chrétien emprisonné de 1967 à 1973. Condamné de nouveau en 1982 à dix ans de prison et à cinq ans de relégation. Plusieurs de ses romans ont été publiés en France.

– Evdokimov, Rostislav, trente-six ans, condamné en 1983 à cinq ans de prison et trois ans de relégation.

– Gaiauskas, Balys, né en 1926. A passé vingt-cinq ans dans les camps (de 1948 à 1973). Condamné en 1978 à sept ans de prison et à cinq ans de relégation pour avoir traduit en lituanien l'*Archipel du goulag*.

– Goretoy, Nikolaï, né en 1921, religieux pentecôtiste, condamné en 1980 à sept ans de détention et cinq ans de relégation. Il avait déjà été emprisonné de 1961 à 1971.

– Grigoriantz, Sergeï, né en 1941. Critique littéraire emprisonné de 1975 à 1980. De nouveau condamné en 1983 à sept ans de prison et à cinq ans de relégation. Fait actuellement la grève de la faim.

– Kampov, Pavlo, cinquante-sept ans, dissident ukrainien condamné en 1981 à quinze ans de prison.

– Kandiba, Ivan, né en 1930. Juriste, emprisonné de 1961 à 1976 et condamné en 1981 à dix ans de prison et cinq ans de relégation pour avoir été membre du groupe ukrainien chargé de vérifier l'application des accords d'Helsinki.

– Koriaguine, Anatoli, quarante-huit ans. Psychiatre condamné en 1981 à douze ans d'emprisonnement pour avoir dénoncé l'utilisation abusive de la psychiatrie.

– Loukianenko, Lev, né en 1927. Juriste, emprisonné de 1961 à 1976 et condamné en 1977 à dix ans de prison et cinq ans de relégation.

– Mourjenko, Alexeï, né en 1942. Emprisonné de 1962 à 1965 pour progagande antisoviétique puis, de 1970 à 1984, pour sa tentative de détournement d'avion à Leningrad. Condamné de nouveau en 1985 à deux ans de prison.

– Nikius, Mart, né en 1934. Biologiste estonien emprisonné de 1958 à 1966, puis condamné pour ses écrits politiques en 1981 à dix ans de prison et cinq ans de relégation. En 1983, il est condamné à trois ans supplémentaires pour indiscipline.

– Ogorodnikov, Alexandre, trente-six ans. Militant chrétien condamé en 1978 à quinze ans de prison (supplément de peine compris).

– Petkus, Viktoras, né en 1925. Lituanien, historien de la littérature. Emprisonné de 1947 à 1953, de 1958 à 1965 et condamné en 1977 à dix ans de prison et cinq ans de relégation pour sa participation au groupe lituanien chargé de vérifier l'application des accords d'Helsinki.

– Popadiouk, Sorian, trente-trois ans, Ukrainien ; condamné en 1972 à vint-deux ans de prison.

– Rafalski, Victor, écrivain ukrainien détenu depuis 1968 pour une période indéterminée dans un hôpital psychiatrique.

– Senderov, Valery, né en 1945, mathématicien. Fondateur du SMOT, le premier et éphémère syndicat libre ; condamné en 1982 à sept ans de prison et à cinq ans de relégation. Fait actuellement la grève de la faim.

– Sofronov, Iossif, quatre-vingt-quatre ans. Prêtre orthodoxe condamné en 1986 à une nouvelle peine de trois ans de prison.

– Svarinskas, Alfonsas, né en 1925. Prêtre lituanien emprisonné de 1947 à 1955 et de 1958 à 1964. Condamné en 1983 à sept ans de prison et à trois ans de relégation.

– Tarto, Enn, né en 1938. Linguiste estonien ; emprisonné de 1956 à 1960 et de 1962 à 1967. Condamné en 1984 à dix ans de prison et cinq ans de relégation.

Forte baisse des ventes de vodka

Moscou (*UPI, Reuter*). – Les ventes de vodka et de liqueurs fortes ont baissé de près de 40 % depuis l'an dernier, a annoncé, vendredi 26 décembre, le bureau central des statistiques d'URSS. Ces ventes ont atteint 1,4 milliard de litres pour les onze premiers mois de l'année – soit 62 % de ce qui avait été vendu pendant la période correspondante de 1985. La diminution est du même ordre pour les vins de raisin, et encore plus forte – 75 % – pour les vins de fruit, les moins chers.

En revanche, la consommation de champagne et autres vins pétillants s'est maintenue, avec 170 millions de litres, de même que celle de cognac soviétique (80 millions de litres).

Selon l'agence Tass, la forte baisse de la consommation d'alcool a provoqué une diminution de la criminalité de l'ordre de 25 %, tandis que les accidents de la route baissaient de 20 % et que l'absentéisme au travail diminuait d'un tiers.

[Ces chiffres officiels sont rendus publics à la veille des fêtes du Nouvel An, période traditionnelle de très forte consommation, dont ils ne tiennent d'ailleurs pas compte. Ces résultats sont de nature à conforter la politique suivie en ce domaine par M. Gorbatchev (très forte hausse du prix de la vodka, qui atteint 10 roubles, soit un vingtième d'un bon salaire pour un demi-litre, et stricte limitation des heures d'ouverture des magasins de vente). Cette politique a provoqué un mécontentement diffus, et certains de ses aspects ont été assouplis. Les chiffres publiés par l'agence Tass portent sur les ventes d'alcool (par l'Etat) et non sur la consommation. Une très grande quantité de vodka est distillée « illégalement » par des particuliers.]

RDA

A l'occasion du 750e anniversaire de la ville

Les Alliés assisteront au concert du Nouvel An à Berlin-Est

Les ambassadeurs des Etats-Unis, de France et de Grande-Bretagne accrédités en RDA assisteront, le 1er janvier prochain, à un concert donné à Berlin-Est, marquant l'ouverture des cérémonies pour le 750e anniversaire de la ville. Le représentant permanent de la RFA sera également présent.

Cette attitude avait fait l'objet de discussions entre les alliés occidentaux, garants du statut de Berlin. Les autorités est-allemandes entendent bien en effet profiter des célébrations qui dureront jusqu'à la fin de l'année 1987 pour réaffirmer leur position sur Berlin : la partie orientale de la ville est la capitale de la RDA ; une conception rejetée par les Occidentaux, au nom du statut quadripartite de l'ex-capitale du Reich.

Les Français, qui ont toujours été les gardiens les plus sourcilleux de cet état de choses, n'étaient pas favorables à cette présence officielle des ambassadeurs, mais se sont finalement rangés aux arguments de M. Richard Burt, l'ambassadeur américain à Bonn. Cette attitude, souligne-t-on dans la capitale ouest-allemande, ne préjuge pas la décision du bourgmestre de Berlin-Ouest, M. Eberhard Diepgen, qui a reçu deux invitations à franchir le mur. L'une d'entre elles fait problème : il s'agit de la cérémonie organisée le 23 octobre 1987 au palais de la République de Berlin-Est pour l'anniversaire de l'acte créant la République démocratique allemande en 1949. M. Diepgen, partisan d'une « évolution dynamique » du statut de Berlin, souhaiterait répondre favorablement à l'invitation de M. Erich Honecker. Il a pu prendre cependant la mesure des réticences françaises lors de sa visite à Paris au mois de novembre dernier, et à l'occasion du voyage de M. Jean Bernard-Raimond à Berlin-Ouest, le 8 décembre.

Un refus des Alliés de participer au concert du 1er janvier aurait définitivement barré la route de Berlin-Est à M. Diepgen. La première visite officielle du premier citoyen de Berlin-Ouest dans l'autre partie de la ville reste possible. Si elle devait avoir lieu, elle marquerait un tournant dans l'évolution des rapports interallemands, et la reconnaissance, par les alliés occidentaux, des changements intervenus depuis 1945.

L. R.

GRÈCE

Le budget de 1987 sous-évalue l'importance du déficit *estime l'opposition*

ATHÈNES
de notre correspondant

Le Parlement grec a adopté, peu avant Noël, le budget de 1987. Les recettes globales sont estimées à 2 072 milliards de drachmes (20 drachmes = 1 F), en augmentation de 23,7 % par rapport à 1986, et les dépenses à 2 740 milliards, une hausse de 18,6 %.

Le déficit budgétaire atteint donc le chiffre record de 668 milliards de drachmes, soit 5,2 % de plus que l'année passée. Cette augmentation étant inférieure à l'inflation prévue – 12 % à 13 % en moyenne sur l'année, avec un ralentissement à 10 % en décembre 1987, – le gouvernement a affirmé devant les députés qu'il s'agit-là d'un budget de *« stabilisation »* : le déficit budgétaire atteindra 11 % du produit intérieur brut contre 11,7 % en 1986. Cet assainissement n'empêchera pas l'équipe au pouvoir de faire un effort de développement, puisque le poids des investissements publics dans le déficit global passe de 43 % à 47 %.

L'opposition, aussi bien de droite que de gauche, critique surtout la fragilité des prévisions gouvernementales. On y affirme généralement, vu les résultats de la gestion des années passées, que les dépenses sont sous-estimées et les recettes surestimées. Ainsi, le déficit prévu pourrait être dépassé de 100 milliards. D'autre part, les rapporteurs de l'opposition conservatrice dénoncent la présentation des comptes. Selon eux, il faudrait ajouter au déficit du budget central celui des entreprises et des institutions publiques, ainsi que leurs besoins de financement pour leurs investissements et le service de leur dette. Les calculs varient, mais le déficit auquel on aboutit dépasse largement 1 000 milliards.

Quoi qu'il en soit, les crédits qui augmentent le plus sont les dépenses sociales et de santé (+ 31,4 %). Mais il faut tenir compte du financement public du déficit énorme de la sécurité sociale. Suivent les dépenses pour le service de la dette publique (+ 27,4 %) et la défense (+ 20,7 %). Côté recettes, ce sont les impôts indirects qui augmentent le plus (25,4 %), ce qui aggrave encore le déséquilibre existant entre ces impôts et les impôts directs, qui n'occupent plus que 29 % dans l'ensemble des recettes fiscales de l'Etat grec.

THÉODORE MARANGOS.

Afrique

TUNISIE : au congrès du MDS

M. Mestiri dénonce « la mentalité de parti unique »

TUNIS
de notre correspondant

C'est par un sévère réquisitoire contre le pouvoir que M. Ahmed Mestiri, secrétaire général du Mouvement des démocrates socialistes (MDS), a ouvert, vendredi 26 décembre, à Tunis, le deuxième congrès de son parti, fondé en 1978 et officiellement reconnu en 1983.

Dans le sombre tableau de la situation, qu'il a brossé, M. Mestiri a surtout insisté sur la crise économique *« sans précédent »* que traverse le pays, et s'est montré très réservé à l'égard du plan de redressement établi voici six mois par le gouvernement. Mais, selon lui, *« la crise dépasse le cadre économique dans lequel on voudrait la confiner »* et englobe le social où *« la domestication »* de la centrale syndicale UGTT ne résout rien, et le politique, avec la persistance *« de la mentalité de parti unique »*. Pour le secrétaire général du MDS, c'est l'absence de concertation et d'une participation réelle de tous les citoyens à l'exercice du pouvoir qui est à l'origine de tous les maux dont souffre la Tunisie.

Commentant le thème du congrès placé sous le signe de l'*« alternative démocratique »*, M. Mestiri a appelé de ses vœux la réalisation *« du plus large consensus national possible »* sur certains grands principes, tels ceux de la sauvegarde de l'Etat et des institutions, de la garantie des libertés individuelles et publiques et de la concertation sur toutes les questions qui engagent l'avenir du pays. Sa proposition, a-t-il précisé, s'adresse *« à l'ensemble des sensibilités politiques, à tous les partis sans exclusive, qu'ils soient au pouvoir ou dans l'opposition »*.

En l'état actuel, cet appel ne paraît pas avoir beaucoup de chances d'être entendu par le Parti socialiste destourien, qui reproche au MDS son *« opposition systématique et stérile »*. Mais il est vrai que, dans son discours, M. Mestiri n'a guère cherché à se concilier le parti au pouvoir, bien au contraire. Il a en effet critiqué les dispositions *« monarchiques »* de la Constitution relatives à la succession du chef de l'Etat, auxquelles celui-ci demeure attaché, et surtout il a répété que le président de la République doit se placer *« au-dessus des partis, à l'instar de la tradition qui existe dans les pays démocratiques modernes »*, donc abandonner la présidence du Parti socialiste destourien. Ce point de vue, déjà développé lors du précédent congrès du MDS en décembre 1983, avait alors soulevé un tollé dans les cercles officiels, et il y a tout lieu de penser qu'il en sera de même dans les jours qui viennent.

Quelque trois cents délégués participent à ces assises, qui semblent devoir consacrer une radicalisation du MDS, principale formation de l'opposition légale, dont les rapports avec le gouvernement n'ont cessé de se dégrader depuis deux ans. La séance d'ouverture s'est déroulée en présence des dirigeants de tous les courants de l'opposition et de plusieurs délégations arabes, africaines et européennes, dont le représentant du PS français. Le Parti socialiste destourien, qui avait délégué un membre de son bureau politique à l'ouverture du congrès du PS, en 1983, n'a pas été invité cette année.

MICHEL DEURÉ.

Asie

JAPON : la détresse des vieux

On recherche volontaires pour la mort en exil

Le sort précaire des vieillards au Japon risque d'être aggravé par un projet de loi que vient d'examiner la commission de la Chambre basse pour les affaires sociales, visant à modifier les dispositions en vigueur depuis 1973 qui accordent la quasi-gratuité des soins médicaux aux personnes âgées de plus de soixante-dix ans. Estimé au quart du total du budget social, le coût de la prise en charge des vieillards, *qui est cinq fois plus élevé que pour le reste de la population, doit être considérablement réduit, estime le* ministère de la santé.

Il est donc envisagé de multiplier par 2,5 le prix de la consultation médicale payé par les personnes âgées, qui passerait de 400 yens (12 francs) à 1 000 yens (40 francs), et d'augmenter également le *per diem* d'hospitalisation, afin de répartir de manière plus équitable le coût de la prise en charge de l'ensemble de la population. Compte tenu de la majorité dont dispose le Parti libéral démocrate, la loi devrait être adoptée durant la session parlementaire en cours.

TOKYO
de notre correspondant

Le film de Shohei Imamura, *la Ballade de Narayama*, primé à Cannes en 1983, a *dramatisé une* coutume qui avait cours dans le monde paysan d'autrefois en période de disette et consistait à abandonner les vieux dans la montagne. Cette pratique, qui peut paraître d'une insigne cruauté (mais qui a existé aussi dans d'autres sociétés comme l'a montré Georges Dumézil dans le cas des Romains), *doit* être située dans le contexte d'indigence du monde paysan. Dans le Japon riche d'aujourd'hui, on n'envoie plus les vieux dans la montagne, mais on les encourage, non sans certain cynisme, à s'expatrier.

Le projet « Silver Colombus » (Colomb d'argent), *référence* au navigateur qui partit en 1492 à la recherche du Nouveau Monde, qu'est en train de mettre en place le ministère du commerce international et de l'industrie (MITI), envisage la création au début des années 90 de villages de vieillards japonais dans certains pays du tiers-monde mais aussi en Europe. *« Il s'agira bien entendu de volontaires »* explique-t-on au MITI. *« Ils partiront pour découvrir de nouveaux horizons ».* Le projet devrait être administré par une société privée réunissant des associations de personnes âgées et des entreprises nippones soucieuses d'assurer une retraite *« dans les meilleures conditions »* à leurs employés.

L'idée vient d'un haut fonctionnaire du MITI, ancien ambassadeur en Espagne, qui s'intéressa aux villages de vieillards allemands et néerlandais qui y existent déjà. La force du yen, assure-t-on au MITI, permettra aux vieux Japonais d'avoir à l'étranger d'excellentes conditions de vie.

Assurément. Il reste que des Japonais allant s'installer en Espagne ou au Costa-Rica ne seraient pas dans la même situation que des Allemands ou des Hollandais dans le sud de l'Europe. D'abord, ils seraient à l'autre bout du monde et, surtout, la raison de leur départ tiendrait moins à un goût pour un environnement ensoleillé *qu'aux conditions* de vie qui sont les leurs sur l'archipel où, dans la plupart des cas, leur retraite ne leur permet guère de vivre décemment.

Beaucoup ne sont guère enthousiastes à l'idée de finir leurs jours à l'étranger. *« Ni la nourriture ni les manières de vivre ne seront adaptées à nos mœurs : ce n'est pas à soixante-cinq ans qu'on s'habitue à vivre dans un autre environnement culturel. On veut se débarrasser des vieux, c'est tout »* estime un salarié d'une grande entreprise sur le point de prendre sa retraite.

Le MITI reconnaît que le projet « Silver Colombus » ne concerne que les rares Japonais qui ont déjà l'expérience de la vie à l'étranger. Pour choisir le nouveau pays d'établissement des vieillards nippons, le MITI étudie avec minutie les conditions de stabilité politique, de taux d'inflation, mais aussi la possibilité qui sera offerte aux *« immigrants »* du troisième âge *de se fournir en* denrées japonaises.

Un pays répond *a priori* à ces exigences : le Japon. Mais voilà ! Les vieillards y apparaissent comme des laissés-pour-compte : la génération, aujourd'hui à la retraite, qui a fait, dans les années 60, la prospérité du Japon moderne ne reçoit que de faibles bénéfices de la croissance économique et de la prospérité qu'elle a contribué à construire.

Un sort peu enviable

Le sort des vieillards n'est enviable dans aucune société moderne. Dans le Japon de cette fin de siècle, pays où pourtant la piété filiale fut une vertu enseignée par le confucianisme, il l'est moins encore qu'ailleurs. Dans la plupart des cas, au terme de leur vie les Japonais ne peuvent compter sur une allocation mensuelle suffisante. La majorité des salariés reçoivent une somme globale, sorte de pécule que certains utilisent pour s'acheter une maison, mais ils n'en doivent pas moins chercher un nouvel emploi (seulement *11 % des retraités* trouvent un travail).

Aussi est-ce bien, entre autres, pour préparer leur vieillesse que les Japonais épargnent : par nécessité, en raison de l'insuffisance de la couverture sociale, et non pour une obscure et ancestrale propension à la parcimonie. Tant que cette situation se poursuivra, il est vain d'attendre, par exemple, que les Japonais consomment plus.

Selon les statistiques gouvernementales, un couple âgé a besoin de *212000 yens pour vivre. Compte* tenu de l'allongement de l'espérance de vie (soixante-dix-neuf ans pour les hommes et quatre-vingt-trois pour les femmes), le total des allocations versées (pécule plus pension) est inférieur de 15 millions à ce qui leur serait nécessaire. Ils sont donc contraints de continuer à travailler si leur épargne n'est pas suffisante. Encore s'agit-il là des moins *défavorisés.*

Dans ce HLM du quartier d'Adachi à Tokyo, M. Tanaka, soixante-dix-neuf ans, vit avec 64300 yens *par mois (soit au cours actuel* près de 3000 F, ce qui ne représente en pouvoir d'achat au Japon guère plus de 1000 F français). Une fois tous les quatre mois, il touche 100000 yens (soit 5000 F) au titre de l'assistance sociale, plus un dizaine de tickets gratuits pour se rendre au bain public. Auparavant, il *en recevait une soixantaine*, mais, soucieux d'économie, le gouvernement a réduit cette distribution à dix. De même, et plus gravement, il a retardé l'âge de versement de la retraite et s'apprête à diminuer sa prise en charge des soins médicaux des personnes âgées.

Au cours des trois derniers mois, onze couples de vieillards se sont suicidés, soit un tous les six jours.

> *Au cours des trois derniers mois, onze couples de vieillards se sont suicidés au Japon, par désespoir face à la solitude, la maladie, la misère. Dans les temples dédiés à la déesse de la Miséricorde, on vient prier pour demander* « une mort sans souffrance ».

Leur geste est dicté par la solitude, les *incommodités* de l'âge (la maladie) ou la misère. Les temples où l'on vient prier la déesse de la Miséricorde pour avoir *« une mort sans souffrance »* sont toujours très fréquentés. Le suicide des veuves est encore fréquent dans les régions pauvres comme la préfecture de Niigata, le pays de neige, ou dans celle d'Iwate.

L'automne de la vie

La solitude et l'insécurité sont les *dures réalités de l'« automne de la* vie » au Japon. En 1960, près de *85 % des personnes âgées vivaient* encore avec leurs enfants. Mais l'éclatement de la famille dû à l'urbanisation, conjugué à l'exiguïté des logements et aux changements d'habitudes de vie, a fait tomber ce taux à guère plus de 50 % au début des années 1980. Les listes d'attente pour l'admission dans les asiles du gouvernement *s'allongent.*

Romans, séries télévisées, films comme le récent *Hanaichimonme* ont pour sujet le vieillissement devenu un grave problème social. Pas un politicien qui dans ses campagnes ne fasse des promesses aux vieux. Signe de la gravité de cette *question* : pour la première fois cette année, le Livre blanc de la police a *abordé le problème : 638 000* personnes de plus de soixante-cinq ans vivent entièrement seules ; en 1985, 30 % des suicidés et 16 % des victimes d'escroquerie étaient des personnes âgées. Confrontées à des problèmes d'existence quotidienne et en proie à l'anxiété, elles sont les victimes désignées des malfrats en tout genre. L'inadéquation de la couverture sociale, et en particulier du système de prise en charge des personnes âgées, s'aggrave rapidement *en raison d'un vieillissement accé*léré de la population. Le Japon est, en effet, en train de connaître une « révolution » démographique sans précédent par sa rapidité : dans dix ans, la population des plus de soixante-cinq ans représentera plus de 20 % du total. Sans doute le pourcentage actuel (10 %) de cette tranche de la population est-il encore inférieur à celui de la Suède (16 %) ou de la Grande-Bretagne (14 %), par exemple.

Le caractère inquiétant du phénomène au Japon tient à sa rapidité : il a fallu trente ans aux Etats-Unis et soixante-dix ans à la France pour que la proportion des plus de soixante-cinq ans passe de 7 % à 10 %, mais seulement quinze ans dans la cas du Japon. Cette accélération du vieillissement est due, bien entendu, à l'allongement des espérance de vie (qui n'étaient guère que de cinquante ans au lendemain de la guerre) mais aussi à une baisse du taux de natalité. Le résultat de ces évolutions ? *Si, en 1980, il* y a 7,5 personnes qui travaillent pour un *retraité, en l'an 2000 il n'y en aura* plus que 4 et, en 2025, guère plus de 3.

Le vieillissement de la population au Japon risque de remettre en cause des systèmes qui ont contribué à sa prospérité comme la « promotion à l'ancienneté » : si en 1985, la majorité des diplômés (du moins les hommes) peuvent espérer accéder à un poste de responsabilité, *il* n'y en aura plus qu'un quart en l'an 2000. *Les valeurs traditionnelles ne sem*blent guère inspirer aux dirigeants *japonais une politique* adéquate pour faire face à ce défi social inopiné. Pays riche, en avance dans de nombreux domaines, le Japon est en retard, et ne semble guère inventif, lorsqu'il s'agit du bien-être de sa population, et en particulier des plus déshérités.

PHILIPPE PONS.

« Le Nouveau Monde sinisé », de Léon Vandermeersch

Une autre manière d'être moderne

Le monde sinisé, c'est-à-dire l'Asie orientale, constitue l'un des plus importants foyers de civilisation de la planète. Il s'agit bien d'un monde singulier dont la cohésion est restée très forte jusqu'au choc avec la civilisation occidentale. Entrés dans l'ère moderne en ordre dispersé, suivant des modèles de développement différents (capitaliste ou collectiviste), les pays sinisés (Chine, Corée, Hongkong, Japon, Singapour et Vietnam) forment aujourd'hui une aire économique dont la part *dans* la production mondiale atteindra 20 % en l'an 2000, équilibrant celle de l'Amérique du Nord. A première vue, économiquement et politiquement divers, le nouveau monde sinisé n'en est pas moins animé par une synergie qui lui est propre, *reposant sur* des parentés culturelles profondes.

Dans un livre stimulant et ne ménageant guère les clichés complaisants que l'Occident a plaqués sur ces pays soit pour y discerner une supposée convergence entre *développement et occidentalisation*, soit pour prôner, en des élucubrations insolites, la « voie japonaise », Léon Vandermeersch, directeur d'études à l'Ecole des hautes études (Vᵉ section), met en lumière l'émergence d'un monde qui n'a rien à envier au nôtre pour ses performances économiques mais qui s'appuie néanmoins *« sur un système de valeurs, une conception de la société et une vision du monde qui manifestement s'en écartent ». « L'Occident devra bientôt s'apercevoir que la culture se décline au pluriel, dans d'autres grammaires aussi que l'ethnologie »*, écrit l'auteur.

Sur le plan économique, les pays du monde sinisé ont profité des avantages et de l'effet cumulatif d'un développement tardif (en particulier de l'amélioration de l'appareil de production), et leur modèle de développement a généralement été celui de l'interventionnisme étatique : le Japon a ouvert la voie, suivi par Taiwan et la Corée du Sud. *L'auteur souligne, dans le cas de la* Chine, l'erreur qui consiste à en faire un pays retardataire comparé au Japon : s'il y a matière à comparaison, c'est avec le Japon du début de ce siècle (en 1980, après trente ans de développement, la Chine avait atteint le niveau économique qui était celui du Japon de 1933). Le contre-exemple du dynamisme des pays sinisés étant le Vietnam, essentiellement en raison des choix politiques de ses dirigeants actuels.

Politiquement, s'il reste des fractures dans le monde sinisé (comme la division de la Corée, stigmate de la guerre entre les blocs) *et si des* tensions nouvelles sont apparues, qui s'enracinent dans des antagonismes passés (la crise sino-vietnamienne), il existe aussi des affinités qui se renouent (les relations sino-japonaises) et des réunifications qui se dessinent (la Chine avec Hongkong et Macao et à plus long terme avec Taiwan).

L'un des grands mérites de Léon Vandermeersch est de replacer les développements économiques et politiques dans un contexte historique et culturel. *Dans les derniers* chapitres sur « l'écriture partagée » *et « les mutations modernes des* sociétés confucianisées », il met en valeur le fondement profond de solidarité, structurant une mentalité quelle que puisse être l'hétérogénéité des langues, que constitue l'héritage des idéogrammes. Cette connivence *originelle* s'exprime en outre dans une conception du monde, de matrice confucéenne, qui a résisté à la dévitalisation des traditions. Pour un confucianiste, la dignité de l'homme ne réside pas dans sa personnalité, mais dans sa nature d'être social. La polarisation des rapports sociaux est donc *l'inverse de celle du monde chrétien* qui met le sujet individuel au premier plan. Evoquant le ritualisme (opposé au juridisme occidental), la concurrence exacerbée mais dans un cadre le plus équitable possible, la conception fonctionnaliste de l'Etat et une conception sociale et non transcendantale de la morale, Léon Vandermeersch esquisse les figures d'une autre manière d'être moderne.

Ph. P.

★ PUF, 216 pages, 145 F.

AFGHANISTAN

Les Occidentaux et la Chine réclament le départ des troupes soviétiques

Paris annonce une augmentation de son aide aux réfugiés

La France, la RFA, la Grande-Bretagne, le Japon et la Chine, ont réclamé de l'Union soviétique qu'elle mette fin à son intervention militaire en Afghanistan, dont on a célébré, samedi 27 décembre, le septième anniversaire. Paris a également annoncé un accroissement de son aide aux réfugiés afghans.

Le ministère français des affaires étrangères rappelle dans un communiqué que, après sept ans d'intervention, *« la situation en Afghanistan demeure dans l'impasse ». « L'intensification des opérations menées par les forces soviétiques a considérablement aggravé les souffrances du peuple afghan, mais n'a en rien entamé la combativité de la résistance.*

« En ce triste anniversaire, la France exprime sa profonde sympathie et son admiration pour le combat courageux que mène le peuple afghan pour la restauration de son indépendance et de sa liberté », souligne le Quai d'Orsay.

« Comme les Douze (pays de la CEE) l'ont rappelé le 6 décembre, lors du conseil européen de Londres, la France souligne une fois encore qu'une solution juste et durable du conflit ne peut résulter que d'une mise en œuvre rapide des résolutions de l'Assemblée générale des Nations unies, massivement votées, demandant le retrait des troupes étrangères, la libre détermination du peuple afghan, le rétablissement du non-alignement de l'Afghanistan, le retour volontaire des réfugiés dans leur pays.

« La France en appelle à l'Union soviétique pour qu'elle renonce à la tentation illusoire de la force et qu'elle accepte enfin de s'engager dans la voie d'un règlement négocié. La France a décidé dans l'immédiat de renforcer son aide matérielle et humanitaire aux réfugiés afghans », ajoute le Quai d'Orsay, sans préciser le montant de cette aide.

A Londres, Sir Geoffrey Howe, secrétaire au Foreign Office, a publié une déclaration allant dans le même sens que celle du Quai d'Orsay, mais ne mentionnant pas la question de l'aide à la résistance. Même chose à Bonn, où M. Genscher, ministre des affaires étrangères, a lancé un appel à l'URSS pour qu'elle évacue l'Afghanistan.

A Tokyo, c'est par un communiqué du ministère des affaires étrangères que le Japon a réclamé le retrait total et immédiat des troupes soviétiques d'Afghanistan. Même chose en Chine, où le gouvernement a réclamé la mise au point d'un calendrier pour le retrait des troupes *« de l'agresseur »*.

POINT DE VUE

Après Sakharov... l'Afghanistan

par Laurent Schwartz (*), Bernard Kouchner (**) et Mario Bettati (***)

CETTE année, M. Gorbatchev a multiplié les déclarations et les propositions relatives à la détente et à la paix mondiale. En même temps, en Afghanistan, pour *la septième année consécutive*, l'armée soviétique mène une guerre qui cause des centaines de milliers de victimes et engendre la plus grande concentration de réfugiés du monde. Aussi est-il difficile de prendre au sérieux les intentions de paix soviétiques tant que cette intervention persiste.

La poursuite et l'intensification des opérations entrent en contradiction avec les déclarations des dirigeants soviétiques. En fait, ceux-ci *n'ont pas changé de point de vue* : à leurs yeux, la légitimité est toujours *du côté du régime qu'ils ont mis en* place ; leur intervention est donc justifiée contre ce qu'ils appellent les *« ingérences extérieures »*, et ils n'envisagent donc aucune reconnaissance de la résistance.

Dans cette perspective, la politique de « réconciliation nationale », menée par M. Najibullah, ancien dirigeant de la police politique, n'est qu'une entreprise de ralliement au régime. *Les dirigeants soviétiques* restent ainsi dans la logique qui les a *conduits à l'intervention et à la pour*suite de la guerre depuis sept ans.

∴

Quant aux négociations de Genève entre Kaboul et le Pakistan, elles ne peuvent constituer, dans leur organisation actuelle, un cadre *approprié en vue d'une solution poli*tique, puisqu'elles n'impliquent pas ceux qui se battent réellement, c'est-à-dire, d'un côté, les Soviétiques et, de l'autre, la résistance afghane.

La situation actuelle requiert plus que jamais l'attention et la vigilance de l'opinion démocratique. Alors que l'oubli et la lassitude ont déjà démobilisé l'opinion, la propagande soviétique a créé un véritable brouillard *d'illusions faisant croire que la paix* est possible, alors même que la guerre s'intensifie.

Il est donc indispensable de développer l'information, de dénoncer inlassablement la réalité de cette guerre cachée, dont les images sont censurées par les Soviétiques, qui se plaisent à diffuser les cérémonies de *leur parade militaire à l'occasion du* retrait d'octobre.

L'aide humanitaire représente également une composante essentielle du soutien au peuple afghan : aide aux réfugiés, mais aussi aide aux paysans qui, à l'intérieur, s'accrochent encore à leurs terres ; aide d'urgence nécessaire pour faire face aux risques de famine provoqués par la guerre, mais aussi aide au développement *visant à l'autosuffisance et à* la préparation de l'avenir.

Médecins, infirmières et techniciens agricoles sont là pour soulager *les souffrances, aider ce peuple à* survivre, mais aussi pour témoigner, témoigner de notre solidarité à l'égard des Afghans, et témoigner sur la guerre pour l'opinion publique internationale.

∴

Enfin, si l'on veut œuvrer à une véritable solution politique au conflit afghan, *il* faut promouvoir la reconnaissance internationale de la résis*tance, puisque, aujourd'hui, c'est* le problème de la légitimité en Afghanistan qui est posé. C'est ce qu'a fait le Parlement européen en la reconnaissant comme mouvement de libération nationale.

Il s'est référé pour cela à l'avis juridique, émis par quatorze spécialistes du droit international (Turin, novembre 1985) ; *« Avant tout, la légitimité de la résistance afghane repose sur l'adhésion populaire sans laquelle la lutte armée est impossible... A elle seule, cette lutte armée démontre sans ambiguïté que, par-delà ses différentes composantes, la résistance afghane repose sur la libre allégeance des citoyens afghans à un mouvement qui cherche à les libérer d'une occupation étrangère. »*

Les divisions de cette résistance ne doivent pas masquer l'essentiel : la lutte populaire. L'Alliance islamique des moudjahidins d'Afghanistan, *qui traduit l'aspiration à l'unité natio*nale, en réunissant sept principaux *partis de la résistance, a multiplié* les initiatives sur le terrain diplomatique pour obtenir une reconnaissance internationale.

Elle a remporté ses premiers succès cette année, puisqu'elle a été reçue notamment par le président américain Reagan et par le premier ministre français Jacques Chirac. *Cette Alliance se déclare prête à* négocier avec l'Union soviétique. La reconnaissance internationale de l'Alliance islamique doit conduire Mikhaïl Gorbatchev à engager le seul dialogue qui mène à une solution politique et à la paix.

La pression de l'opinion publique internationale vient d'arracher Sakharov à l'exil. Elle doit aussi agir efficacement pour la paix en Afghanistan.

(*) Président du Bureau international Afghanistan.
(**) Président d'honneur de *Médecins du monde.*
(***) Doyen de la faculté de droit de Paris-Sud.

Société

Le reportage sur les casseurs

La cour d'appel tranche en faveur de TF 1

> *Le juge des référés ne saurait, a estimé la cour, procéder par voie* « d'immixtion dans les affaires d'autrui » *et la recherche de preuves ne peut* « servir de moyen de pression »

La première chambre de la cour d'appel de Paris, présidée par M. Pierre Drai, premier président, a rendu, vendredi 26 décembre, un arrêt par lequel elle estime qu'il n'y a pas lieu de confier à un huissier les pouvoirs d'« *investigation forcée* » demandés par MM. Charles Pasqua, ministre de l'intérieur, et Robert Pandraud, ministre délégué à la sécurité, à la suite de la diffusion, le 7 décembre sur TF 1, d'une séquence sur l'intervention des « casseurs » après les manifestations étudiantes.

Dans cette séquence, diffusée lors du Journal de 20 heures, un officier de CRS permettait le franchissement d'un barrage à un groupe de jeunes gens casqués se réclamant d'une idéologie d'extrême droite. L'interprétation donnée à ce geste par le commentaire et le montage des images était aussitôt contestée par MM. Pasqua et Pandraud, qui accusaient TF 1 d'avoir manipulé le reportage pour induire le téléspectateur en erreur. Mais, avant d'engager des poursuites, les ministres s'adressaient au juge des référés pour lui demander la mise sous séquestre des films et surtout la désignation d'un huissier chargé d'établir dans quelles conditions avaient été réalisés le montage et le commentaire.

Dans une ordonnance rendue le 17 décembre, le magistrat, Mme Huguette Le Foyer de Costil, faisait droit à la demande des ministres en chargeant un huissier de décrypter et de transcrire le texte de présentation et de déterminer « *à partir de quel film (...) ont été réunies les images montées et projetées, quels en sont les auteurs, s'ils appartiennent à TF 1 ou non, s'il s'agit ou non de journalistes professionnels, quelles sont les indications qui ont été données sur ces imagess et particulièrement au monteur et au commentateur (...).* »

Devant une mesure d'instruction aussi contraignante, l'avocat de TF 1, Me Georges Kiejman, interjetait appel et, le 24 décembre, devant la cour, il soulignait les dangers d'une décision qui conduisait à mettre la presse « *sous le contrôle permanent du ministre de la police* ».

Dans son arrêt, M. Pierre Drai lève un carton rouge vers Mme Le Foyer de Costil, en déclarant : « *Dans l'exercice de ses pouvoirs, le juge des référés ne saurait par lui-même ou par l'intermédiaire d'un « consultant » interposé, procéder par voie d'investigation forcée ou d'immixtion dans les affaires d'autrui, alors que le cadre et les limites d'une éventuelle saisine des juges du fond ne sont pas établies ni même déterminables.* »

Si l'article 145 du code civil permet au juge des référés d'ordonner « *toute mesure d'instruction* », la cour d'appel estime que le recours à ce texte n'est justifié que pour la recherche et la conservation de preuves, « *sans qu'il puisse servir de moyen de pression d'une partie sur l'autre ni permettre de décrire un fondement juridique pour une demande en justice ultérieure* ». La cour ajoute avec sévérité : « *Le pouvoir de coercition reconnu au juge doit être limité à ce qui est strictement nécessaire à la solution du litige.* »

Aussi les magistrats d'appel considèrent « *qu'il suffit pour la conservation des preuves* » de mettre à la disposition des juges du fond ultérieurement saisis la cassette vidéo contenant le film acheté par TF 1 à un journaliste indépendant et ayant servi de base au montage. La cour ordonne donc la mise sous séquestre de cette cassette, qui sera conservée dans les locaux de TF 1, « *après placement sous pli fermé et scellé* » par l'huissier de justice, qui ne devra se livrer à aucune opération de décryptage ou de duplication ni à aucune mesure d'investigation.

MARC PORTEY.

Quatre explorateurs dans les pas d'Amundsen

La reconquête du pôle Sud

COPENHAGUE
de notre correspondante

L'expédition scandinavo-britannique 1986 dans l'Antarctique n'a pas atteint l'un des principaux objectifs que s'étaient fixé ses organisateurs : planter, le 14 décembre, un drapeau norvégien et un drapeau britannique — dans un esprit de réconciliation — là où soixante-quinze ans plus tôt, l'explorateur norvégien Roald Amundsen avait été le premier à atteindre le point zéro du pôle Sud, à l'issue de la compétition dramatique qui l'avait opposé à l'Anglais Robert Scott.

L'équipe engagée dans cette aventure (qui n'est pas seulement sportive mais a des fins scientifiques) compte une femme — la glaciologue norvégienne Monica Kristensen, trente-cinq ans, chef du groupe — et trois hommes : le Britannique Neil McIntyre, spécialiste des mesures par satellite, et deux sous-officiers danois qui ont une longue expérience des patrouilles dans le Grand Nord groënlandais. Ils se sont heurtés, depuis leur depart de Nouvelle-Zélande, à une série de difficultés imprévues qui les ont retardés de plusieurs semaines. *L'Aurora*, le navire qui les transportait, a été à deux reprises immobilisé par les glaces et n'a pu se frayer un chemin dans la banquise que lentement, en zigzags, en usant de la dynamite. Ce n'est en définitive que le 17 décembre que l'expédition a quand même réussi à quitter la baie des Baleines pour entamer un aller et retour de 2 400 kilomètres, qui doit correspondre exactement au parcours effectué par Amundsen en 1911.

Ses quatre membres n'utilisent, autant que possible, que les moyens qui étaient alors à la disposition de l'explorateur norvégien, c'est-à-dire les skis et deux traîneaux tirés par vingt-deux chiens. Une différence de taille quand même : le ravitaillement a, en grande partie, été acheminé par un avion piloté par un Suédois.

Si tout se passe normalement et s'ils peuvent tenir le rythme de cinquante à cinquante-cinq kilomètres par jour, les nouveaux conquérants du pôle Sud pensent pouvoir retourner à la baie des Baleines aux environs du 1er mars. Ils sont en tout cas pressés par le temps, car l'été austral est de très courts durée.

CAMILLE OLSEN.

Post-scriptum sur notre démocratie

par Alfred Grosser

Les problèmes de notre enseignement supérieur restent entiers. C'est surtout notre démocratie qui a été mise à l'épreuve. Dans au moins trois domaines : le Parlement, la police et l'information. Des leçons fort différentes peuvent être tirées de la crise.

Il est profondément regrettable qu'étudiants et lycéens aient pu acquérir la conviction que le destin d'une loi se décide non au Parlement, mais dans la rue. Mais comment auraient-ils appris à respecter le principe essentiel de la démocratie parlementaire ? Le souvenir du grand rassemblement de 1984 planait sur les manifestations de 1986 : pourquoi ne pas chercher à contraindre la majorité parlementaire comme l'enseignement privé l'avait fait ? D'autant plus que l'Assemblée nationale a l'habitude d'être contrainte par le 49-3. D'autant plus qu'en 1986 comme en 1984 les conseillers intransigeants du prince se sont montrés plus puissants que le ministre désireux de respecter une règle essentielle de la démocratie : respecter la minorité, surtout quand elle est majoritaire dans le secteur social où l'on veut légiférer.

D'autant plus, enfin, que le ministre de l'éducation nationale, dans sa première communication du gouvernement, leur a exposé une étrange conception de la loi : « *Je constate qu'aujourd'hui, dans un certain nombre d'universités, la loi de 1984 n'est pas appliquée. Il faut donc faire adopter très vite une loi qui permette de faire sortir toutes les universités du provisoire.* » Il suffirait donc de désobéir à la loi pour que le gouvernement demande au législateur de la changer, au lieu d'exiger que les désobéissants se montrent bons démocrates, donc respectueux de la légalité.

∴

Les manifestants, pacifiques et paisibles bien plus que ceux de 1968, auraient dû, en bonne logique démocratique, voir dans les forces de police une protection de la paix contre les casseurs. Comment l'eussent-ils fait devant des matraquages dont les résultats ont épouvanté plus d'un secouriste de la Croix-Rouge, devant la coupable inaction au quartier Latin dans la nuit du samedi au dimanche ? Devant surtout l'absence des autorités responsables. Absence physique : en 1968 le préfet Maurice Grimaud constituait à lui seul une force d'interposition. Absence surtout pour le rappel des missions et de la déontologie de la police : seul Bernard Deleplace, secrétaire général de la Fédération autonome des syndicats de police, a dit ce qu'il fallait, alors que sa déclaration aurait dû être faite par l'un de ses deux ministres. Y compris la deuxième partie, celle que TF 1 et Antenne 2 n'ont pas donnée et qui constituait un plaidoyer pour le métier de policier, plaidoyer rendu crédible par la condamnation préalable des violations de la règle par des hommes chargés de faire appliquer la règle démocratique.

Oui, la télévision a parfois attisé le feu. Elle n'a guère songé à expliquer les problèmes universitaires, ce qui eût peut-être permis de dissiper certaines naïvetés chez nombre de manifestants. Mais quel bel exemple, quel beau modèle d'information démocratique parce que libre face au pouvoir ! D'autant plus qu'il s'agissait sans doute d'un chant du cygne. Un chant exceptionnel, sans précédent : la triste habitude de notre télévision, c'est que les journalistes se couchaient, vestes retournées ou prêtes à l'être, dès qu'un changement de pouvoir s'annonçait dans les institutions de télévision. Cette fois, c'est au moment même où les nouveaux patrons étaient nommés que FR 3, Antenne 2 et TF 1 en instance de privatisation ont tiré ensemble un feu d'artifice de journalisme vivant. Ils avaient d'autant plus de mérite que la CNCL, comme l'a dit *le Canard*, s'est couchée tôt, sans vouloir comprendre qu'une nouvelle mise au pas de la télévision détruirait un peu plus encore, aux yeux des étudiants et des lycéens, l'image de la démocratie libérale.

∴

Alors qu'en gros elle fonctionne mieux dans notre pays que dans l'immense majorité des pays représentés à l'ONU. Alors aussi que le mouvement contestataire a été cette fois bien plus respectueux qu'en 1968 des règles et procédures démocratiques. Alors, surtout, que les idéologies qui considèrent ces règles comme « bourgeoises », comme mécanismes d'asservissement d'un peuple aliéné, sont mortes chez nous, y compris chez nos intellectuels et nos étudiants. Sauf si le gouvernement les faisait revivre en ne revenant pas à une conception et à une pratique plus sérieuses de la démocratie pluraliste.

La guillotine en vitrine

(Suite de la première page.)

Robespierre, alors abolitionniste notoire, en avait été horrifié. Devant l'incapacité du docteur Guillotin à préciser sa pensée, le procureur général Roederer avait fini par faire appel aux lumières d'un docteur Louis, qui se prononça alors pour l'introduction en France de cette machine « *sûre* ». Si elle ne passa pas à la postérité sous l'appellation plus attendue de « Louisette », c'est simplement, rappelle le catalogue de l'exposition, parce que, pour les libellistes de l'époque, « *machine* » rimait précisément avec « *guillotine* ». Mais l'engin était si exotique que, lorsque l'on dut en construire le premier exemplaire au printemps 1792, il fallut faire appel à l'habileté d'un facteur de piano... allemand, Tobias Schmidt.

L'exposition s'attarde évidemment beaucoup sur l'exécution de Louis XVI et tente de restituer l'emballement de la Terreur : Marie-Antoinette, Charlotte Corday, mais aussi bientôt Philippe-Egalité, Bailly, Danton, Hébert, Chaumette et jusqu'à Robespierre lui-même, qu'une première gravure satirique montre « *guillotinant le bourreau après avoir fait guillotiner tous les Français* », tandis que d'autres le dépeignent mourant lui-même sur l'échafaud en « *Catilina moderne* » et, finalement « *traître* » au peuple qui s'était confié à lui ; ce 10 thermidor an II (28 juillet 1794) qui marque, selon les auteurs de l'exposition, la fin de la « *Guillotine politique* », est le début d'un usage plus « social » de l'instrument. Exposés à Florence, les vingt moulages en plâtre des « chauffeurs de la bande d'Orgères », exécutés en 1800 à Paris pour divers crimes et délits, attestent ce passage.

Un soupçon vient au visiteur : n'y aurait-il pas quelque intention « révisionniste » dans une telle exposition, une manière de relecture contre-révolutionnaire de la Révolution, à travers son instrument à l'époque considéré comme l'indispensable « *poignard des patriotes* », mais aujourd'hui jugé fort peu glorieux ? M. Arasse ne cache pas sa « *joie à saccager le silence* » des meilleurs historiens sur ce sujet. Pour sa part pourtant, M. Philippe Bordes, directeur du musée de la Révolution de Vizille et donc au-dessus de tout soupçon, estime qu'il est « *toujours bon d'aborder les objets polémiques dans leur complexité* » et que le fait de poser « *en véritable historien un regard relatif sur les choses les plus dramatiques ne peut que dépassionner le débat* ».

JEAN-PIERRE CLERC.

RELIGIONS

Une lettre du Père Kolvenbach

Le supérieur des jésuites veut renforcer le dynamisme de la Compagnie

Dans une longue lettre aux 28 000 jésuites du monde entier, que vient de publier le bulletin de la province jésuite de France, le Père Peter-Hans Kolvenbach, supérieur général, propose une amélioration du fonctionnement interne de la Compagnie.

Il demande aux supérieurs de chaque province, nommés par lui à Rome, de faire preuve de plus d'esprit de décision. Mais il insiste en même temps sur le développement de la concertation dans les communautés et les établissements de jésuites. La vertu d'obéissance n'est pas incompatible avec la tradition jésuite du « *discernement apostolique en commun* », que le Père Kolvenbach veut remettre en honneur.

Dans sa lettre, le supérieur général déplore « *la tendance à l'individualisme* (dans la Compagnie), *une certaine forme de réserve et de pudeur, la difficulté à assumer ou à dépasser des désaccords réels, qui peuvent porter sur l'Eglise, sur la Compagnie elle-même ou sur l'analyse de la réalité, voire une tendance à l'intolérance* ».

Elu en 1983 par la trente-troisième congrégation générale, le Père Kolvenbach, qui est néerlandais, manifeste dans cette lettre une certaine impatience quant à la marche de la Compagnie. Successeur du Père Arrupe, il reste fidèle à ses orientations et exprime la même volonté que lui d'adapter la mission des jésuites aux « *défis nouveaux* » du monde.

« *Il faut dire clairement*, souligne le Père Kolvenbach, *que l'objet du discernement ne se limite pas aux cas d'ouverture et de fermeture d'œuvres apostoliques* (aux grandes maisons d'enseignement et de retraite tenues par des jésuites). *Il doit se faire sous toutes les formes possibles, sur l'expérience de l'apostolat et sur la manière de la réaliser. Il lui faut rechercher continuellement les moyens les plus adaptés pour accomplir fidèlement et de manière efficace la mission reçue, en tenant compte des circonstances en continuelle évolution* ».

C'est pour renforcer le dynamisme d'une Compagnie qui souffre aussi d'une pénurie de vocations que le Père Kolvenbach souhaite à la fois un meilleur exercie de l'autorité des supérieurs et une plus grande mobilité des jésuites.

REPÈRES

Justice

Information contre X après la mort d'un jeune malfaiteur à Toulouse

Le parquet de Toulouse a ouvert une information contre X après la mort d'un jeune malfaiteur, Jean-Paul Correia-Martins, vingt ans, tué, dans la nuit du 23 au 24 décembre, par un policier au terme d'une course-poursuite (*le Monde* du 27 décembre).

Selon un communiqué du procureur, le but de cette procédure est de « *confirmer les éléments de l'enquête préliminaire faisant apparaître qu'il a été fait usage des armes conformément aux dispositions légales et dans un état de légitime défense. (...)* » Il ajoute que Jean-Paul Correia-Martins, « *conduisant une voiture volée, a délibérément foncé sur les deux fonctionnaires de police qui cherchaient à l'interpeller alors qu'ils se trouvaient sur la chaussée* ».

D'autre part, la police a arrêté, vendredi 26 décembre, le cinquième occupant de la voiture, Jean-Marc Chériet, dix-neuf ans, qui avait réussi à s'enfuir au moment des faits. Contrairement aux autres passagers du véhicule, seulement entendus comme témoins, il pourrait être poursuivi pour vol de voiture.

Chériet et Correia-Martins étaient sortis de prison respectivement le 14 novembre et le 1er décembre. Ils avaient été condamnés pour agressions de personnes âgées et escroqueries avec des chèques volés.

Sécurité

Trois extrémistes italiens arrêtés dans le Val-d'Oise

Trois militants italiens d'extrême gauche, dont une femme, ont été appréhendés mercredi 24 décembre à Enghien-les-Bains (Val-d'Oise) et déférés au parquet de Pontoise, vendredi après-midi. Inculpés de détention et usage de faux documents et d'infraction à la législation sur le séjour des étrangers en France, ils ont été écroués.

Des mandats d'arrêt internationaux avaient été délivrés contre deux d'entre eux par les autorités judiciaires italiennes.

Le premier, Roberto Soraggi, vingt-neuf ans, de Burge (Italie), membre de l'organisation Autonomie ouvrière, était recherché depuis novembre 1983 par un juge d'instruction de Florence « *pour incendie criminel et séquestration de personnes* ».

Le deuxième, Roberto Gemignagni, quarante ans, de Livourne, militant d'Action révolutionnaire, était l'objet de trois mandats d'arrêt délivrés en 1984 et 1985 pour constitution de bande armée, tentative d'homicide, tentative de séquestration de personnes, transport et détention d'armes de guerre et d'explosifs.

En revanche, Susanna Mattei, trente-quatre ans, de Florence, suspectée d'appartenir à Prima Linea, n'était pas recherchée par la justice italienne.

C'est à la suite d'une information émanant de la section opérationnelle et des recherches spécialisées de la direction centrale des Renseignements généraux que des enquêteurs du SRPJ de Versailles ont interpellé les trois Italiens alors qu'ils regagnaient séparément leur domicile au 4, rue du Départ, à Enghien-les-Bains.

Les policiers y ont saisi une somme importante en francs français et en monnaies étrangères, plusieurs fausses cartes d'identité, et permis de conduire, ainsi qu'un scanner.

● **Faux billets de 200 F dans le Doubs et le Jura.** — Un restaurateur de Montmirey-le-Château (Jura), Jean-Pierre Uny, trente ans, a été appréhendé le 23 décembre à Lons-le-Saunier après avoir écoulé une trentaine de faux billets de 200 F dans plusieurs magasins de cette ville et de Besançon (Doubs). Lors d'une perquisition à son domicile, les enquêteurs ont saisi environ cent soixante-dix faux billets. Jean-Pierre Uny a été écroué.

Culture

CINÉMA

Biographies de metteurs en scène

En livres luxueux ou studieux les vies des cinéastes racontent l'histoire d'un siècle.



Jean Renoir en 1960

On a beaucoup écrit sur Jean Renoir. Après les travaux de Claude Beylie, Claude Gauteur, Daniel Serceau, pour ne citer qu'eux, tout semble être dit. Pourtant, de nouveaux livres paraissent. Célia Bertin, auteur d'un ouvrage sur *Marie Bonaparte* applique sa méthode d'investigation historique, familiale, psychologique à Jean Renoir (1). Résultat : une biographie passée au tamis, des origines à la mort, l'ombre d'Auguste Renoir posée sur le fils, la vie privée et la création cinématographique interdépendantes. Certains éléments sont déjà connus, l'ensemble n'apporte pas de révélation majeure, mais passionne comme une aventure perpétuelle.

Dans son album *Jean Renoir, le jeu et la règle*, préfacé par Claude-Jean Philippe (2), Roger Viry-Babel reprend les grandes lignes de la biographie, puis raconte l'histoire de chaque film, cite les mises en scène de théâtre. Des extraits de critiques viennent à l'appui. La qualité du papier, de la mise en pages, des reproductions photographiques lui donne un petit air luxueux. C'est beau à voir et à feuilleter, donc. Pourquoi pas ?

Bien plus modeste et cependant plus essentielle est la réédition dans la collection « Ramsay poche cinéma » (grand format) des *Entretiens et propos* de Jean Renoir (3) réunis en 1979 dans un numéro spécial des *Cahiers du cinéma*.

On prétend que les livres de cinéma se vendent mal, ou pas très bien, et on en voit surgir de tous les côtés ces temps-ci, dont beaucoup sous forme d'albums très soignés, et coûteux. On ne résistera pas au *Richard Brooks*, de Patrick Brion (4). Voilà un sujet, un cinéaste, qui n'est pas rebattu. Brooks appartient au cinéma hollywoodien, mais il y occupa, dans les années 50, une place particulière.

Avec son érudition sans défaut et son enthousiasme cinéphilique, Patrick Brion replace le journaliste, scénariste et metteur en scène dans son époque, dans ses films. C'est fou ce qu'il peut y avoir à lire dans cet album, et on n'en perd pas une ligne. Les photographies étonnantes accompagnant, cajolant le texte, on s'en régale. Richard Brooks valait, en France, un livre comme celui-là.

Bravo aussi à Michel Perez pour *les Films de Carné* (5), car il fallait bien en arriver à réviser le cas de ce cinéaste, créateur lié aux années 30-40, et tombé dans l'oubli chez nous après avoir été tellement célèbre. Film par film, Michel Perez recommence l'itinéraire de Carné, s'attache à percer sa personnalité profonde, au-delà de la collaboration si déterminante avec Jacques Prévert. Il analyse ses sources d'inspiration, fait redécouvrir tout un art du tournage en studio.

Des pages pertinentes éclairent les véritables raisons de l'échec des *Portes de la nuit*, et les œuvres qui suivent, mal accueillies en leur temps, retrouvent, ici, leur importance. Certes, après le succès des *Tricheurs*, Marcel Carné a piloté à vue, entre les écueils de la production commerciale et les récifs de la « nouvelle vague ». On ne peut ignorer chez lui les ombres pas plus que les lumières. C'est l'honnêteté intellectuelle de Michel Perez.

Chez Edilig, Gaston Haustrate passe en revue les films d'*Arthur Penn* (6) avec cet esprit pédagogique qui distingue la collection « Cinégraphiques ». Il dégage les lignes de force entre la thématique et la mise en scène, et certaines hantises de ce cinéaste singulier. Dont acte. Arthur Penn n'est pas un chouchou des éditeurs français. Mais ici les reproductions cinématographiques ne sont pas fameuses.

Défaut général aussi de l'excellente collection « Rivages-cinéma », qui présente des biofilmographies dans un format de poche et pour un prix très modique. Et l'on ne trouve pas dans cette collection de cinéastes galavandés. Après un *Eric Rohmer*, par Joël Magny, honneurs aux Américains avec *Mankiewicz*, par N.T. Binh, *Martin Scorsese*, par Michel Cieutat, *John Cassavetes*, par Laurence Gavron et Denis Lenoir (7). Chaque auteur a sa propre démarche (la plus originale étant celle de Binh pour Mankiewicz) et, finalement, on apprend beaucoup de choses sur le caractère des cinéastes, leur façon de tourner, leur situation, en somme, historique.

Encore un Américain pour finir. Et pas n'importe lequel : Samuel Fuller. Il raconte des « histoires d'Amérique » à Jean Narboni et Noël Simsolo (8). En fait, c'est un gros recueil d'entretiens recueillis au printemps 1985, organisés sur des thèmes majeurs : l'enfance, New-York, fascisme et communisme dans les années 30, l'écrivain, la guerre, etc. Le mac-carthysme n'est pas oublié.

La traduction française de Dominique Villain suit le débit et la pensée de ce narrateur né qu'est Fuller, capable de fabuler lorsque sa mémoire le trahit, mais toujours fidèle à sa vérité. Martin Scorcese a préfacé le livre, et vous saurez pourquoi les films de Fuller l'obsèdent.

JACQUES SICLIER.

(1) *Jean Renoir*, par Célia Bertin. Librairie académique Perrin, 482 p., un cahier photos, 135 F.

(2) *Jean Renoir, le jeu et la règle*, par Roger Viry-Babel. Editions Denoël. Album relié sous jaquette, 192 p., ill.

(3) *Jean Renoir, entretiens et propos*. « Ramsay-Poche cinéma », 166 p., ill.

(4) *Richard Brooks*, par Patrick Brion. Editions Chêne. Album relié sous jaquette, 240 p., ill., 360 F.

(5) *Les films de Carné*, par Michel Perez. Editions Ramsay, album relié sous jaquette, 174 p., ill., 290 F.

(6) *Arthur Penn*, par Gaston Haustrate. Edilig., collection « Cinégraphiques », album broché, 126 p., ill., 110 F.

(7) « Rivages-cinéma ». *Rohmer*, par Joël Magny, 218 p., ill., 35 F ; *Mankiewicz*, par Binh, 260 p., ill., 35 F ; *Scorcese*, par Cieutat, 284 p., ill., 45 F ; *Cassavetes*, par Gavron et Lenoir, 180 p., ill., 39 F.

(8) *Il était une fois Samuel Fuller*. Editions Cahiers du cinéma, 352 p., un cahier photos, 149 F.

NOTES

Du côté des enfants

Le Théâtre du Mantois et la Compagnie Bazilier viennent de créer une *Cendrillon* mise en scène par Jean-Charles Lenoir : la Cendrillon de la scène y est confrontée à ses images, et le spectacle se veut va-et-vient entre la mémoire collective et la mémoire individuelle.

Le WRZ Théâtre présente un spectacle musical à Dejazet, *Coco Rico Mélodie*, comédie musicale *« pour rêver, rire et chanter, voyager au-delà des différences et des évidences »* (jusqu'au 10 janvier).

Mais la création la plus attendue est sans doute, au Grand Edgar, jusqu'au 31 janvier, de *Sido et Sacha*, une pièce nouvelle de Claude Morand, très rare et très doué écrivain pour jeune public qui fait dialoguer un chat et une chienne. Une fable vivante sur la préférence et la différence, l'amour et le chagrin.

B. R.

★ *Cendrillon*. Théâtre du Mantois, tél. 30-33-02-26.

★ *Sido et Sacha*. Grand Edgar. Tél. 43-20-90-09.

« Non, je ne suis pas du tout un excentrique » par Glenn Gould

Troisième et dernier volume des textes réunis et présentés par Bruno Monsaingeon. Beaucoup des idées développées par le grand pianiste canadien dans les livres précédents (*le Monde* du 19 décembre 1985) se retrouvent à travers ces entretiens, mais l'on y éprouve toujours le même plaisir de la « conversation » avec un homme irrépressiblement vivant. Et d'ailleurs Gould oblique sans cesse vers quelque remarque ou souvenir savoureux et souvent drôlatique.

La partie la plus substantielle de cet ensemble réside sans doute dans la « vidéoconférence », où Monsaingeon a rassemblé en un « plantureux montage » quantité d'éléments divers, empruntés à des interviews, des notes, des fragments d'émissions, etc. Malgré quelques redites ou digressions un peu longues, il y a là comme un « corps de doctrine », ou au moins une expression structurée de la pensée de Gould d'une concentration plus forte que d'habitude.

Merveilleuses semences que l'on aimerait voir germer dans la tête des interprètes et des auditeurs pour que leur perception de la musique reste toujours neuve et joyeuse. On n'est pas obligé pour autant d'épouser ses opinions sur Mozart, Schubert ou Chopin.

J. L.

★ Fayard, 238 pages, 120 F. Signalons que les quatre films passionnants de Bruno Monsaingeon sur Gould, réalisés en 1974, sont disponibles en vidéocassettes (Editions du Léonard, 56 *bis*, rue du Louvre, 75001 Paris ; durée totale : 2 h 30, 900 F).

Bernard Marcadé dadaïste toujours

Eloge du mauvais esprit, dit le titre. Un sous-titre tel que : *« Mémoires d'un petit-fils de Marcel Duchamp, qui regrette grand-père même s'il fait semblant de ne pas respecter sa mémoire »*. Bernard Marcadé a des certitudes dont la clarté, du moins, à défaut d'exactitude, mérite considération. Il opine, après quelques autres, en faveur du pastiche, de la plaisanterie d'art, du faux-semblant et de la parodie, en faveur de tous les procédés et de toutes les formules contemporaines qui reposent sur la doctrine de la fin de l'art tel « qu'on l'a connu autrefois ».

Confusion, écrit l'auteur : *il cherche moins à y remédier, la croyant lui-même irrémédiable, qu'à la décrire*, illustrant son postulat d'exemples fameux. Cet éloge est d'abord celui de tous les artistes qui ont lié leur nom à la « déconstruction » et au scepticisme, de Broodhaers à Richter en passant par Buren, Alberola, Boltanski, Polke, Gilbert and George ou Annette Messager.

Ce gotha de la dérision est précieux, ne serait-ce que parce qu'il fait apparaître cohérences et proximités là où, d'ordinaire, effets de mode et actualités interdisent l'usage des catégories et des généalogies. Marcadé a fait œuvre d'historien autant que d'apologiste, et si l'on regrette parfois que l'enthousiasme l'aveugle, si l'on peut s'amuser de quelques règlements de comptes philosophiques un peu sommaires, il reste que cette défense des dadaïstes *d'aujourd'hui a de l'énergie*, du style de l'humour, et que le critique s'y montre à sa manière le frère en ironie de ceux qu'il encourage.

Ph. Da.

★ Editions La Différence, 302 pages, 138 F.

Studio A

On n'avait pas vu Bernard Bonvoisin sur une scène depuis la séparation, *il y a un peu plus de deux* ans, de Trust, le seul groupe français (version hard-rock), qui a rivalisé avec Telephone. Invité le mardi 23 décembre pour l'inauguration du studio A, une nouvelle boîte de nuit au 45, rue de Ponthieu, c'était un concert improvisé pour se mettre en jambes. Sur la petite scène, on était bien loin des grandes salles pleines d'un public fanatisé.

Pour Bernard Bonvoisin, il faut repartir de zéro, regagner une place dans un paysage musical qui a pas mal changé avec d'autres têtes d'affiche même si le hard-rock reste un courant porteur. Ses musiciens sont différents, mais la musique est *grosso modo* la même, solide, efficace, sans grand intérêt.

Au bout du compte ça n'a que peu d'importance car, comme à l'époque de Trust, tout repose sur les épaules du chanteur. Et c'est ce qu'il y a de fascinant chez Bernard Bonvoisin : une puissance époustouflante, l'instinct animal de la scène, la poigne, l'énergie d'un Hallyday, l'émotion d'un Brel, il est l'une des seules voix convaincantes du rock en France. Gueule de petite frappe, nerveux, mastoc, tout en hargne et de cuir noir vêtu, il a vraiment ça dans la peau. Avec élégance.

A. W.

Bon à tirer

Graphisme glacé, greffé d'encarts blancs, effroyablement illustré d'images ternes, la mise en page réfrigérante de *la Recherche photographique* n'a rien pour séduire. Réalisée en collaboration avec l'université de Paris-VIII afin de permettre à des universitaires et historiens de publier leurs recherches, cette revue semestrielle, dirigée par André Rouillé, propose pour sa première livraison un sommaire articulé autour des photographies du corps.

Parmi d'excellentes études de Claire Bustarret et Catherine Floc'hlay, on notera surtout la réflexion critique et historique inventive, intelligemment fondée, de Jean Arrouye sur l'effet dépaysant du paysage, les vues « vides », frigides des hôpitaux 1930 par le studio Chevojon et une savoureuse analyse clinique du « corps et ses fantômes » par Philippe Dubois.

A défaut de rivaliser avec l'iconographie chatoyante de (feu ?) *Photographies*, et pour l'heure sans signatures étrangères, ce nouvel organe devrait réviser sa présentation si, pour être à hauteur de ses intentions et de la qualité de ses textes, et réellement conquérir des lecteurs.

P. R.

★ *La Recherche photographique*, édité par Paris Audiovisuel, les Presses universitaires de Vincennes, l'université de Paris-VIII, 35, rue de la Boétie, Paris-8e, n° 1, 64 pages, 50 F.

★ Paraît également *le Corps et son image, photographies du dix-neuvième siècle*, par André Rouillé et Bernard Marbot, éditions Contrejour, 142 pages.

EXPOSITIONS

Buren baroque à Villeurbanne

Le nouveau Musée de Villeurbanne est devenu, pour trois mois, la maison de Buren. Ou plutôt son palais, comme on parle, à la foire, de palais des glaces, ou, dans les contes, de palais des merveilles.

Une enfilade de vingt-deux chambres assez labyrinthique pour donner l'illusion, qu'une fois entré, on ne saurait en sortir, moins juxtaposés qu'emboités comme les espaces truqués coexistant à l'intérieur d'une malle de prestidigitateur. C'est Buren à Villeurbanne. Si toute demeure exprime la personnalité de son propriétaire, Daniel Buren se révèle là tel qu'en lui-même les médias ne l'ont pas vraiment changé : éternel enfant bricoleur qui s'invente des décors de papier *découpé pour faire du monde un* kaléidoscope aux inépuisables scintillements.

L'exposition « Le nouveau musée comme lieu », conçue dans et pour le cadre bien peu muséal de cette ancienne école de quartier réaménagée, est le fruit d'une collaboration fidèle de Daniel Buren et du fondateur du nouveau musée, Jean-Louis Maubant. Le premier acte en avait été Ponctuation, en 1980, un travail sur la statuaire de Lyon et de Villeurbanne, qui avait permis à l'artiste d'apposer sa marque-étalon sur les sculptures des rues et des places sous prétexte de les inventorier. Buren était alors peu reconnu par les médias : l'opération n'avait pas fait grand bruit. *Mais ses liens* avec le nouveau musée l'avaient amené à présenter là, en 1982, sa « frise » de verres peints découpés.

« Comme lieu » est une sorte de rétrospective réunissant une quarantaine d'œuvres déjà vues, individuellement, dans des musées ou galeries de Tokyo, d'Eindhoven, d'Albuquerque, de Turin, de New-York ou de Paris. Mais l'originalité de l'exposition tient au fait que ces œuvres, assimilables souvent à des installations, n'existent qu'*in situ*, qu'elles doivent donc s'adapter à un espace particulier, et que Buren les a recréées ou réactivées en fonction du nouveau musée, les « rejouant » comme autant de morceaux d'une musique aléatoire.

L'exposition tout entière devient dès lors l'œuvre même et les pièces prennent, à travers l'ensemble, un sens nouveau qui est sans doute leur vrai sens : celui de fragments combinables d'un tout instable, ludique et chatoyant, qui peut passer par autant d'états que de situations offertes par les musées d'accueil. Après Villeurbanne, l'exposition sera présentée en tournée à Paris (au Musée des arts décoratifs), à Madrid, à Chicago, à Montréal, à Lucerne, à Bruxelles, à New-York...

Œuvre hasardeuse ? En partie, oui, mais régie cependant par des rapports numériques fixés à l'avance par l'auteur. Le public ne les perçoit peut-être pas. Du moins a-t-il le plaisir de se perdre dans ce micromonde où la rayure verticale se prête aux variations les plus inattendues, démultipliée et décomposée en reflets brisés, détournée en lignes de fuite et fausses perspectives, sans cesse théâtralisée par des truquages élémentaires mais efficaces, comme ce ventilateur, qui transforme un banal panneau en rideau de scène agité par de mystérieux orages.

Ces mouvances et ces tromperies optiques font d'ailleurs apparaître la dimension baroque, jusque-là insoupçonnée, de l'œuvre de Buren, qui réussit ce tour de force de dépasser, avec ses fameuses rayures, les effets déstabilisants des volutes et des arabesques.

BERNADETTE BOST.

★ Daniel Buren : le nouveau musée comme lieu — situation, 11, rue Docteur-Dolard, à Villeurbanne, jusqu'au 15 février. Tous les jours, sauf le mardi, de 14 h 30 à 19 heures, et, à partir du 4 mars, au Musée des arts décoratifs de Paris.

A La Villette et à Beaubourg

Les arts de bouche

A l'heure où les laborantins nous préparent des radis gros comme des melons et des poulets à quatre ailes, à Beaubourg et à La Villette, on s'intéresse à nos habitudes alimentaires.

A Beaubourg, le Centre de création industrielle présente à travers une douzaine de vitrines en forme de faitout géants, « A table » ; la Cité des sciences de La Villette inaugure son Espace entreprise de 4 500 mètres carrés avec « La planète alimentaire », qui devrait « engloutir » trois millions de visiteurs jusqu'au mois de mars.

Ici comme là, on a fait appel à des sponsors : au Centre Pompidou, Moët-Hennessy, *le leader français* du champagne et du cognac — dont le président Alain Chevallier est administrateur de Beaubourg depuis un mois — a financé un tiers de l'exposition en versant 1 million de francs. A La Villette, les quarante-six partenaires (vingt-neuf entreprises plus des organismes publics, comme l'ANVAR ou le CNAM, ou privés, telle l'Union syndicale de la conserve, ont payé un ticket d'entrée de 50 000 F à 200 000 F). Impossible de poser le pied sur cette planète sans être assailli par un brouhaha digne du Salon de l'alimentation.

Le visiteur, auquel on a prévu un voyage sans circuit préétabli, erre comme un touriste abandonné par son guide devant les modules publicitaires de Casino, les tubes transparents remplis de croquettes de soja lyophilisées et la fresque consacrée au père Dodu. Le parcours est ponctué d'escales : un compartiment de TGV, un linéaire de supermarchés sont reconstitués. Dans le genre dépaysant, on ne pouvait rien faire de mieux.

Très vite, la curiosité s'épuise : les informations entrelardées de réclames (voir les plaques-promo pour Hit Burger à côté d'un tableau sur la chaîne des métiers de la viande) semblent sortir d'un journal d'entreprise.

Il manque une coordination, des explications. Ainsi la cuisson sous vide est illustrée par quatre photos en noir et blanc et des sachets d'andouillettes jaunasses oubliées dans une vitrine. Seules les animations présentent un intérêt (fabrication en direct de truffes en chocolat, laboratoires d'analyse sensorielle), mais lorsque l'attaché scientifique entame son exposé sur le marché du sucre, il est interrompu par les « miam » et les « beurk » des spots *publicitaires du monde entier diffusés sur petit écran.*

A Beaubourg, la démarche est moins commerciale, plus culturelle. Au CCI (*Centre de création industrielle*), qui avait déjà organisé une exposition sur le même thème en 1970, on s'est mis à table en chaussant des lunettes de sociologues afin d'analyser ces nouveaux phénomènes : l'internationalisation du goût, l'entrée du design dans les décors de restaurant et dans les cuisines, le lancement de produits de plus en plus abstraits (copeaux, pulpes, mousses) auxquels correspond une surenchère de l'emballage.

La coexistence houleuse entre la tradition et l'innovation est concrétisée par une série de face-à-face : nourritures de l'an 2000 contre architectures pâtissières, baroquissimes *fleuris de roses en sucre, outils* traditionnels (du pilon à purée au couteau tranche-lard) et accessoires modernes (poêle à frire en fer noir mise au point par Alessi pour Troigros), bouillons et fast food, cuisines de 1950 et de 1987.

Les visiteurs (huit mille par jour) découvrent qu'on installe des cafétérias dans des anciens cinémas, certains se souviennent de leur jeunesse en regardant une table encombrée de savons de Marseille, de paquets de chicorée et de bouillon en tablettes. Mais à lire les commentaires explicatifs, on a parfois l'impression que toute la France vit dans du Starck et mange dans des assiettes Putman : *« Les fleurs et les guirlandes sont balayées par la force du noir et du blanc, symbolique d'une volonté de modernité définitive »*, lit-on à côté de la vitrine des arts de la table contemporains.

Ceux que ce domaine intéresse pourront prolonger leur visite dans la galerie des Brèves, où le CCI présente des verres et des services dessinés, de 1900 à nos jours, par Hoffmann, Puiforcat, Lalique, Roger Tallon, Castiglioni ainsi que des modèles conçus par des couturiers comme Per Spook. Ils reviendront sur la plateforme aux faitout pour fouiner dans la librairie, assister aux nombreuses « animations-cuisine » orchestrées par les chefs de nos régions (de Robert Bardot du Flambard de Lille à Emile Jung, la toque strasbourgeoise du Crocodile) ou aux conférences-débats sur le thème « Vin et alcool d'hier et aujourd'hui ».

LAURENCE BENAIM.

★ « A table », CCI du Centre Pompidou, jusqu'au 9 mars 1987.

« *Les arts de la table* », galerie des Brèves du CCI, Centre Pompidou : jusqu'au 19 janvier.

« La planète alimentaire », Espace entreprise de la Cité des sciences de La Villette, jusqu'au 30 mars.

Spectacles

théâtre

Les salles subventionnées

OPÉRA (47-42-57-50), sam. à 20 h 30 : Ballets Robbins-Balanchine.

SALLE FAVART (42-96-06-11), sam., 19 h 30 : Concert Robinson Crusoé.

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15), dim. à 14 h 30 : la Parisienne et Veuve ! ; sam. à 20 h 30 ; lun. à 14 h 30 : le Bourgeois gentilhomme ; dim. à 20 h 30 : le Songe d'une nuit d'été.

PETIT ODÉON (43-25-70-32) sam. à 18 h 30 : Regarde, regarde de tous tes yeux, de Danièle Sallenave.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83), sam. à 20 h, dim. à 15 h : l'Opéra de quat'sous.

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77), sam. à 21 h, dim. à 14 h 30 : Lyon opéra ballet (Maguy Marin) ; sam., dim., 18 h 30 : Philippe Genty.

CARRÉ SILVIA-MONFORT (45-31-28-34), sam. à 20 h 30, dim. à 16 h : la Tour de Nesle, d'Alexandre Dumas ; sam. à 16 h : Yiddish cabaret.

Les autres salles

ANTOINE (42-08-77-71), sam. 17 h et 21 h, dim. 15 h 30 : Lily et Lily.

ARTS-HEBERTOT (43-87-23-23), sam. 20 h 30, 2e épisode : Ariane ou l'Age d'or.

ASTELLE-THÉATRE (42-38-35-53), sam. 20 h 30, dim. 16 h : Mon Isménie.

ATELIER (46-06-49-24), sam. 18 h, dim. 15 h 30 : Adriana Monti.

BASTILLE (43-57-42-14), sam., dim. 19 h : le Tunnel ; sam. 21 h 30, dim. 17 h : la Mouette.

BATACLAN (47-00-30-12), sam., dim. 20 h 30 : Kabaret de la dernière chance.

BOUFFES DU NORD (42-39-34-50), sam. 20 h 30, dim. 15 h : le Récit de la servante Zerline.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24), sam. 18 h et 21 h 30, dim. 15 h 30 : le Nègre.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24), sam. 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h 30 : Clérambard.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41), sam. 21 h, dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22), sam., dim. 20 h 30 : Orlando Furioso.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11), sam. 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h 30 : Poil de carotte.

DAUNOU (42-61-69-14), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : Y a-t-il un otage dans l'immeuble ?

DÉCHARGEURS (42-36-00-02), sam. 15 h et 18 h 30 : Platéro et moi (dern.) ; sam. 22 h, dim. 17 h : Naître ou naître pas.

DIX HEURES (42-64-35-90), sam. 16 h et 18 h 30, dim. 18 h 30 : Slippard ; 20 h 30, dim. 16 h : les Chaussures de Mme Gilles : sam. 22 h, dim. 14 h 30 : l'Odieux visuel.

EDEN-THÉATRE (43-56-64-37), sam. 21 h : Du sang sur le cou du chat.

EDOUARD VII (47-42-57-49), sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : les Clients.

ESPACE GAITÉ (43-27-95-94), sam. 20 h 30, dim. 16 h : Jeune couple ; sam. 22 h 15 : Confidence.

ESPACE KIRON (43-75-50-25), sam. 22 h 30 : Une femme légère.

ESPACE MARAIS (42-71-10-19), sam. 20 h 30 : l'Amour en pièces ; sam. 22 h 30, dim. 17 h : les Chiards du grand mec.

ESSAION (42-78-46-42), sam. 17 h et 20 h 30, dim. 17 h : le Chemin d'Anna Bergoton.

FONTAINE (48-74-74-40), sam. 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h 30 : le Système Ribadier.

GAITÉ MONTPARNASSE (45-26-14-39), sam. 18 h 30 et 20 h 45, dim. 15 h : le Passé défini (spectacle Jean Cocteau).

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61), sam. 19 h : La vie est un grand toboggan, (dern.) ; 20 h 30 : Naître ou ne pas naître (dern.).

GRAND EDGAR (43-20-90-09), sam. 20 h 15 : la Drague ; 22 h : la Mariée mise à nu par ses célibataires, même.

HUCHETTE (43-26-38-99), sam., dim. 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99), sam. 21 h, dim. 15 h : la Valse du hasard.

LUCERNAIRE (45-44-57-34), II : sam. 19 h 45 · Arlequin serviteur de deux maîtres ; 22 h 15 : Ainsi sois je.

MADELEINE (42-65-07-09), sam. 16 h 30 et 21 h, dim. 15 h 30 : Deux sur la balançoire.

MARAIS (42-78-03-53), sam. 20 h 30 : la Comédie sans titre.

MARIGNY (42-56-04-41), sam. 21 h, dim 14 h 30 et 18 h 30 : les Brumes de Manchester.

MARIE-STUART (45-08-17-80), sam. 20 h 15 : Savage/Love.

MATHURINS (42-65-90-00), sam. 18 h et 21 h, dim. 15 h 30 : les Petits Oiseaux.

MICHEL (42-65-35-02), sam. 18 h 45 et 21 h 40, dim. 15 h 30 : Pyjama pour six.

MICHODIÈRE (47-42-95-22), sam. 18 h 30 et 21 h, dim. 15 h : Double mixte.

MOGADOR (42-85-28-80), sam. 20 h 30, dim. 15 h : l'Avare.

MODERNE (48-74-10-75), sam. 21 h, dim. 16 h : l'Entretien de M. Descartes avec M. Pascal le Jeune.

MONTPARNASSE (43-22-77-74), Grande salle, sam. 17 h et 21 h, dim. 15 h 30 : la Maison du lac. Petite salle, sam. 21 h, dim. 16 h : Bonsoir maman.

NOUVEAU TH. MOUFFETARD (43-31-11-99), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : l'Idiot.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : Mais qui est qui ?

ŒUVRE (48-74-42-52), sam. 20 h 45, dim. 15 h : Léopold le bien-aimé.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), Grande Salle, sam. 20 h 30 : F. Chopel ; 22 h 15 : Kilowatt. Petite salle, sam. 21 h : Une mouche dans la tête.

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), sam. 18 h 45 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : l'Amuse-gueule.

PLAINE (42-50-15-65), sam. 20 h 30, dim. 17 h : Amesamour.

POCHE (45-48-92-97), sam. 21 h, dim. 15 h : Amédée ou comment s'en débarrasser.

PORTE DE GENTILLY (45-80-20-20), sam. 20 h 30, dim. 16 h : Edda Gabler.

POTINIÈRE (42-61-44-16), sam. 18 h et 21 h, dim. 15 h : Chat en poche.

RENAISSANCE (42-08-18-50), sam. 21 h : la Maison des Jeanne et de la culture.

ROSEAU-THÉATRE (42-72-23-41), sam. 19 h : J'ai tout mon temps, où êtes-vous ? ; sam. 20 h 45 : Histoire de Maheu le boucher.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47), sam. 20 h 45, dim. 15 h : Faisons un rêve.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93), sam., dim. 21 h : le Cocktail de Sergio.

STUDIO DES CHAMPS-ELYSÉES (47-23-35-10), sam. 18 h et 21 h, dim. 15 h 30 : Tel quel.

TAI THÉATRE D'ESSAI (42-78-20-79), I : sam. 20 h 30, dim. 15 h : Antigone (dern.) ; sam. 22 h, dim. 17 h : l'Ecume des jours ; II : sam. 20 h 30, dim. 17 h : Huis clos ; sam. 18 h, dim. 18 h 30 : Piano'acteur.

TEMPLIERS (42-78-91-15), sam. 20 h 30 : Victor ou les enfants au pouvoir.

THÉATRE D'EDGAR (43-22-11-02), sam. 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h + sam. 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE DE L'EURE (45-41-46-54), sam. 20 h 30 : Visites à la jeune veuve.

TH. 13 (45-88-16-30), sam. 20 h 30, dim. 16 h : l'Enfant enfoui.

THÉATRE DU TEMPS (43-55-10-88), sam. 18 h 30 : Père Ubu et Daruma : 20 h 30 : Antigone.

TH. DU ROND-POINT (42-56-60-70), Grande salle, sam. 20 h 30, dim. 15 h : les Salons. Petite salle, sam. 20 h 30, dim. 15 h : Pour un oui pour un non.

TINTAMARRE (48-87-33-82), sam. 18 h 30 : Un Broadway nommé Désir ; 20 h 15 : A star is beur ; 21 h 15 : Azimut et Trémouille ; 22 h 30 : H. pour hommes.

TOURTOUR (48-87-82-48), sam. 18 h 45 : Des nouvelles de Brassens ; 20 h 30 : le Petit Prince ; 22 h 15 : Œil pour deuil... s'il vous plaît, vous m'oublierez.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40), sam. 21 h : les Taupes niveaux.

VARIÉTÉS (42-33-09-92), sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : le Tombeur.

Jazz, pop, rock, folk

(Voir aussi Th. subventionnés)

BAISER SALÉ (42-33-37-71), sam., dim. 23 h : Traitement spécial (dern.).

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-07-35), sam., dim. : H. Parlan.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), sam. 21 h 30 : J. Caroff Dixieland Jazz Band (dern.).

CHAPELLE DES LOMBARDS (43-57-24-24), sam. 22 h 30 : Emeneya et Victoria Eleison.

CITHEA (43-57-99-26), sam. : Oco Loco.

DUNOIS (45-84-72-00), sam., dim. 20 h 30 : le Bal de la contemporaine.

GIBUS (47-00-78-88), sam. 22 h : les Parvenus.

MERIDIEN (47-58-12-30), sam. 22 h : J. Whitherspoon (dern.).

MONTANA (45-48-93-08), sam. 22 h 30 : Gospell, R. Allen (dern.).

PETIT JOURNAL ST-MICHEL (43-26-28-59), sam. : Tin Pan Stompers.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70), sam. 21 h : X. Cobo Quintet.

PETIT OPPORTUN (42-36-01-36), sam., dim. 23 h : B. Rangell, D. Badault, M. Michel, U. Pagnini.

LA PINTE (43-26-26-15), sam. 21 h : Quartet P. Fradet.

REX CLUB (42-36-83-93), sam. 23 h 30 : Loup garou.

SUNSET (42-61-46-60), sam., dim. 23 h : Couturier/Celea.

Music-hall

ARCANE (43-38-19-70), sam. 20 h 30 : Un faux marin.

CIRQUE D'HIVER (48-06-02-02), sam. 20 h 45 : G. Bedos.

GYMNASE (42-46-79-79), sam. 20 h 45, dim. 16 h : F. Perrin.

LUCERNAIRE (45-44-57-34), sam. 18 h : G. Scherer.

OLYMPIA (47-42-25-49), sam. 20 h 30, dim. 17 h et 20 h 30 (à 20 h 30 avec J. Higelin et S. Keita) : P. Perret.

PALAIS DES CONGRÈS (47-58-40-45), sam., dim. 14 h et 17 h 30 : Ch. Goya.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), sam. 20 h 30 : F. Chopel.

PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90), sam. 14 h, 17 h 30, 21 h, dim. 14 h, 17 h 30 : Cirque de Moscou.

Le Monde Informations Spectacles
42-81-26-20
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)
Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club

Samedi 27 - Dimanche 28 décembre

TH. GRÉVIN (42-46-84-47), sam. 20 h 30 : P. Desproges.

TLP DEJAZET (42-74-20-50), sam. 20 h 30, dim. 16 h : Font et Val.

ZÉNITH (42-00-22-24), sam., dim. 14 h 30 et 17 h 30 : Dorothée.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), sam. 21 h, dim. 15 h 30 : L'accroc-habitation.

DEUX ANES (46-06-10-26), sam. 21 h, dim. 15 h 30 : Après la rose, c'est le bouquet.

La danse

Voir théâtres subventionnés.

ESPACE MARAIS (42-71-10-19), sam., dim. 18 h 30 : Danses tziganes, les Romani.

SALLE PLEYEL (45-63-88-73), sam., dim. 15 h 30 : la Belle au bois dormant.

Opérettes, comédies musicales

ÉLYSÉE-MONTMARTRE (42-52-25-15), sam. 20 h 30, dim. 14 h et 17 h 30 : le Roi du Pacifique.

PORTE ST-MARTIN (46-07-37-53), sam. 18 h et 21 h, dim. 15 h 30 : la Petite Boutique des horreurs.

TH. DE PARIS (43-59-39-39), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : la Belle Hélène.

Festival d'automne

(42-96-12-27)

THÉATRE DES BOUFFES DU NORD, sam. 20 h 30, dim. 15 h : le Récit de la servante Zerline.

Les concerts

SAMEDI 27 DÉCEMBRE

La Table verte, 22 h : J. Barthe, A.-M. de Lavilleon (Chopin, Rachmaninov).

18 - Théâtre, 16 h 30 : P. Maghin, Ch. Rousse (Mozart, Brahms, Ravel).

Eglise Saint-Merri, 21 h : A. Stuart, A. Thomas (Negro spirituals).

DIMANCHE 28 DÉCEMBRE

Eglise Saint-Merri, 16 h : G. Gahnassia (Albeniz, Granados, de Falla...).

Notre-Dame, 17 h 45 : P. Rouet (Raduleacu, Ives, Leguay).

En région parisienne

AULNAY, Espace J.-Prévert (48-68-00-22) les 24, 25, 28 : la Belle et la Bête.

ENGHIEN, Théâtre musical du Casino (34-12-90-00), les 24, 26, 27 à 20 h 45, le 25 à 15 h : l'Aide-mémoire.

GENNEVILLIERS, Théâtre (47-93-26-30) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 17 h : Ubu Roi.

NEUILLY, Th. St-Pierre (47-45-75-80), le 27 à 14 h 30 et 20 h 30, le 28 à 15 h 30 : le Malade imaginaire.

NEUILLY, Th. (47-45-75-80), le 27 à 20 h 30, le 28 à 15 h 30 : l'Avare.

SAINT-DENIS, TGP (42-43-17-17) (J., D. soir), 20 h 30, dim. 16 h : Hamlet ; les 26, 27, 29, 30 à 20 h 30, le 28 à 16 h : Cymbeline.

VINCENNES, Th. D. Sorano (48-08-60-83) (S., D. soir, Mar.), à 21 h, dim. à 18 h : la Poudre aux yeux ; le 24 à 21 h : Tailleur pour dames ; le 27 à 21 h : les Voisins du dessus.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

SAMEDI 27 DÉCEMBRE

Hommage à la Cinémathèque des armées : 15 h, La vie quotidienne des troupes ; 17 h, La vie quotidienne des troupes (suite) : 19 h, hommage à Gaumont : Le général Della Rovere, de R. Rossellini ; 21 h 30, 20 ans du Studio Action – Carte blanche à Causse et Rodon : Kismet, de V. Minnelli.

DIMANCHE 28 DÉCEMBRE

Cycle : Les grandes restaurations de la Cinémathèque française : 15 h, Les films de Lumière (1895-1898) – Louis Lumière et ses opérateurs ; 17 h, Menaces, de E.T. Greville ; 19 h, hommage à Gaumont : la Famille Fenouillard, d'Y. Robert ; 21 h, 20 ans du Studio Action – Carte blanche à Causse et Rodon : la Ballade des sans-espoirs, de J. Cassavetes.

BEAUBOURG (42-78-35-57)

SAMEDI 27 DÉCEMBRE

15 h, le Cirque du Diable, de B. Christensen ; 17 h, Contes fantastiques, de Yotsuya : Fantômes japonais, de S. Toyoda ; 19 h 15, C'étaient des hommes, de F. Zinnemann ; 21 h, Barrage contre le Pacifique, de R. Clément, d'après le roman de M. Duras.

DIMANCHE 28 DÉCEMBRE

15 h, Hi, Mom ! de B. de Palma ; 17 h, As You Desire Me, de G. Fitzmaurice ; 19 h, la Cicatrice intérieure, de P. Garrel ; 21 h, Crime passionnel, d'O. Preminger.

SALLE GARANCE

Cinéma et littérature au Japon

SAMEDI 27 DÉCEMBRE

14 h 30, le Repas, de Naruse M. ; 17 h 30, Chronique de mon vagabondage, de Naruse M. ; 20 h 30, Nuages flottants, de Naruse M.

DIMANCHE 28 DÉCEMBRE

14 h 30, Cinéma japonais pour les jeunes ; 17 h 30, Une bête à nourrir ; le Piège, d'Oshima N. ; 20 h 30, l'Obsédé en plein jour, d'Oshima N.

Les exclusivités

ABLAKON (Ivoir.), Cinoches, 6e (46-33-10-82).

AFTER HOURS (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

AJANTRIK (Ind., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33).

ALIENS, LE RETOUR (A.) (*), v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

L'AMOUR SORCIER (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

ASTERIX CHEZ LES BRETONS (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) : Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

ATTENTION... PRIVÉS (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Maxeville, 9e (47-70-72-86).

AUTOUR DE MINUIT (Fr.-A., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-25-19-90) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

BANCO (*) (A., v.f.) : Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77).

LES BALISEURS DU DÉSERT (Tunisien, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ, (A., v.o.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; v.f. : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; UCG Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Nation, 12e (43-43-04-67) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

BEAU TEMPS, MAIS ORAGEUX EN FIN DE JOURNÉE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

BIRDY (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

CAP SUR LES ÉTOILES (A., v.f.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (43-25-78-37) ; Gaumont Parnesse, 14e (43-35-30-40).

CHAMBRE AVEC VUE (Brit., v.o.) ; Gaumont Halles 1er (42-97-49-70) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) : Pagode, 7e (47-05-12-15) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) : Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81), Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

CHARLOTTE FOR EVER (Fr.) (*) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Français, 9e (47-70-33-88) : Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

LE CHEVALIER A LA ROSE (All., v.o.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52).

CLINS D'ŒIL SUR UN ADIEU (A., v.o.) : La Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

LA COULEUR POURPRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; v.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Gaité-Rochechouart, 9e (48-78-81-77) ; Elysée Lincoln, 8e (43-59-36-14).

COURS PRIVÉ (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) : Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; George-V, 8e (45-62-41-46).

LE COUREUR (Iran.) (v.o.), Utopia, 5e (43-26-84-65).

LA DERNIÈRE IMAGE (Franco-Algérien) : Lumière, 9e (42-46-49-07) : Triomphe, 8e (45-62-45-76) : Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

DÉSORDRE (Fr.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

DEUX FLICS A CHICAGO (A., v.o.) : UCG Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LE DIAMANT DU NIL (A., v.o., v.f.) : Espace Gaité (h. sp.), 14e (43-27-95-94).

DIONYSOS (Fr.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

DOUBLE MESSIEURS (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33).

EMMANUELLE IV (**) : George-V, 8e (45-62-41-46).

EN DIRECT DE L'ESPACE (A., v.f.) : La Géode, 19e (42-05-06-07).

DOWN BY LAW (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) : 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

L'ENTERREMENT DU SOLEIL (Jap., v.o.) : Ciné Beaubourg (h. sp.), 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 14e (43-26-58-00).

L'ESQUIMAUDE A FROID (Hong., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

FAUBOURG SAINT-MARTIN (Fr.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).

LA FEMME DE MA VIE (Fr.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Studio 28, 18e (46-00-36-07).

LES FUGITIFS (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-97-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-86-90) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) : 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (46-36-10-96) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

GENESIS (Ind., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

HANNAH ET SES SŒURS (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).

L'HISTOIRE OFFICIELLE (Arg., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

HIGHLANDER (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Templiers, 3e (42-72-94-56).

HOWARD (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; v.o. et v.f. : Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-26-23-44) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

JEAN DE FLORETTE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Publicis Elysée, 8e (47-20-76-23) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00).

LE JOUR DES MORTS-VIVANTS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86) : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).

JUMPIN JACK FLASH (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-74-95-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-49-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Images, 18e (45-22-47-94) : Secrétan, 19e (42-41-77-99).

KAMIKAZE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) : 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) : Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LA FOLLE JOURNÉE DE FERRIS BUELLER (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; v.f. : Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) : Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LA LÉGENDE DE LA FORTERESSE DE SOURAM (Sov., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34) ; Cosmos, 6e (45-44-28-80) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

LE MAL D'AIMER (Fr.-It.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

MANON DES SOURCES (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) : Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) : Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) : Maxéville, 9e (47-70-72-86).

MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-Germain des Prés, 6e (42-22-87-23) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) : Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

MAX MON AMOUR (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

MÉLO (Fr.) : 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

MÉMOIRES DU TEXAS (A., v.o.) : Rotonde, 6e (45-74-94-94).

LES MINIPOUSS (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

MISSION (A., v.o.) : Forum Arc en ciel, 1er (42-97-53-74) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Parnassiens, 14 ; (43-20-32-20) : Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

MON AMI IVAN LAPCHINE (Sov., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76).

NOIR ET BLANC (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

LE NOM DE LA ROSE (Fr., v.a.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Hautefeuille, 6e (46-33-78-38) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) : Marignan, 8e (43-59-92-82) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; PLM Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; PLM St Jacques, 14e (45-89-68-42) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) : 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) : Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) : UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

OUT OF AFRICA (A., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97).

LE PASSAGE (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) : Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Boulevards, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Images, 18e (45-22-47-94).

PÉKIN CENTRAL (Fr.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

LA PURITAINE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68).

LE RAYON VERT (Fr.) : Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Studio Galande (h.sp.), 5e (43-54-72-71) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Rotonde, 6e (45-74-94-94).

LA REINE DES NEIGES, LE DÉSERT ET L'ENFANT (Sov., v.f.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76).

ROSA LUXEMBURG (All., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

LES FILMS NOUVEAUX

L'ÉTAT DE GRACE, film français de Jacques Rouffio : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; St-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; UGC Marbeuf, 8e (45-74-94-94) ; Georges V, 8e (45-62-41-46) ; Le Mercury, 8e (45-62-96-82) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Gare de Lyon-Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Parnassiens, 14e (43-10-32-20) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) : Pathé-Wepler, 18e (45-22-46-01).

ON A VOLÉ CHARLIE SPENCER, film français de Francis Huster : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) : St-Germain Village, 5e (46-33-63-20) : Gaumont-Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27).

LE SACRIFICE (Sov., v.o.) : Bonaparte, 6e (43-26-12-12).

SARRAOUNIA (Fr.) : Cinoche (h.sp.), 6e (46-33-10-82) ; St-Ambroise, 11e (47-00-89-16).

SCANDALEUSE GILDA (**) (It., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; v.f. : Arcades, 2e (42-33-54-58) ; Paris-Ciné, 10e (47-70-21-71).

SID ET NANCY (*) (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; Utopia, 5e (43-26-84-65).

LE SIXIÈME JOUR (Egyptien, v.o.) : Epée de bois, 5e (43-37-57-47).

SOLEIL DE NUIT (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama (h.sp.), 13e (47-07-28-04).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).

TERRE JAUNE (Chin., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

THE ACTRESS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

THÉRÈSE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25); Triomphe, 8e (45-62-45-76); Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Studio-28, 18e (46-06-36-07).

THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

37°2 LE MATIN (Fr.) : George-V, 8e (45-62-41-46).

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : George-V, 8e (45-62-41-46).

TOP GUN (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31); Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA VÉRIFICATION (Sov., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).

LA VÉRITABLE HISTOIRE AH. Q (Chin., v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

WANDA'S CAFE (A., v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

WELCOME IN VIENNA (Autr., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

Y A-T-IL QUELQU'UN POUR TUER MA FEMME ? (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26); Danton, 6e (42-25-10-30); Marignan, 8e (43-59-92-82); Biarritz, 8e (45-62-20-40); 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93); Français, 9e (47-70-33-88); Fauvette, 13e (43-31-56-86); Galaxie, 13e (45-80-18-03); Mistral, 14e (45-39-52-43); UGC Convention, 5e (45-74-93-40); Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06); Images, 18e (45-22-47-94).

Communication

BIBLIOGRAPHIE

Le vingtième siècle du « Figaro »

Avant de s'engager dans les trente mille et quelques journées de l'*Aventure du vingtième siècle*, ses explorateurs se voient présenter une carte du paysage qu'ils vont survoler. Dans une remarquable préface, le maître d'œuvre, Alain Peyrefitte, analyse avec force et clarté les bouleversements accumulés depuis 1900. Il souligne leur rapidité par une image saisissante. Si l'on réduit à une seule les trois millions d'années qui nous séparent de l'apparition de l'homme, et si l'on fixe celle-ci au 1er janvier, zéro heure, de cette année symbolique, le XXe siècle commence le 31 décembre à minuit moins le quart. « *En ce dernier quart d'heure, l'humanité a connu plus de mutations que dans les trois cent soixante-quatre jours, vingt-trois heures et quarante-cinq minutes qu'elle avait vécus auparavant* ».

L'objectivité de cette somptueuse ouverture tranche avec la subjectivité du panorama qui la suit, « *vécu au quotidien par un quotidien* ». Par un seul : *le Figaro*, dont *Les collections et les grandes signatures* » sont l'unique source de l'ouvrage, sauf entre le 10 novembre 1942 et le 23 août 1944, où elle fut tarie par le sabordage à l'entrée des Allemands en zone libre. Les *auteurs de l'Aventure du XXe siècle* n'ont pas cherché l'exactitude des informations, mais la fidélité aux interprétations du journal qui les publiait, y compris en 1940, où les éditorialistes reflétaient la réaction de *99 %* des Français au traumatisme d'une défaite que nul ne prévoyait. Il est d'autant plus dommage que l'on n'ait pas cité l'admirable article de François Mauriac du 30 juin 1938 sur la guerre d'Espagne, déplorant : « *Cet épouvantable malheur que, pour des millions d'Espagnols, christianisme et fascisme désormais se confondent et qu'ils ne pourront plus haïr l'un sans haïr l'autre.* » C'est l'honneur du *Figaro* d'avoir publié un texte si éloigné de ses lecteurs, qui a ramené beaucoup d'hommes de ma génération sur les chemins de la liberté.

L'ouvrage s'éloigne de sa source d'une toute autre façon. « *Chaque journal à sa cohérence* », note justement Alain Peyrefitte. Elle est détruite quand on ne tient pas compte de l'ordre et de l'importance qu'il attribue aux problèmes, et qu'on met presque sur le même pied ses articles de tête et ses notes sur l'actualité automobile, la mort de Caruso, l'apprentissage du tango ou l'évolution du corset. Imposé par le manque de place, un tel ajustement donne de la vie quotidienne une image éclatée sur le modèle de *France-Soir*. Pour retrouver la cohérence du *Figaro*, ne pourrait-on insérer, de loin en loin, des fac-similés de sa première page, choisis de préférence en dehors des jours à nouvelles sensationnelles ?

Même déformée par la vision d'un seul journal, *l'Aventure du XXe siècle*, renferme une masse de faits de toutes sortes, souvent pittoresques, quelquefois passionnants. Savoir que le Parlement français a débattu sur la suppression de *la* peine de mort en 1908, et qu'elle n'était plus alors appliquée depuis près de dix ans, donne du problème une perception neuve. Peu de livres permettent d'apprendre tant de choses avec tant d'agrément. *Le* caractère subjectif de celui-ci en augmente le charme. En restant fidèles à l'image du XXe siècle dessinée par *le Figaro*, Alain Peyrefitte et ses collaborateurs ont réussi un ouvrage plus plaisant que s'ils avaient cherché à rétablir les faits dans leur exactitude. A travers le confort d'une bourgeoise aisée, intelligente et cultivée, qui s'exprime par la plume des meilleurs écrivains, on regarde un monde aseptisé, où les catastrophes et les guerres même sont anesthésiées par la distance et le divertissement, où les beaux quartiers sont plus souvent parcourus que les rues sans joie.

Les préjugés du journal acquièrent avec les années une drôlerie réjouissante. Comment résister aux propos de Cézanne qui « *fut une grande bizarrerie de notre temps* » (1906), sur les cubistes qui « *ont perdu à jamais toute espèce de talent* » (1912), sur Matisse aux « *bariolages sans style, sans expression, sans vie, d'une étonnante nullité* » (1928), sur Picasso qui « *périra tout entier* » (1932 ? Comment oublier la vision des femmes « *objets de luxe* » (1902), que « *les imperfections habituelles de leur caractère* » rendent impropres à conduire convenablement une automobile (1904), que l'alerte aux bombardements pousse « *à revêtir les plus jolies dessous pour mourir en beauté* » *(1917)*, et dont la nomination comme ministres est « *une offense à la raison et à la sagesse politique* » (1936) ? Qui commence à feuilleter les mille deux cent quarante-six pages de *l'Aventure du XXe siècle* ne s'arrête pas avant d'en avoir savouré toutes les perles, et découvre au passage les informations sérieuses qu'elles enjolivent.

MAURICE DUVERGER.

★ *L'Aventure du XXe siècle*, sous la direction d'Alain Peyrefitte, Editions du Chêne, diffusion Hachette, 1986, 1246 pages, 395 F.

Informations « services »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4386

HORIZONTALEMENT

I. Aide à avoir une bonne mine sans nuire à la minceur. Pronom. – II. Font au mieux pour ne conserver que ce qu'il y a de mieux. Concrétise une heureuse surprise. – III. Devise. A marché à quatre pattes pendant une partie de sa vie. Susceptible de *rayonner ou bien* capable de faire triste mine. – IV. Répercutés par les échos. Fait passer un mauvais quart d'heure ou contribue à un moment de détente. – V. Où il y a beaucoup à apprendre. Ne mène pas une vie de château même s'il en a un à sa portée. – VI. Interjection. En son temps, tout le monde a profité de lui. Est nécessaire à des développements dont les résultats se font attendre. Victime d'un changement aussi brusque que total. – VII. Espèce de girafe. Un qui ne risque pas d'être atteint par une certaine forme de folie. Dépourvu de richesse. – VIII. Dans la campagne. Point de départ. Dont il n'y a rien à tirer. *On ne peut pas dire qu'il n'y a* rien à en tirer. – IX. Est censé mettre fin à une nuisible intrusion. Privés de certaines émissions. – X. Faisait desserrer les lèvres. Conjonction. Où nombreux sont ceux qui ont beaucoup à dire. – XI. Élément de la flore marine. Est à un niveau inférieur. Réalisa plusieurs couches. – XII. Travaille dans une fosse. C'est quand elle quitte la chambre que la situation devient critique. Adverbe. – XIII. Cité brabançonne. Vaut le détour. – XIV. Ceux qui sont obligés de les supporter en ont vraiment plein le dos. Incite le « gendarme » à sévir. N'est pas pour autant forcément mieux dans sa peau. – XV. Ne fait que passer. On ne lui reconnaît que des qualités. Opération donnant lieu à une multiplication.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
I													■		
II												■			
III					■			■		■	■				
IV										■					
V				■	■									■	
VI			■			■							■		
VII								■				■			
VIII			■				■						■		
IX									■						■
X		■			■			■							
XI					■						■				
XII					■								■		
XIII	■						■							■	
XIV						■									
XV				■							■				

VERTICALEMENT

1. Un qui est appelé à veiller au grain. Monte sur la plus haute marche du podium. – 2. Donna lieu à une double condamnation. Terrain d'action pour des hommes de science. – 3. Ce n'est pas l'eau qu'il fait venir à la bouche. Sont sujets aux balbutiements. – 4. Est à l'origine d'exécutions qui doivent se faire sans torturer. Conduit à farder et à maquiller. – 5. On peut parvenir à le couvrir en tricotant. Grâce à lui, on se met véritablement quelque chose sous la dent. Un truc à n'en pas croire ses yeux et ses oreilles. – 6. Rien d'étonnant à ce qu'elle donne le meilleur d'elle-même. Un qui est bien placé pour gagner son pain. – 7. Reçoit beaucoup plus qu'il ne donne. Divinité. Est donc à même d'être vu et connu. – 8. Se fait souvent aborder. Pour certains, *c'est l'occasion de faire* un rapprochement. Article. Fait un travail identique à celui du couturier. – 9. Entre les mains de quelqu'un qui n'hésite pas à tirer sur la corde. Les oreilles qu'il peut avoir ne l'empêchent pas d'être sourd. – *10.* Morceau de lyre. Est à même d'être influencé par des travaux pratiques. – 11. Complique les choses. Un qui n'a pas toujours les pieds sur terre. Refusa de partager. – 12. De quoi mourir et se sentir revivre. Supportait la charge de celui qui était chargé. – 13. Sort de la bouche. Nul autre. A fait jaser bien des pies. – 14. Marche sur la tête. Privé d'emploi. Note. – 15. On va vers lui après avoir lavé son linge sale. Rendue telle parce qu'on a procédé par ordre.

Solution du problème n° 4385

Horizontalement

I. Intrusion. – II. Nouilles. – III. Fût. Tante. – IV. Os. Vilar. – V. Némo. – VI. Ma. Demain. – VII. Adné. Da. – VIII. Te. Toupet. – IX. Epater. Su. – X. Ut. Eu. – XI. Reg. Ferme.

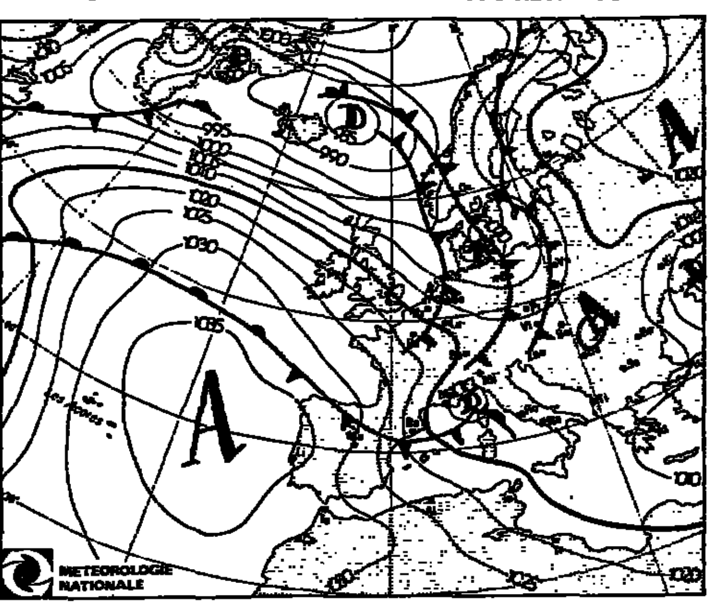
Verticalement

1. Informateur. – 2. Nous. Adepte. – 3. Tut. – 4. Ri. Vedette. – 5. *Ultime*. Œuf. – *6*. Slalomeur. – 7. Iéna. Or. – 8. Ostréidés. – 9. Nature.

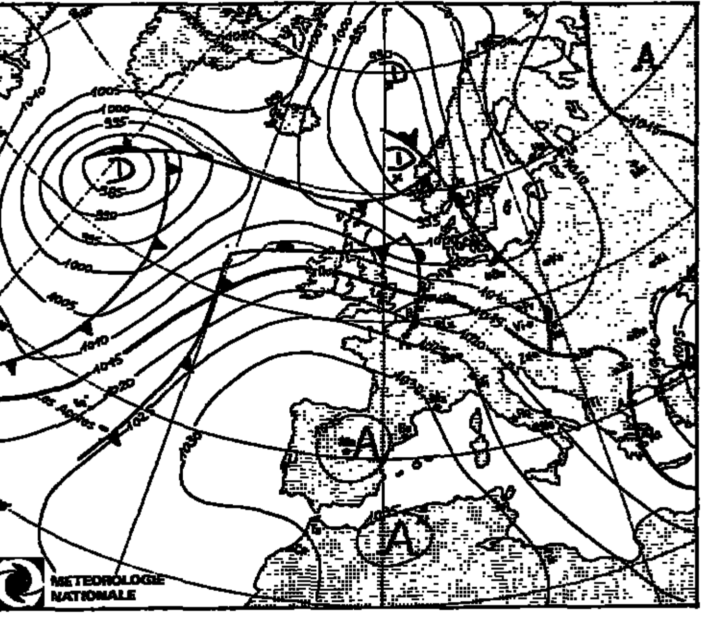
GUY BROUTY.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 27 DÉCEMBRE 1986 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 29 DÉCEMBRE A 0 HEURE TU



Evolution probable du temps en France entre le samedi 27 décembre à 0 heure et le dimanche 28 décembre à 24 heures.

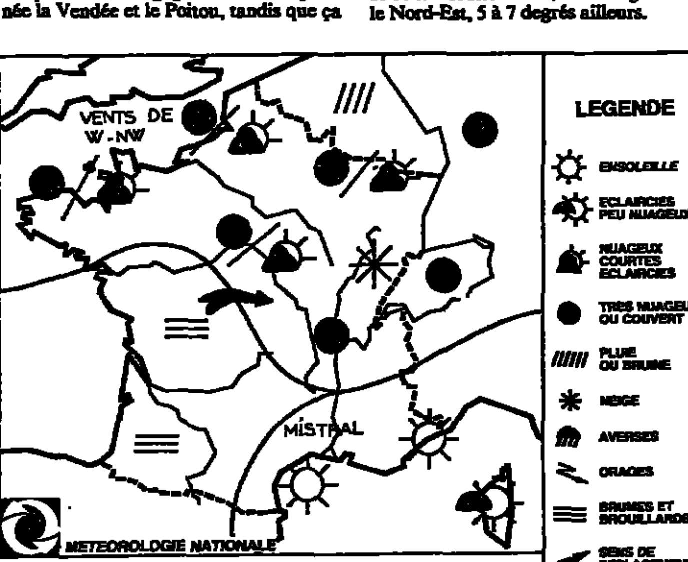
Les hautes pressions centrées sur l'Espagne protégeront le sud du pays tandis que de l'air doux et humide va pénétrer sur une bonne moitié nord en apportant des nuages et des faibles précipitations.

Dimanche matin : le ciel sera gris de la Bretagne et de la Manche aux Vosges, au Jura et sur l'Auvergne, le Lyonnais et le nord des Alpes. Il pleuvra un peu sur ces régions, on verra aussi un peu de neige sur les massifs de l'Est. Ce temps maussade gagnera dans la journée la Vendée et le Poitou, tandis que ça s'arrangera sur le Lyonnais et l'Auvergne.

Plus au sud, du Sud-Ouest à la Provence et à la Corse, la journée de dimanche sera bien ensoleillée. Il faudra toutefois se méfier des bancs de brouillard matinaux, en particulier de l'Aquitaine aux Charentes.

Le mistral sera toujours sensible, 50 km/h en moyenne. Près de la Manche le vent soufflera assez fort du nord-ouest, 40 à 50 km/h dans l'après-midi.

Les températures seront de saison, avec des petites gelées nocturnes dans l'intérieur (jusqu'à –2 degrés dans l'Est). Dans l'après-midi il fera 8 à 10 degrés près des côtes de l'Atlantique et de la Méditerranée, 2 à 4 degrés dans le Nord-Est, 5 à 7 degrés ailleurs.



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 26-12 à 6 h TU et le 27-12-1986 à 6 h TU — le 27-12-1986

FRANCE	max	min	temps
AJACCIO	9	6	P
BIARRITZ	13	10	A
BORDEAUX	13	6	A
BOURGES	10	3	A
BREST	10	6	A
CAEN	7	4	A
CHERBOURG	7	5	A
CLERMONT-FERR.	11	4	A
DIJON	2	1	P
GRENOBLE St-M-H	2	1	C
LILLE	6	2	D
LIMOGES	10	3	C
LYON	2	1	P
MARSEILLE-MAR.	12	4	D
NANCY	3	1	P
NANTES	12	4	N
NICE	9	2	D
PARIS-MONTS.	7	4	N
PAU	12	7	A
PERPIGNAN	17	10	A
RENNES	11	3	A
ST-ÉTIENNE	7	2	P
STRASBOURG	3	1	A
TOURS	10	2	N
TOULOUSE	13	7	N
POINTE-À-P.	30	18	D

ÉTRANGER	max	min	temps
ALGER	16	10	N
AMSTERDAM	6	4	A
ATHÈNES	7	4	C
BANGKOK	33	26	C
BARCELONE	16	7	D
BELGRADE	–4	–10	N
BERLIN	1	0	*
BRUXELLES	5	3	A
LE CAIRE	18	8	D
COPENHAGUE	1	0	*
DAKAR	24	17	D
DELHI	22	5	B
DJERBA	12	9	A
GENÈVE	4	1	A
HONGKONG	20	16	D
ISTANBUL	–1	–3	C
JÉRUSALEM	13	2	D
LISBONNE	15	12	N
LONDRES	7	1	D
LOS ANGELES	21	9	D
LUXEMBOURG	1	–1	C
MADRID	12	3	D
MARRAKECH	18	3	D
MEXICO	22	5	B
MILAN	3	–4	D
MONTRÉAL	2	–6	C
MOSCOU	–9	–16	*
NAIROBI	–	–	–
NEW-YORK	11	3	C
OSLO	–3	–5	*
PALMA-DE-MAL.	16	12	D
PÉKIN	–4	–9	D
RIO-DE-JANEIRO	24	23	P
ROME	6	–1	C
SINGAPOUR	30	25	C
STOCKHOLM	–1	–3	*
SYDNEY	26	21	N
TOKYO	12	6	C
TUNIS	12	10	A
VARSOVIE	–10	–12	*
VENISE	2	–6	D
VIENNE	–7	–7	*

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

Le Carnet du Monde

Naissances

– Katherine, Issam
et leur fils Malik BEN-AYED

ont la joie d'annoncer la naissance de

Lydia.

Paris, le 4 décembre 1986.

– Anabel Dee
et Assane Eric N'DIAYE

ont la joie d'annoncer la naissance de

Winifred,

le 27 novembre 1986.

06 - BP 229.
Abidjan (Côte-d'Ivoire).

Décès

– Les familles Benharrosh, Berdugo, Marrache,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Marguerite BENHARROSH,
née Berdugo,
magistrat à Casablanca,

survenu le 25 décembre 1986, à Paris, à l'âge de cinquante-trois ans.

Les obsèques auront lieu au cimetière de Valenton, le 29 décembre, à 13 h 45.

53, boulevard du Montaigut,
94000 Créteil.

– Nous apprenons le décès, survenu à Venise le jour de Noël, à l'âge de quatre-vingt-six ans, du

professeur Giovanni FATTOVICH,
ancien directeur
des hôpitaux psychiatriques de Venise.

De la part de :
Marinccia Fattovich,
son épouse,
Ses enfants et petits-enfants, en particulier Jean-Baptiste et Teresa de Weck-Fattovich,
Emile et Clémentine Felber-de Weck,
Elise de Weck.

La messe de sépulture sera célébrée le 29 décembre 1986, à Venise, en l'église San Lazzaro.

– M. Pierre Grech,
chevalier de la Légion d'honneur,
son époux,
Ses enfants, petit-fils, mère, sœurs, beau-frère,
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Pierre GRECH,
née Lucienne Montaner,

survenu à Paris, le 23 décembre 1986, à l'âge de cinquante-huit ans.

Priez pour elle.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Vincent-de-Paul, boulevard Jean-Jaurès, à Clichy-La Garenne (92), le lundi 29 décembre, à 10 h 30, où l'on se réunira.

L'inhumation aura lieu au cimetière Nord de Clichy, dans le caveau de famille.

37, rue d'Alsace,
92110 Clichy-La Garenne.

– Dieppe (76).
Ouville-la-Rivière (76).

Mlle Marcelle Huet,
Mme Anne-Marie Lilamand,
Mme Françoise Huet,
M. Henri-Jacques Huet
et Charlette Amsallem,
ses enfants,
Anne, Elisabeth, Karen Lilamand,
M. Eric Lilamand,
M. et Mme Fabrice Lilamand,
Muriel et André Lemoine,
Martin Guillou,
Pierre Huet,
ses petits-enfants,
Christophe Lemoine,
Nil Barthod-Lilamand,
ses arrière-petits-enfants,
Toute la famille,
Mme Catel et Didier,
Tous ses amis,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Pierre HUET,
née Jacqueline Vaudier,

survenu le 24 décembre 1986, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

La cérémonie protestante sera célébrée le lundi 29 décembre, à 14 heures, au temple protestant, rue de la Barre, à Dieppe, suivie de l'inhumation au cimetière d'Ouville-la-Rivière, vers 15 heures.

Condoléances sur registre.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Château de Tous-les-Mesnils,
76860 Ouville-la-Rivière.
9, rue Emile-Dubois,
75014 Paris.
8, allée du Buisson,
91370 Verrières-le-Buisson,
12, rue d'Orchampt,
75018 Paris.

– Paulette Lewin,
Elaine et Jean-Pierre Page,
Judith et Hervé,
Marianne et Jean-Yves Lucia,
Julien et Romain,
ses enfants et petits-enfants,
Les familles Lewin, Chauveau, Berg, Chauveau-Antoinet, Steffen, Lucia, Page,
Ses amis,

ont la douleur de faire part du décès de

Grégoire LEWIN,

survenu dans sa quatre-vingtième année, *le 25 décembre* 1986.

L'inhumation se fera au cimetière de Sèvres (92), le lundi 29 décembre, à 14 h 15.

Ni fleurs ni couronnes.

40, rue des Caves,
92310 Sèvres.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

CARNET DU *MONDE*
Tarif : la ligne H.T.

Toutes rubriques	59 F
Abonnés	50 F
Communicat. diverses	65 F

Renseignements : 42-47-95-03

– Toulouse. Roubia. Grenoble.

Mme Roger Mendegris
et son fils, Christophe,
Mme Jeanne Mendegris,
M. Francis Mendegris,
M. et Mme Francis Andrieu,
Mme Renée Verdier, née Mendegris,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Gilbert Soria,
leurs enfants et petits-enfants,
Mme Lucienne Soria,
ses enfants et petits-enfants,
Les familles Mendegris, Soria, Verdier,
Parents et alliés,

ont la tristesse de faire part du décès *subit* de

M. Roger MENDEGRIS,
avocat,
professeur agrégé
des facultés de droit.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 27 décembre 1986, à 13 h 30, en l'église Saint-André, à Toulouse, suivie de l'inhumation au cimetière de Roubia (Aude), vers 16 heures.

67, chemin Nicol,
31200 Toulouse.

Remerciements

– *Dans l'impossibilité de répondre* personnellement aux si nombreuses marques de sympathie reçues à l'occasion de la disparition de notre cher

Serge LIFAR,

la comtesse Lilian Ahlefeldt prie tous ses amis connus et inconnus de trouver ici les marques de sa profonde reconnaissance.

Anniversaires

– **Nicole TAITZ,**
heureuse de vivre,
nous a quittés à vingt-trois ans.

Madeleine TAITZ,
sa maman,
le 1er janvier 1970.

Le Monde

REGIONS

BRETAGNE

Brest lorgne vers l'Espagne

Brest, base de la marine nationale et de la réparation navale, lorgne vers la pêche, mais sans vouloir affronter les trois « grands » du sud de la Bretagne : Lorient, Concarneau et Douarnenez. Le port du Ponant va devenir « port de transit » avec l'appui de capitaux... espagnols. Deux chalutiers lorientais de 32 mètres et 29 mètres vont être achetés par des mareyeurs espagnols d'Ondorroa, dans le Pays basque. Ces deux bateaux seront armés par la Société brestoise d'exploitation maritime. A bord, des conseillers espagnols indiqueront les parages où peuvent être capturées les espèces les plus prisées outre-Pyrénées.

Pêché en Atlantique nord, le poisson sera débarqué à Brest et acheminé par camions jusqu'au Pays basque. Ce transit permettra aux Espagnols de gagner du temps et de l'argent car les chalutiers ne devront plus « descendre » jusqu'en Espagne pour écouler le produit de leurs campagnes.

RENNES. – Développer la gestion de la qualité dans deux cent quarante entreprises industrielles régionales en trois ans, tel est l'objectif fixé aux quatre « ingénieurs qualité » recrutés par le conseil régional et mis à la disposition de la chambre régionale de commerce et d'industrie de Bretagne pour convaincre les chefs d'entreprise de l'importance de la « révolution culturelle » que constitue la gestion de la qualité. Opération globale ne se limitant pas à la chasse aux défauts, « Bretagne qualité plus » partira d'un diagnostic de « non qualité » pour arriver, par la formation des hommes, à la mise en place de la gestion de la qualité perçue comme une stratégie nouvelle du développement économique.

Assuré par le conseil régional, le financement de l'opération « Bretagne qualité plus » porte sur 1 600 000 F par an pendant trois ans.

AUX TROIS BORELS, PRÈS D'HYÈRES

Sauver la terre brûlée

UN été après l'autre, l'incendie de la forêt méditerranéenne flambe dans les médias. Récits, images en noir et en couleurs, villages et campings cernés, exodes, victimes « civiles et militaires » – pompiers, pilotes de Canadair – de cette guerre répétitive, collines calcinées, maëlstroms de flammes « fascinantes », comme disent les incendiaires benoîtement, maniaquement, qualifiés de pyromanes « irresponsables »... Quand c'est fini – jusqu'à la prochaine, – les feux de l'actualité s'en vont ailleurs. Silence. On tourne la page.

Mais ceux qui restent ? Mais les gens du Pays qui brûle ?

Aux Trois Borels – trois hameaux rattachés à Hyères, mais à l'écart, au bord des Maures, – le feu ne passait plus depuis 1964. Les Boréliens avaient dit « non » (*le Monde* du 6 janvier 1982). Sachant que « terres et forêts abandonnées appellent l'incendie », ils avaient décidé, pour « vivre au pays », de le faire vivre. Comment ? Ils avaient déjà leurs associations, tous : agriculteurs, forestiers, chasseurs, résidents. Les associations se sont associées pour faire des patrouilles en période rouge, créer des pistes, des pare-feu, emblaver. Tout se tient. Pas de meilleurs pare-feu que les cultures. Encore faut-il pouvoir en vivre ! On a poussé la qualité du vignoble jusqu'à l'AOC, « labelisé » la pêche – sans arrosage, « pur suc », – le miel. Autour des produits du terroir on a bâti des fêtes, des « animations » ouvertes aux citadins. C'était jovial. Des jeunes sont restés. D'autres sont venus. On a ouvert une deuxième classe à l'école... Pari gagné.

Et le feu est passé quand même. Le 7 juillet, en pleine sécheresse, par grand mistral, des criminels l'ont allumé en deux endroits, successivement, soigneusement, bien dans l'axe du vent. Il a couru sur 20 kilomètres et 2 500 hectares. Sauvebonne, Pierrefeu, La Londe. Dans la « vallée heureuse » – elle avait gagné ce nom, – les cultures ont limité les dégâts mais des bâtiments ont brûlé. 70 hectares de vigne et 5 000 arbres fruitiers ont séché, grillé. La colline est noire. Plainte a été déposée. Contre X. Immobilier activiste ? Projets d'un grand golf ? Vengeance de chasseurs évincés ? Des bruits courent. Les incendiaires aussi.

« *Nous sommes traumatisés.* » Mais « *Les Borels reverdiront* », clame un panneau. Les associations associées ont aussitôt affirmé leur position : « *Non, toujours non, à une révision du POS qui, sous la pression immobilière, perturberait l'équilibre heureux de la vallée.* » Tout de suite, en août, première Journée ouverte : « *10 francs pour un arbre* » (1). Appel entendu. Et la mairie de Hyères a débloqué un secours d'urgence. Mais : « *Il faut savoir que l'incendie de forêt n'est pas classé « calamité naturelle ». Il faudra aller chercher « ailleurs » des indemnités pour les sinistrés.* » Parallèlement, durant tout un mois, jusqu'au 15 décembre, des « Journées nature » mobilisent sur place une trentaine d'organismes et associations de la région : écoles et écolos, chambre d'agriculture et même Amicale des Gars du Nord... Bien-aimés – et jalousés ? – Borels ! Nettoyer le sous-bois brûlé, recéper, replanter. Le 3 décembre, rencontre de spécialistes, officiels et privés. Des communes confronteront leurs expériences. Une étude technique est financée par le conseil général du Var. C'est dire que les Boréliens ne sont pas présomptueux. Forts de leurs solidarités et de leurs actions préventives, ils n'ont jamais cru pour autant qu'ils peuvent arrêter à leur porte, seuls, les embrasements chroniques de la forêt méditerranéenne. Ils écouteront. Et ils parleront.

Pas de recette miracle

Hier ? Face à l'incendie galopant – malgré le dévouement de soldats du feu – un manque total de coordination avec l'« indigène ». (« *Parfois, un contre-feu, au bon endroit, au bon moment...* ») Et pourquoi les *Canadair ont-ils été retirés*, envoyés « ailleurs » au moment crucial ?

Demain ? Arrêter enfin une politique globale... mais qui tienne compte – ce n'est pas contradictoire – des particularités locales. Non, il n'y a pas *une* recette miracle. Ni tout-Canadair, ni tout-pâturage, ni même tout-débroussaillage ou tout-replantation. « *Là, on peut pâturer. Mais pas là. Débroussailler ? Bien sûr. Autour des habitations et sur des points stratégiques précis. Pas partout ! Ça coûterait des fortunes... et détruirait des sols livrés à l'érosion. Ici on peut replanter. Mais pas un résineux qui flambe comme torche ! Ni là un feuillu qui crèvera aussitôt. Vous voulez un exemple concret ? Allons sur le terrain* ».

Nous y sommes. C'était une pinède. C'est sinistre. « *Mais regardez* ». Entre les squelettes noirs, partout repousse après la pluie un brouillamini de longues tiges minces portant un feuillage timide. « *Vous savez ce que c'est ? Des chênes blancs, des chênes-liège, des châtaigniers... qui se bousculent pour reconquérir leur domaine qu'avaient envahi les pins. Il serait stupide de faire ici, à grand spectacle, à grands frais, une replantation de résineux. Il suffit de recéper, avec pour tout matériel des sécateurs. Vous voulez des chiffres ? 40 000 francs l'hectare pour une replantation, 2 000 francs pour un recépage qui fera reprendre sa place à une forêt de feuillus étouffée par les pins.* »

Voilà. C'est tout. (Sans rien exclure, évidemment, de tous les autres moyens de prévention et de lutte adaptés aux conditions locales.) Une « leçon de choses », sur place... Pour que la forêt reverdisse, mieux vaut tenir des colloques « sur le terrain » qu'en chambre ou en bureaux étanches.

JEAN RAMBAUD.

(1) Compte SOS. Les Borels CILVAB n° 2763710010. Crédit agricole.

CHAMPAGNE-ARDENNE

Un parc des expositions à Reims

Destiné à être aussi une vitrine de l'économie régionale, le parc des expositions de Reims ouvrira ses portes le 15 mai prochain, de telle sorte que la prochaine foire de la métropole champenoise pourra s'y tenir. Il a été construit sur le site périphérique dit des Essillards en raison de la commodité des liaisons routières le desservant.

D'une surface construite de 16 000 mètres carrés, volume auquel s'ajoutent 20 000 mètres carrés de surface d'exposition en plein air, cette infrastructure représente un investissement total de 64 millions de francs, au financement duquel participent, entre autres la Ville, le département et la région Champagne-Ardenne. La chambre de commerce et d'industrie locale a quant à elle apporté une contribution de 2 millions de francs à la ville afin d'assurer l'entier achèvement des travaux.

Cet ensemble polyvalent permettra l'organisation simultanée de salons et de spectacles, le hall central, dans sa version spectacle, étant susceptible d'accueillir quatre mille personnes.

La gestion du parc a été confiée à une société d'exploitation, créée sur l'initiative de la chambre de commerce et d'industrie de Reims et d'Epernay, en liaison avec la chambre des métiers, la chambre d'agriculture de la Marne et l'Association pour la promotion économique de Reims.

ILE-DE-FRANCE

Mécénat pétrolier

Il y a trois ans, Esso-REP découvrait à Chaunoy, en Seine-et-Marne, le plus important réservoir de pétrole français. Depuis, les derricks et les stations de stockage sont venus s'intégrer au paysage essentiellement rural de ce coin de Brie. Un aménagement de l'environnement qui n'a pas été du goût de tout le monde au départ.

Aujourd'hui, la présence d'Esso-REP semble plutôt bien acceptée. On n'oublie pas, ici, que la filiale du premier groupe pétrolier du monde a permis à la Seine-et-Marne d'entrer dans le cercle de l'ODEP (Organisation des départements exportateurs de pétrole), et que l'exploitation du pétrole a créé quelques emplois sur place, sans parler des royalties versées aux communes concernées.

Pour prouver à tous qu'elle fait désormais partie de la vie du département, la société Esso-REP vient d'annoncer son intention d'octroyer une aide de 450 000 F à des actions de soutien du patrimoine comme le financement de travaux et de relevés photogrammétriques sur le château de Blandy-lès-Tours, et pour la restauration du retable de la collégiale de Champeaux, deux monuments historiques situés dans le périmètre touché par l'exploitation pétrolière.

LANGUEDOC-ROUSSILLON

Montpellier et l'imagerie médicale

Créée à l'initiative du professeur Jean-Louis Lamarque, en accord avec l'université, la mairie, le district, le conseil général et les instances régionales, l'Institut d'imagerie médicale de Montpellier (IIMM) devrait être opérationnel dès l'année prochaine. Cet institut, dont le siège social est situé à l'hôpital Lapeyronie (département d'imagerie médicale), s'assigne un triple but :

1) Tester toute machine ou technique d'imagerie devant améliorer la prévention, le dépistage et le traitement des maladies ;

2) Evaluer à travers des rencontres et des travaux pluridisciplinaires leur efficacité réelle dans le diagnostic et leur apport dans le traitement des maladies ;

3) Favoriser la recherche interactive entre les organismes publics et privés, les partenaires sociaux et les industriels afin de faire avancer la création et l'utilisation de l'imagerie médicale en France.

POITOU-CHARENTES

Poitiers contourné

Poitiers a bouclé sa ceinture. Les différentes rocades entourant la ville ne font désormais qu'un seul cercle. Il aura fallu attendre seize années pour en arriver là, seize années marquées par des modifications de projets – six au total, – par des enquêtes et contre-enquêtes, et une série de procès.

Il ne manquait plus que 1 100 mètres pour que l'opération fût achevée. Ils viennent d'être ouverts à la circulation avec une tranchée ouverte au sud de la ville, un pont sur le Clain, un autre sur la voie de chemin de fer et un talus antibruit. Il est désormais possible en venant du nord ou du sud de la ville de la contourner.

Il ne manque plus qu'un complément à ce système : une liaison nord qui permettra aux usagers de la route d'aller par exemple directement de Châteauroux à Limoges.

RHONE-ALPES

Annecy retrouvera son impérial

L'ancien hôtel Impérial Palace, situé sur les bords du lac d'Annecy, a enfin trouvé un acquéreur. La Ville avait en effet imposé un grand nombre de contraintes pour céder cet ancien établissement de prestige. Il devait être associé à un casino et à un centre de congrès, et la Ville, propriétaire des murs, entendait le rester et n'accordait à son éventuel locataire qu'un bail emphytéotique de trente-six ans.

Ce sont des investisseurs privés, appartenant à un groupe allemand qui exploite déjà d'autres établissements de ce type en RFA et au Luxembourg, qui vont créer une société française pour reconstruire l'intérieur de l'ex-palace et pour restaurer sa façade.

Parallèlement, la Ville aménagera dans la partie qu'elle s'est réservée un centre de congrès qui lui faisait jusqu'alors défaut et qui pourra accueillir quatre cents personnes. Fin des travaux prévue pour 1989.

LE PLAN D'OCCUPATION DES SOLS AU TRIBUNAL

Les urbanistes de Strasbourg contestés par le préfet

LE tribunal administratif de Strasbourg devra se prononcer, sans doute en janvier 1987, sur une demande de sursis à exécution du plan d'occupation des sols de la ville. Le préfet du Bas-Rhin, M. Mahdi Nacène, a de plus demandé l'annulation pour illégalité de nombreuses dispositions de ce document.

On reste très discret, à la mairie de Strasbourg, sur les reproches faits par l'Etat à un POS élaboré depuis douze ans. « *Il ne faut rien dramatiser* », expliquait laconiquement Me Jean-Jacques Rethenbach, adjoint au maire et président de l'agence d'urbanisme. Mais la requête du préfet détaille de multiples griefs.

D'abord l'Etat serait impliqué, à son corps défendant, dans des opérations qu'il a refusées. Ainsi le POS de Strasbourg inscrit des « *emplacements réservés au bénéfice de l'Etat* » pour trois opérations de voierie, la rocade nord, la pénétrante est et la percée de la porte de l'Hôpital, au sud de la ville. Sur la première, l'Etat juge trop large l'emprise prévue ; et il conteste nettement les deux autres. La pénétrante est a été refusée, et la percée de la porte de l'Hôpital, pour laquelle l'Etat a acheté des terrains et des immeubles, « *définitivement abandonnée* ». Pour le préfet, il y aurait « *détournement de compétence* » si la communauté urbaine de Strasbourg imposait quand même ces emprises réservées au profit – ou aux dépens – de l'Etat.

Autre reproche, plus lourd peut-être : le « *détournement de procédure* » pour de nombreuses opérations mal désignées. Indiquer, sur le POS, « *équipement public* » sans autre précision ne permet pas de vérifier la conformité avec la réglementation, estime le préfet. Il en irait ainsi d'une réserve pour « *des équipements liés à la vocation européenne de Strasbourg* » et de multiples opérations dans les quartiers de la Montagne-Verte à l'ouest, de la Robertsau au nord, et du centre-ville. N'y a-t-il pas, interroge le préfet, « *un détournement de procédure afin, à défaut de projets précis, de constituer des réserves foncières dans des secteurs géographiquement bien situés* » ? Enfin, le troisième grief fait au POS concerne les libertés qu'il prendrait avec le domaine militaire. De nombreux terrains, « *emplacements réservés* » dans le POS, accueillent actuellement des services de l'armée.

Ainsi la caserne Turenne, bureau du service national pour le Bas-Rhin, le Haut-Rhin et la Moselle, ou encore l'hôpital Lyautey, dont le POS marque en emplacement réservé plusieurs dépendances ; auxquels s'ajoutent divers services dans le quartier des anciens remparts de Strasbourg, le centre de transit des personnels militaires, le centre de transmission, le foyer des Forces françaises en Allemagne (FFA) ou le garage de deux cents véhicules du 602e régiment nucléaire, biologique et chimique :

« *Les sujétions imposées à certains immeubles du domaine militaire (...) sont inacceptables*, écrit le préfet, *en ce qu'elles sont de nature à porter gravement atteinte au fonctionnement du service public militaire en temps de paix, mais aussi en temps de guerre.* »

Pour le maire de Strasbourg, Me Marcel Rudloff (UDF-CDS), l'opposition de l'Etat n'est pas une surprise. Toutes ces réserves avaient déjà été formulées en février dernier, puis répétées en commission d'élaboration du POS par les représentants de l'armée ou de la direction départementale de l'équipement. Le 23 septembre, Me Rudloff publiait quand même le POS, après quelques retouches. Un nouvel échange de lettres entre le préfet et le maire n'a pas permis de trouver un terrain d'entente.

L'audience sur le sursis à exécution aura lieu dans les semaines qui viennent. Sur le fond, s'il y a lieu, le tribunal ne devrait pas se prononcer avant la fin de 1987. Une année qui pourrait peser lourd dans les dossiers de l'urbanisme strasbourgeois ; là où des négociations avec l'Etat ou l'armée étaient engagées, pour tel ou tel projet, la procédure pourrait geler les relations.

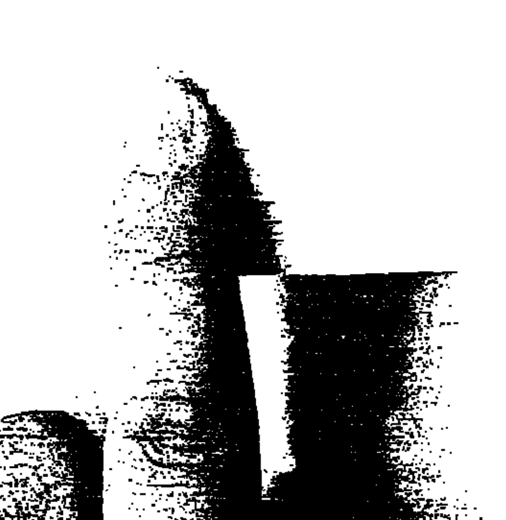
JACQUES FORTIER.

La position de la ville

Il n'y a eu aucun débat, lundi 22 décembre, au conseil municipal de Strasbourg, après la mise en cause de certains projets du POS. Le maire, Me Marcel Rudloff (UDF-CDS), a fait distribuer simplement une note de trois pages qui précise la procédure et les points de litige. Il y relève notamment qu'« *il faut ramener le débat à sa juste mesure* » et que, « *sur plusieurs centaines d'emplacements réservés, le préfet n'en a critiqué que seize pour absence de définition précise de l'équipement public à implanter* ».

L'inscription d'emplacements réservés au bénéfice de l'Etat était justifiée, estime cette note, « *en l'absence d'accord entre les deux parties sur la définition des maîtrises d'ouvrage (...) par la dénomination de « voies rapides » conférée à ces projets par le schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme (SDAU)* ». Enfin, pour les terrains militaires, ces emplacements auraient été réservés, « *non pour gêner en quoi que ce soit l'activité militaire, mais pour contrôler, le moment venu, notamment en cas de cession par l'armée, la destination de ces terrains* ».

Cette page a été réalisée par nos correspondants Gabriel Simon, Christian Tual, Didier Louis, Christian-Luc Parison, Bernard Hilbert et Claude Francillon. Coordination : Jacques-François Simon.



Selon la direction de la SNCF

La reprise totale du travail n'est pas un préalable à la négociation

La déclaration de M. Jean Dupuy, directeur général de la SNCF, le 26 décembre, n'a rien arrangé dans le conflit qui oppose, depuis neuf jours maintenant, la direction aux cheminots. Les uns après les autres, les dirigeants syndicaux se sont élevés contre les propos de M. Dupuy, qui proposait une *« concertation »*, des *« discussions »*, *« dès que le travail aura repris, dès que les trains rouleront »*. Seul, M. Paul Marchelli, président de la CGC, a estimé que ces propositions *« représentent une ouverture importante que les cheminots ont le devoir de prendre en compte »*. Reprenant à son compte une expression de Maurice Thorez – *« Il faut maintenant savoir terminer une grève »*; – M. Marchelli a annoncé que, si tel n'était pas le cas, il demanderait aux militants de la CGC de constituer *« un comité de coordination des agents de la SNCF prêts à reprendre le travail »*.

Le secrétaire général de la CGT, M. Henri Krasucki, a, pour sa part, déclaré qu'il était *« lamentable qu'une direction et un gouvernement en soient encore à bricoler, à traîner en longueur (...) »*.

Le secrétaire général de la CFDT, M. Edmond Maire, s'est exprimé dans le même sens. *« Compter sur le pourrissement d'un conflit aussi important et ayant de telles conséquences pour les usagers n'est pas une attitude responsable »*, a-t-il dit.

Le secrétaire général de Force ouvrière, M. André Bergeron, a, lui aussi, répété son souhait d'une négociation avec les syndicats et a voulu voir, dans la déclaration de M. Dupuy, *« une perspective d'ouverture »*. Mais, a-t-il aussitôt précisé, *« il est évident qu'on ne saurait exiger une reprise préalable du travail »*.

Cette condition mise par la direction a été nuancée dans la soirée, la SNCF observant que l'interprétation restrictive qui en avait été faite relevait du *« malentendu »*. En réalité, expliquait-on, M. Dupuy avait voulu demander un *« geste significatif »*, comme la reprise partielle du trafic, et non le retour à une activité normale. En fin de matinée, le 27 décembre, on apprenait que la direction de la SNCF invitait les organisations syndicales à une réunion de la commission mixte du statut, le mardi 29 décembre dans l'après-midi, si *« un début de reprise du travail »* intervenait. Dans cette hypothèse, un médiateur pourrait ensuite être nommé dans les conditions indiquées par M. Dupuy le 26 décembre. En milieu de journée, enfin, M. Jacques Douffiagues, ministre délégué chargé des transports, était reçu à l'hôtel Matignon par M. Jacques Chirac, premier ministre. Ce dernier, apprenait-on, venait de renoncer à un séjour qu'il devait faire en Tunisie.

Quoi qu'il en soit, la journée de vendredi a laissé une impression de confusion. A la SNCF même, les organisations syndicales ont réagi négativement. La FGAAC (autonomes) a fait part de sa *« nouvelle déception »* face aux propos de M. Dupuy, considérant qu'*« ils ne sont pas de nature à apaiser le mécontentement du personnel de conduite »*. La fédération FO a répliqué qu'elle ne pourrait *« accepter le préalable mis en avant »*, la fédération CGT le qualifiant même de *« provocation »* et la fédération CFDT se déclarant *« déçue »*.

Parallèlement, les organisations syndicales avaient à faire face à un événement nouveau : l'apparition d'une base très revendicative et prête à s'organiser en dehors des structures habituelles. Dès vendredi matin, la fédération CGT s'interrogeait *« sur les motivations de la création d'un mouvement de coordination qui va court-circuiter les organisations syndicales représentatives »*. *« Il y a duperie de l'opinion publique et une tentative de récupération de la lutte des cheminots pour une opération politicienne qui, elle, n'a rien de spontané »*, accusait la CGT, qui désignait un responsable de la coordination, M. Daniel Vitry, *« en fait permanent CFDT et responsable régional de cette organisation »*. Peu de temps après, la fédération CFDT condamnait, dans un communiqué, *« l'action menée actuellement par Daniel Vitry »* et faisait savoir que *« ses instances internes vont traiter rapidement »* de cette attitude *« qui ne correspond pas au mandat syndical pour lequel il avait été dégagé »*.

En fait, deux types d'organisations spontanées sont apparues et se sont réunies le 26 décembre. Autour de M. Daniel Vitry, par ailleurs militant d'extrême gauche, s'est constituée une *« coordination nationale »* de comités de grève locaux, présents notamment au dépôt de Paris-Sud-Ouest, qui entendent participer aux négociations et s'ouvrir à d'autres catégories de personnels. Les grévistes ont tenté, sans succès, d'être reçus par la direction générale de la SNCF, puis se sont rassemblés à la Bourse du travail.

D'autre part, une *« coordination interrégionale »* s'est réunie à la gare du Nord, avec des participants de dix-sept dépôts, dont ceux de La Villette, de la Chapelle et de Sotteville-lès-Rouen. Ceux-là tiennent à ce que leurs revendications soient défendues jusqu'au bout par les syndicats et ne veulent pas se substituer aux organisations traditionnelles.

● *A la RATP*, les discussions avec la direction doivent reprendre le 29 décembre, après la trêve intervenue le 24 décembre avec les agents de conduite. Toutefois, estimant que *« la direction n'a rien à proposer »*, le syndicat CGT a décidé d'appeler tous les agents de la RATP à se rassembler, dès lundi, *« pour partout décider d'engager l'action par des arrêts de travail »*.

Des assemblées générales, qui se sont déjà tenues, se sont prononcées pour des arrêts de travail par vingt-quatre heures, précise la CGT, qui représente 44,6 % du personnel, selon les derniers résultats des élections au comité d'entreprise.

Les autres organisations syndicales (autonomes, indépendants, CFDT, FO et CFTC) ont déposé un préavis de grève de quarante-huit heures pour le mardi 30 et le mercredi 31 décembre, reconductibles.

● *Dans les ports*, la CGT a appelé, le 26 décembre, marins et officiers à reconduire la grève au moins pour soixante-douze heures. A Marseille, point chaud du conflit, avec Bordeaux et Nantes-Saint-Nazaire, le trafic est très perturbé, notamment pour la desserte de la Corse. Des incidents ont eu lieu à Port-de-Bouc, entre grévistes et forces de l'ordre, qui ont fait trois blessés.

Le franc affaibli

Le durcissement du conflit et les risques de contagion qui en découlent ont contribué à affaiblir le franc, dont le glissement s'est poursuivi sur des marchés de change, très creux il est vrai. En France et à l'étranger, on redoute un relâchement de la rigueur qui diminuerait la compétitivité des produits français sur les marchés extérieurs, surtout vis-à-vis d'une Allemagne dont la santé est plus que jamais insolente, ce qui a porté le mark à son plus haut cours historique à Paris : 3,30 F.

Les comités de grève accentuent leur pression

(Suite de la première page.)

A ces exigences s'ajoutent des problèmes spécifiques à la gare de Grenoble, où le dépôt des machines, qui emploie une centaine de personnes, devrait devenir une annexe de celui de Chambéry, où siège la direction régionale de la SNCF.

Majoritaires parmi les grévistes, les agents non syndiqués n'ont pas souhaité, à Grenoble, envoyer de représentants à la réunion qui a rassemblé, vendredi, des délégués d'une vingtaine de dépôts à la gare de Paris-Nord, le « berceau » de la grève. Une première, dans cette nouvelle forme d'organisation, et la publicité inattendue donnée à cette rencontre a paru effrayer un peu les participants. La réunion, assiégée par les journalistes et les caméras, se tiendra à huis clos, derrière des portes cadenassées, dans un fond de sous-sol. Pâle, un peu tendu, un des délégués viendra lire un instant une brève résolution.

Devant, il y a non seulement des syndicalistes (CFDT et CGT), venus prêter l'oreille, mais aussi des camarades d'autres gares, d'autres dépôts, de Montparnasse, de Saint-Lazare ou de la gare de l'Est, qui ont accompagné les délégués. Leurs récits mettent à nouveau en évidence les caractéristiques de cette grève. D'abord, qu'il s'agit d'un mouvement de conducteurs : les délégués se présentent eux-mêmes comme les représentants des *« agents de conduite »*. Dix-sept mille seulement sur l'ensemble des salariés de la SNCF, mais qui ont le sentiment, non exprimé, d'être ceux sur qui repose en définitive l'entreprise. Sur qui repose l'action aussi. *« C'est toujours nous qui faisons grève, mais ce n'est pas tellement nous qui en profitons*, dit l'un d'eux. *« Alors, pour une fois, on tient à ce que nos revendications aboutissent. »*

Comme leurs collègues de la gare du Nord, ils se reconnaissent dans un *« phénomène de génération »* : des gens autour de la trentaine, mais qui ont souvent déjà douze ou quinze ans d'ancienneté, parce qu'ils ont commencé jeunes, à dix-huit ou vingt ans. Ce qui explique en partie leur attitude à l'égard de la nouvelle grille des salaires et de l'avancement au mérite. Comme dit l'un d'eux : *« A trente et un ans, je suis T4. En fait, je suis déjà au taquet jusqu'à la fin de ma carrière. »*

Pour passer au grade supérieur, il faut être dans un *« roulement »* différent, qui donne la possibilité de conduire les *« trains difficiles »* (par exemple les TGV). Or, cela dépend déjà de la hiérarchie : *« Avec l'avancement au mérite, tout dépendra de la cote d'amour, encore plus qu'aujourd'hui. »* D'autres craignent une séparation entre les *« bons conducteurs »*, ceux des *« trains de luxe »*, et les autres, alors que, *« avec le nombre de règlements à observer, il n'est pas possible de faire moins que son boulot avec un minimum de conscience professionnelle »*.

Multiplicité des règlements qui n'empêche pas une irrégularité du travail, souvent imprévisible, qu'il s'agisse du rythme des journées, des pauses ou des congés. *« En septembre, j'ai demandé un congé du 30 décembre au 4 janvier. Ce n'est que samedi dernier que j'ai su qu'il m'était accordé »*, dit un conducteur de Montparnasse, que cette instabilité a amené à divorcer. Même écho chez ce jeune contrôleur de Grenoble, entré à vingt-deux ans à la SNCF : *« Depuis huit ans, je suis marié avec la SNCF, je travaille souvent la nuit, les week-ends, je dors au moins deux fois par semaine hors de chez moi, alors l'entreprise se doit de me faire vivre dignement. »* Irrégularité aussi des primes, qui varient avec les kilomètres parcourus. Des difficultés qui tendent à se multiplier pour beaucoup de roulants, avec le resserrement des effectifs et des rotations à laquelle la SNCF est contrainte depuis plusieurs années.

Aux syndicats de négocier

A l'égard des syndicats, l'attitude de ces grévistes est ambiguë. On leur reproche d'avoir oublié les revendications des cheminots, mais on leur confie le soin de négocier. A Paris, les délégués réunis en *« coordination provisoire »* ont exigé *« des négociations immédiates entre les organisations syndicales et la direction de la SNCF »*, mais pour *« la satisfaction des principales revendications à l'origine du mouvement »* parti de la base, *« qui veut être entendue »*.

« Les bases de la négociation, c'est nous qui les avons posées, mais ce sont les syndicats qui négocieront », explique un cheminot grenoblois. Les grilles de salaires, ce sont les organisations syndicales qui les ont négociées, *« puis nous nous sommes fâchés »*. Il reproche aussi aussi aux syndicats leurs méthodes antérieures consistant à *« négocier les grèves avec la direction en s'arrangeant pour qu'il y ait le moins de perturbations possible »*. *« Si les syndicats sont, aujourd'hui, nos partenaires, le mouvement est parti de la base et reste conduit par elle*, conclut-il. *S'ils avaient repris en main notre action, j'aurais cessé la grève. »*

Une attitude qui pose des problèmes aux syndicalistes. A Amiens - Longueau, ils se font discrets et prennent la peine d'affirmer que chacun est libre de parler au cours des réunions. Ils disent eux-mêmes que la majorité des agents venus prendre part au vote ne sont pas syndiqués. Pas plus que ne sont syndiqués les trois grévistes amiénois qui, avec l'accord de leurs collègues, sont partis pour Paris afin de participer à la coordination nationale.

A Paris-Nord, la CGT, tout en s'inquiétant de *« la création d'un mouvement de coordination qui tente de court-circuiter l'unité des organisations syndicales représentatives et de casser l'unité des travailleurs »*, a jugé nécessaire d'affirmer *« sa volonté de voir se dérouler les négociations dans la plus grande clarté »*, et de répéter que *« les décisions sont et seront prises démocratiquement »*.

Ces désaccords éventuels n'entament pas l'unité dans la détermination. Au dépôt de Longueau (où 101 agents sur 260 ont reconduit la grève à l'unanimité), comme à Grenoble ou chez les cheminots présents à la gare du Nord, la déclaration faite la veille par le directeur général, M. Jean Dupuy, a plutôt eu comme effet de remobiliser les énergies. Comme si le cap du non-retour était passé. *« La grève pouvait cesser au bout de deux ou trois jours, à moindres frais*, dit un cheminot amiénois. *Maintenant, nous demandons carrément une nouvelle grille, et nous n'arrêterons pas sans une négociation des réglementations des conditions de travail des agents de conduite. »*

Et ce jeune conducteur de Paris-Nord ne croit guère au risque d'impopularité d'un mouvement qui se prolonge et handicape les voyageurs et les entreprises. *« Au contraire, avec la durée, on nous comprendra mieux. »* Malgré les difficultés financières, il y a chez ces cheminots, comme chez les étudiants un mois plus tôt, une sorte d'ivresse de la grève.

Enquête de MICHEL CURIE, CLAUDE FRANCILLON et GUY HERZLICH.

Désaccords à Sotteville

ROUEN
de notre correspondant

« Exécutif d'une assemblée générale souveraine » ou *« démarche antisyndicale »* ? Le comité de grève qui s'est constitué au dépôt de Sotteville-lès-Rouen ne suscite pas l'unanimité parmi les quelque deux cents grévistes recensés sur trois cent soixante-dix agents de conduite.

Le tract d'appel à l'origine du conflit diffusé à Paris-Nord a vite fait le tour du dépôt, sous l'impulsion de militants d'extrême gauche. Une première assemblée a réuni, le 19 décembre, une trentaine de personnes, qui ont décidé la création d'un exécutif, le comité de grève. Le lendemain ils étaient une soixantaine.

Le 24 décembre, le comité de grève appelait à *« la constitution d'un front uni avec les organisations syndicales »*, afin d'éviter *« une reprise dépôt par dépôt »*, et souhaitait *« être associé aux négociations »*. Les initiateurs du comité, ont accordé quatre sièges sur douze aux syndicats CGT, FGAAC, FO et CFDT. Seuls les deux derniers ont accepté, l'invitation. *« Il était important de donner à la base les moyens de contrôler les négociations. »* Faux, réplique la CGT, principal syndicat du dépôt. La quasi-totalité des motifs de la grève, nous les avions exprimés le 8 décembre. Et le mot *« marginal »* revient régulièrement pour qualifier le comité.

Vendredi matin, quatre-vingts agents ont participé à l'assemblée générale. L'offre de discussion de M. Dupuy, le directeur général, a été écoutée à la radio avec des sourires narquois et des gestes de rejet. Dans le local CGT, une autre échéance est également attendue : la reprise lundi, après quatre jours de repos, pour les neuf cents employés de Quatre-Mare, les ateliers de réparation de locomotives de Sotteville. Ce sera un test, alors que d'autres mouvements de grève se déclenchent dans d'autres services.

ETIENNE BANZET.

RATP : la CGT appelle à des arrêts de travail dès lundi

La CGT a décidé vendredi 26 décembre d'appeler tous les agents de la RATP à se rassembler lundi *« pour partout décider d'engager l'action par des arrêts de travail »*, apprend-on auprès de ce syndicat.

Selon la CGT, de nombreuses assemblées générales se sont déjà tenues, qui, pour leur grande majorité, se sont prononcées pour des arrêts de travail par vingt-quatre heures à partir de lundi matin. La CGT, qui rencontrera lundi à 9 h la direction de la RATP en compagnie des autres syndicats, qui, eux, ont déposé un préavis de grève pour les 30 et 31, estime que *« la direction n'a rien à proposer »* et *« porte avec le gouvernement la responsabilité du conflit »*. Elle se déclare néanmoins prête *« à tout moment pour de véritables négociations »*. Aux élections au comité d'entreprise du 16 décembre dernier, la CGT avait remporté 44,6 % des voix.

La croix du mérite

(Suite de la première page.)

L'Université est une grande plage de respiration culturelle pour ceux qui n'ont pas l'envie ou la force intellectuelle de tenter les concours. Comme ils n'ont pas non plus, bacheliers, le désir, ainsi que beaucoup au Japon et en Allemagne, de se présenter comme ouvriers aux portes des usines, l'Université est là pour les accueillir un temps où ils pourront, plus sûrement que s'ils étaient chômeurs, réfléchir à leur avenir. Surtout, on leur offre la possibilité d'enrichir leur culture, ce qu'ils ne pourront plus faire aisément lorsqu'ils se consacreront à un job à plein temps. Ce répit, au reste, n'est pas un mauvais placement pour l'avenir. On trouve tout de même plus aisément un emploi lorsqu'on a obtenu un diplôme dans l'Alma Mater. Et même si l'on n'a pas pu l'obtenir, le décrassage intellectuel en liberté est un gage pour l'avenir d'une meilleure possibilité d'adaptation à des situations dans l'industrie et le commerce, secret de la réussite dans la vie.

Il ne s'agit pas du tout de cela pour un employé de la SNCF. Cheminot il est, cheminot il restera. Aucun chômage ne le menace, et si les critères d'avancement à l'ancienneté font partie d'une tradition bien française, pourquoi ne pas développer le nouveau qui est celui du mérite ? Après tout, il n'est pas scandaleux d'être distingué parce qu'on a mieux réussi qu'un autre.

Hors de saison

Dans la vie politique, dans les professions libérales, et de plus en plus dans les entreprises privées et dans les administrations, la promotion s'opère suivant des choix qui n'ont plus rien à voir avec l'âge. Ne parlons pas des pays étrangers de même modèle économique que le nôtre : on sait bien qu'au Japon, aux Etats-Unis, en Allemagne, pour citer les pays les plus dynamiques, c'est la règle depuis longtemps.

Sans doute l'entreprise privée joue-t-elle sa vie même si elle ne sait pas placer *the right man at the right place*, ce qui est moins le cas d'une entreprise publique, monopolistique et par définition « increvable ». Est-ce une raison pour ne pas essayer d'améliorer ses performances ? Est-ce une raison pour demander au contribuable de boucher des trous financiers qui seraient moindres si la gestion était plus rigoureuse ? Or une bonne gestion passe par le bon choix des hommes.

A l'heure où l'on retrouve enfin l'idée que ce n'est pas le capital qui est le plus précieux dans une entreprise, mais son personnel, dont il faut savoir faire épanouir le meilleur, non seulement pour lui-même, mais pour le bon rendement de la société, la litanie de la protection des situations acquises, des vieilles règles jamais plus révisables, est-elle encore de saison ?

Autre chose. Dans un service public, comme dans une affaire privée, certaines personnes se révèlent avec leur métier. D'entrée de jeu, frais émoulues de l'enseignement secondaire, universitaire ou professionnel, elles ne se sentaient pas pousser des talents spécifiques, trop soucieuses d'ingurgiter des connaissances. Et puis, la vie les secoue, les réveille, et il leur arrive alors de faire des étincelles. On les remarque. Quelle absurde convention empêcherait-elle alors de les sortir du rang ? L'inégalité la plus grave ne serait-elle pas précisément de les laisser croupir dans leur train-train (sans jeu de mots) ?

Bien sûr, mai 1968 a voulu, dans les lycées, abolir les notations. On en est bien vite revenu. Il y a cinquante ans, dans de nombreux établissements, après lecture des places de la composition de la semaine, l'élève qui l'emportait montait sur l'estrade pour se faire épingler par le professeur la « croix du mérite ». Il descendait, un peu rouge de confusion. Que pensaient ses camarades ? C'était selon : *« Le veinard ! »* ou bien *« Encore lui ! »*, ou alors *« Je tâcherai de l'avoir la prochaine fois »*...

L'émulation n'est pas qu'une affaire de mômes. Le *zero default* n'est pas qu'une notion japonaise. Le travail bien fait a toujours fait bien vibrer la corde sensible des ouvriers français. Pourquoi ne pas mieux le récompenser ?

PIERRE DROUIN.

La déclaration du directeur général

M. Jean Dupuy, directeur général de la SNCF, a lu vendredi 26 décembre, à 12 heures, la déclaration suivante :

« En cette période de fin d'année, le trafic de la SNCF est quasiment paralysé. Ce sont nos clients, les familles, les entreprises qui en souffrent. Mais c'est aussi le chemin de fer qui souffre, car, un peu partout sur les routes, on voit des autocars et des camions qui remplacent les trains. Cette situation a assez duré ; elle doit prendre fin.

» Sur la table des négociations, j'ai mis au titre des salariés plus de 500 millions de francs à verser en 1987 sous la forme : d'une prime en janvier ; d'augmentations de salaires en juin et en octobre ; de cinq mille promotions supplémentaires ; d'une augmentation des retraites de plus de 2 % sur l'année. Les discussions ont abouti à un accord salarial ; la direction a fait dans ce domaine tout ce qu'il est possible de faire compte tenu de la situation de l'entreprise.

» Il reste deux questions en débat ; les conditions de travail et la mise au point d'un nouveau système de rémunération. Ce sont des questions qui doivent être étudiées avec sérieux, avec calme, dans un esprit d'ouverture et nous y sommes prêts ; il y faudra naturellement du temps.

» Les conditions de travail, nous pouvons les améliorer encore, et je suis prêt, dans le cadre de la commission du statut – dont le président est une personnalité indépendante de la SNCF, – à reprendre l'examen des dispositions réglementaires qui régissent l'organisation du travail des cheminots.

» S'agissant du système de rémunération, il est essentiel qu'il fasse bien la part de l'ancienneté et la part du mérite. Il est normal que les agents qui font des efforts, qui se dévouent pour bien faire leur travail en soient récompensés dans leur avancement. Sur cette base, à laquelle je suis très attaché – mais comment ne pas l'être tant elle est saine et juste, – je suis prêt à ouvrir largement la concertation afin de définir des modalités de mise en œuvre qui recueillent le consensus le plus large possible. Pour bien montrer cet esprit d'ouverture, je suis prêt à placer, là aussi, les discussions sous l'égide d'une personnalité extérieure à la SNCF dont la compétence et l'impartialité soient incontestables.

» Je demande aux cheminots qui aiment leur métier et qui veulent défendre le chemin de fer de bien réfléchir et de reprendre le travail. Dès que le travail aura repris, dès que les trains rouleront, toutes les propositions, toutes les ouvertures que je viens de faire et qui sont très larges pourront se concrétiser. (...) »

M. Méhaignerie : « Pour l'instant, le gouvernement n'a pas vocation à être en première ligne »

M. Pierre Méhaignerie, ministre de l'équipement, du logement, de l'aménagement du territoire et des transports, nous a déclaré samedi 27 décembre : *« Pour le moment, c'est à la direction de la SNCF de trouver des solutions. Elle a d'ailleurs déjà fait des efforts non négligeables (500 millions de francs). Nous suivons bien sûr de très près ce qui se passe. Nous participons à la réflexion. Mais le gouvernement n'a pas pour l'instant vocation à être en première ligne. Tout ne doit pas remonter au gouvernement. Il faut laisser un maximum de responsabilités aux structures, faire confiance aux dirigeants d'entreprise. »*.

M. Méhaignerie estime possible de discuter des modalités de la *« grille au mérite »* mais affirme qu'il ne faut pas *« abandonner cette orientation de fond »*. Le ministre est très favorable à l'amélioration des conditions de travail – *« Il faut y aller »*, dit-il, – mais exclut que *« les contribuables paient plus »*. *« Cela*, ajoute-t-il, *irait contre la solidarité, compte tenu des difficultés des autres secteurs. »*

Pour M. Méhaignerie, *« le problème central aujourd'hui, c'est le malaise des jeunes dans les grandes entreprises. Ils ont le sentiment d'être un grain de sable dans de grandes structures et d'être exclus de la réflexion et de la participation »*.

Il s'indigne que l'on puisse reprocher au gouvernement, comme l'a fait le Parti socialiste, l'aide (2 milliards de francs) apportée aux agriculteurs : *« Que M. Jospin vienne voir la situation des agriculteurs dans nos régions ! L'agriculture va être confrontée à de telles mutations après les dernières décisions de Bruxelles qu'il faut bien les préparer. »* M. Méhaignerie admet toutefois que le gouvernement ne s'est peut-être pas suffisamment expliqué sur ce sujet.

Economie

Quatrième semaine de grève aux Houillères de Carmaux

ALBI
de notre correspondante

Les mineurs de Carmaux achèvent, samedi 27 décembre, leur quatrième semaine de grève. Le conflit a démarré dans les postes de nuit, le 2 décembre au soir, après que la station régionale de FR 3 eut annoncé dans la journée la fermeture du dernier puits de mine du bassin pour le premier semestre 1987, ce qui n'a pas été réellement démenti par la direction des Charbonnages de France.

La fermeture était prévue, mais, depuis les grèves de l'hiver 1983, les mineurs croyaient avoir la garantie qu'elle n'aurait pas lieu avant que la nouvelle exploitation de charbon à ciel ouvert (la *« découverte »*) de Carmaux-Blaye-les-Mines, n'ait atteint son plein régime : *« Nous ne quitterons notre vieille maison que lorsqu'on nous en aura bâti une nouvelle et en dur »*, résume un syndicaliste.

La *« découverte »* n'est pas non plus la solution à tous les problèmes. Ce chantier doit employer cinq cents mineurs de fond reconvertis. Restent encore huit cents personnes. Cinquante pourraient bénéficier de la retraite, deux cent dix de la retraite anticipée (accordée après trente ans de mine), et CDF étudie une formule de *« préretraite avancée »*, appelée *« congé charbonnier »* pour ceux auxquels il manquerait quelques années. Cent quarante mineurs pourraient encore accepter de partir vers d'autres sites, vers EDF ou vers toute autre entreprise, selon le plan de reconversion mis en place par les Charbonnages. Pour les autres, au minimum trois cents jeunes ayant moins de dix ans d'ancienneté, la solution reste à trouver.

Le conflit semble s'être enlisé dans une sorte de guerre des tranchées. Carmaux est resté trois jours coupé du monde par des tas de charbon qui en bloquaient tous les accès routiers. Les mineurs sont allés brûler sur la place de Carmaux les dossiers individuels de reconversion saisis dans les bureaux des Houillères.

L'épreuve paraît devoir durer. La direction des Houillères ne recule devant aucune négociation – y compris le dimanche, – mais celles-ci n'avancent pas. Mais sur la fermeture avancée de l'exploitaion au fond, CDF s'est borné à déclarer à l'intersyndicale CGT, FO, CFTC, CGC que les investissements de la « découverte » seraient poursuivis et que cette décision implique l'arrêt *« rapide »* de la production du fond. Enfin, la direction des Charbonnages de France s'engage toujours à trouver le nombre d'emplois nécessaires pour la reconversion de l'ensemble de ses personnels.

Lors de la rencontre prévue le 5 janvier entre CDF et les syndicats de l'ensemble des bassins, Carmaux sera certainement encore à l'ordre du jour.

SABINE BERNÈDE.

Le plan pour l'emploi des jeunes

718 000 bénéficiaires en novembre

Après les sommets atteints les deux mois précédents, avec la rentrée scolaire, le plan pour l'emploi des jeunes a marqué le pas au mois de novembre. Au total, 132 426 jeunes sont entrés dans les entreprises grâce aux exonérations de charges sociales, à 25, 50 et 100 % selon les formules, contre 189 000 en septembre et 168 000 en octobre. Pour l'essentiel, ce sont les embauches directes – sans passage par la formation en alternance – exonérées à 25 %, qui reculent, avec 46 968 recrutements (88 582 en octobre). Parmi les trois formules de la formation en alternance, exonérées à 100 %, le contrat d'adaptation (27 948) confirme sa prédominance sur le stage d'initiation à la vie professionnelle (23 795) qui s'était beaucoup développé au début de la campagne.

Depuis son lancement, le plan a concerné 718 738 jeunes de moins de vingt-six ans, contre 586 312 en octobre dernier. Il y a eu 331 865 embauches directes et 335 729 entrées dans la formation en alternance, si l'on tient compte de l'apprentissage, en légère augmentation par rapport à l'an passé (82 147 contre 79 493).

Dans son communiqué, le ministère des affaires sociales souligne que 63 % des embauches directes ont été réalisées dans les activités de service, et d'abord par les petites et moyennes entreprises. Un jeune sur deux (53 %) a plus de vingt et un ans et, à 42 %, il est titulaire d'un CAP ou d'un BEP (brevet d'enseignement professionnel). Pour les embauches bénéficiant d'une exonération de 50 % des charges sociales, à l'issue de l'alternance, les jeunes sont encore davantage des hommes (à 61 %) et, à 48 %, sont âgés de dix-neuf à vingt et un ans. Le recrutement de jeunes formés est plus marqué, les jeunes de faible niveau (VI et V bis) (1) ne représentant que le quart des intégrations dans l'emploi.

(1) Niveau VI : sorties du premier cycle du second degré (6e, 5e, 4e) et des formations pré- professionnelles en un an. Niveau V bis : sorties de 3e et des classes du second cycle court avant la classe terminale.

AFFAIRES

Airbus équiperait ses quadriréacteurs A 340 de moteurs propfan

Airbus Industrie a signé un accord avec le consortium de motoristes International Aero Engines (IAE), pour équiper ses futurs quadriréacteurs long courrier A 340 de moteurs d'une nouvelle conception dite propfan. Ces moteurs, qui utilisent des hélices à pales nombreuses, permettent d'économiser du carburant tout en atteignant la vitesse des *« jets »*. Le modèle de l'IAE retenu par Airbus serait un « superfan » à base du réacteur V 2500, qui équipe les A 320 actuels. L'IAE réunit le britannique Rolls-Royce, l'américain Pratt et Whitney, Fiat Aviazone, Japan Aero Engines and Motoren, et l'allemand Turbinen-Union.

L'accord signé entre l'IAE et Airbus reste, toutefois, suspendu à la décision de construire l'A 340 et, conjointement, un moyen courrier A 330, qui n'est toujours pas prise. Déjà repoussée, elle devrait intervenir au printemps de l'an prochain. Les trois gouvernements français, ouest-allemand et surtout britannique hésitent à verser la subvention nécessaire de 17 milliards de francs. Londres souhaiterait en particulier qu'Airbus renoue des contacts avec l'américain Mc Donnel-Douglas, qui a dans ses cartons un MD-11, concurrent du A 340. Il n'y a guère de place pour les deux projets face à Boeing, et McDonnel propose une collaboration.

La présence forte de Rolls-Royce dans l'IAE est, bien entendu, un argument pour convaincre Mme Thatcher d'appuyer l'A 340. D'où l'accord qui, même s'il est prématuré (le superfan n'est pas encore au point), s'incrit dans cet enjeu plus vaste.

AUTOMOBILE

Baisse de 15 % en un an des exportations japonaises

Les exportations japonaises d'automobiles, de camions et de bus ont baissé de 15,1 % au mois de novembre 1986 par rapport à novembre 1985, avec 516 928 unités exportées, baisse la plus importante depuis 1979, date d'entrée en vigueur de nouvelles méthodes statistiques.

Cette baisse fait suite à un repli de 9,4 % de ces exportations au mois d'octobre par rapport à octobre 1985, et il s'agit là de la cinquième baisse mensuelle consécutive. L'appréciation du yen explique la baisse de la demande mondiale pour la production japonaise.

Le CE de SODETEG va saisir le tribunal de commerce

Le comité central d'entreprise de SODETEG, filiale d'ingénierie du groupe Thomson, devrait entériner le 8 janvier prochain la décision de recourir à la procédure d'alerte. Cette loi du 1er mars 1984 autorise le comité d'entreprise à saisir le tribunal de commerce pour lui demander d'examiner la situation de la société. Le secrétaire du comité central d'entreprise de SODETEG, M. Guy-François Gac, justifie cette décision par l'inquiétude du personnel, *« subitement aggravée par les premières informations fournies par la direction sur ses projets pour 1987 et un carnet de commandes attristant »*. En juin 1984 déjà, la SODETEG était au bord du dépôt de bilan. Elle a connu deux plans sociaux et des pertes importantes. Pourtant, en décembre 1985, son PDG, M. Blamont, déclarait que SODETEG *« était sur la voie du redressement »*.

Revue des valeurs

BOURSE DE PARIS — Semaine du 22 au 26 décembre

La trêve forcée

BLOQUÉ dans les embouteillages créés par la grève des transports, le père Noël n'a pu faire son détour habituel par la rue Vivienne. Pour la première fois depuis plusieurs années, la Bourse de Paris n'a rien trouvé cette semaine dans ses petits souliers. Rien, si ce n'est Saint-Gobain, qui, sous les yeux attendris mais non moins attentifs des membres de son état-major, a fait sa rentrée à la corbeille après quatre ans et demi d'absence. Le grand « mammouth » a reçu un accueil triomphal, à telle enseigne que le 23 décembre, jour de son arrivée, sa cotation fut impossible, ni à 350 F, encore moins à 355 F. Les acheteurs se pressaient en rangs serrés, et les vendeurs cédaient leurs titres à dose homéopathique. Situation délicate. A la veille de Noël, quand même, la quatrième tentative fut la bonne, et un cours de 369 F fut inscrit sous les vivas, faisant ressortir une plus-value de 19 % par rapport au prix de l'offre publique de vente (OPV) lancée pour privatiser le groupe verrier. Prévisible. Tous les intermédiaires financiers, qui avaient vendu Saint-Gobain « à l'œil » sur le « marché gris » de Londres, se sont précipités pour se couvrir, et, comme par hasard, la Bourse s'est alignée sur le contrat le plus cher négocié sur le marché parallèle britannique.

Une constatation : les petits porteurs n'ont pas cédé au vertige de l'altitude. Il est vrai que beaucoup n'avaient pas pris la peine de sortir leur calculette pour vérifier combien d'actions leur avaient été attribuées. Difficile dans ces conditions de revendre ce que l'on n'est pas certain d'avoir acquis. Reste que jeudi, au dire des experts, 800 000 actions Saint-Gobain au moins ont changé de mains.

Bref, en dehors des étincelles faites par sa nouvelle danseuse étoile, la Bourse n'a pas brillé ces derniers jours. Bien normal en début de semaine. La séance de lundi était consacrée à la liquidation générale, la dernière de l'année et l'une des trois plus riches avec une hausse moyenne des cours de 9,5 %. Les opérateurs saisirent l'occasion pour finir d'ajuster leurs positions et empocher leurs gains.

Plus inquiétant mardi. Au commencement d'un nouveau mois boursier, de nouvelles positions sont habituellement prises, et le marché monte. Au lieu de cela, il dérapa (– 0,67 %) et remit cela à la veille de Noël (– 0,59 %). Vendredi, néanmoins, la tendance fut un peu mieux orientée (+ 0,25 %). Mais elle ne convainquit personne. A peu près seule à avoir rouvert ses portes ce jour-là avec Madrid, notre place, par la force des choses, fonctionna en circuit fermé, sans ordre de l'étranger et très peu de l'intérieur, bien des investisseurs ayant préféré goûter aux charmes des week-ends à rallonge à Val-d'Isère ou ailleurs.

Les professionnels se bornèrent donc à expédier les affaires courantes. Résultat de la morosité ambiante : les différents indices, fait assez rarissime dans les annales, ont baissé de 1 % au cours de cette semaine de Noël, tandis que les transactions n'ont cessé de fondre au fil des séances pour tomber de 1,6 à moins de 600 millions de francs.

Rien de bien grave au demeurant. La Bourse n'a guère entamé ses gains, continuant d'évoluer au voisinage de ses plus hauts niveaux (cote 414,3 de l'indice CAC atteint le 15 décembre). Mais son moral en a pris un sérieux coup. Rien d'étonnant. Le conflit très dur déclenché par les cheminots a littéralement empoisonné l'atmosphère sous les lambris. *« Si le gouvernement cède, ce sera mauvais, disait un fondé de pouvoir. S'il ne cède pas, ce sera également mauvais. »* Beaucoup craignent que, par contagion, le mouvement gagne d'autres secteurs et songent aux conséquences économiques et inflationnistes. Peut-être pour se donner du courage, quelques-uns se disaient favorablement impressionnés par l'attitude ferme des pouvoirs publics, mais ne voyaient pas très bien quels moyens ceux-ci pourraient bien employer pour sortir de ce guêpier.

Mais le découragement est venu aussi du marché obligataire, dont la santé laisse pour le moins sérieusement à désirer. Reflétant le sentiment général de façon un peu crue, un professionnel avait écrit à la craie sur le tableau des obligations : *« Le père Noël est une ordure »*.

Enfin, pour couronner le tout et finir d'ajouter aux appréhensions légitimes, le franc a été victime de nouvelles attaques à la veille du week-end. Avec très peu d'affaires, il est vrai. Mais cela a suffi pour écarter du marché les investisseurs les plus entreprenants. Vendredi, même Saint-Gobain a glissé (366 F). *« Les petits porteurs sont ruinés »*, disait en plaisantant un spécialiste. Loin s'en faut. Mais le glissement de cette action-prestige et la vitesse avec laquelle elle fut cotée attestent du climat de suspicion générale, que ni les prévisions plus optimistes de l'OCDE, ni l'annonce d'une baisse des prix du gaz industriel en janvier (entre 12 % et 15 %), ni la confirmation d'une hausse des prix de détail limitée à 0,1 % en novembre, ni, enfin, l'annonce d'un excédent de la balance des paiements courants (20 milliards de francs) sur dix mois n'ont réussi à lever.

La hausse attendue n'a pas eu lieu. « Ce n'est que partie remise », affirmait l'haruspice maison. Sans doute, mais à condition encore que la situation se débloque rapidement. Un conflit trop long pourrait compromettre les chances de reprise pour le mois de janvier, que les boursiers s'accordent encore à voir brillant.

Courte par nature, une trêve boursière, quand elle est forcée par l'attentisme et la prudence, débouche toujours sur de la baisse quand la visibilité vient à manquer sur l'événement.

Preuve de la sensibilité du marché au conflit : à cause de leur manque à gagner en cette période de l'année cruciale pour les affaires, les magasins ont dévissé.

ANDRÉ DESSOT.

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 26 décembre

COURS	ÉCHÉANCES			
	Janv. 87	Mars 87	Juin 87	Sept. 87
Premier	–	105,30	105	105,20
+ haut	–	105,45	105,35	105,40
+ bas	–	104,80	104,75	104,75
Dernier	–	105,45	105,30	105,35
Compensation	–	105,45	105,30	105,35

Nombre de contrats : 9 963

BONS DU TRÉSOR

Séance du 26 décembre 1986

Échéances	Plus haut	Plus bas	Cours compensation	Variation (jour/veille) en pts
Mars 87	92,39	92,35	92,35	– 0,08
Juin 87	92,62	92,60	92,58	– 0,08
Sept. 87	92,62	92,59	92,60	– 0,03
Déc. 87	92,65	92,63	92,62	– 0,06

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	22 déc.	23 déc.	24 déc.	25 déc.	26 déc.
RM	1 816 473	1 249 245	1 106 202	–	586 432
Comptant					
R. et obl.	8 935 971	9 485 920	6 712 850	–	6 719 019
Actions	612 864	350 804	402 244	–	364 907
Total	11 365 308	11 085 969	8 221 296	–	7 670 358
INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 31 décembre 1985)					
Françaises	154,2	153,4	152,2	–	–
Étrangères	114	114,2	114,2	–	–
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 31 décembre 1985)					
Tendance	162,1	161,4	160,2	–	161
(base 100, 31 décembre 1981)					
Indice gén.	410,9	408,5	406,6	–	407,1

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RM)

Valeurs	Hausse %	Valeurs	Baisse %
Majorette	+ 12,5	BHV	– 9,4
Moulinex	+ 10,6	Maisons Phénix	– 8,2
Robur	+ 7,7	Gal. Lafayette	– 7,9
Nordon	+ 7,7	Compt. modernes	– 7,6
Imétal	+ 7,1	Aussedat-Rey	– 7,3
Alspi	+ 6,8	UFB	– 7
Epéda	+ 6,6	SADE	– 7
Poclain	+ 6,1	Eurafrance	– 6,6
St-Louis	+ 5,8	Printemps	– 6,4
Guyenne	+ 5,3	UIC	– 6
Manhurin	+ 5,1	Presses Cité	– 5,7
Midland	+ 5	Bongrain	– 5,3
Strafor	+ 4,4	Carnaud	– 5,2

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
CSF	206 533	332 818 327
Peugeot	254 393	313 537 729
BSN	60 151	274 808 828
Nlles Galeries	411 915	243 704 439
Michelin	89 929	235 663 805
Lafarge	156 306	216 568 224
ELF	550 216	174 296 235
Aussedat-Rey	315 412	160 546 582
Saint-Gobain	369 503	136 276 427
Dumez	67 045	129 241 527
Midi	66 289	111 927 459
Carrefour	30 033	111 380 033
Chargeurs	69 062	110 837 865

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 19 déc.	Cours 26 déc.
Or fin (kilo en barre)	83 150	82 200
– (kilo en lingot)	83 900	82 900
Pièce française (20 fr.)	519	520
● Pièce française (10 fr.)	388	388
Pièce suisse (20 fr.)	621	632
Pièce latine (20 fr.)	495	472
● Pièce tunisienne (20 fr.)	472	476
Souverain	607	680
● Souverain Elizabeth II	610	620
● Demi-souverain	395	395
Pièce de 20 dollars	2 925	3 000
– 10 dollars	1 410	1 430
● – 5 dollars	990	965
– 50 pesos	3 130	3 145
● – 20 marks	591	590
– 10 florins	501	501
● – 5 roubles	390	383

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Reprise

Encore passablement secoué en début de semaine par des ventes bénéficiaires de caractère fiscal, Wall Street s'est redressé à la veille de Noël et a poursuivi sa progression vendredi encore. L'indice des industrielles a regagné toutes ses pertes initiales, et même un peu au-delà, pour s'établir finalement à 1930,40, soit à 1,55 point au-dessus de son niveau du 19 décembre.

D'après les professionnels, la réalisation des plus-values est désormais terminée à quelques jours de l'entrée en vigueur de la nouvelle loi fiscale plus pénalisante pour les bénéfices boursiers. Les investisseurs reprennent des positions, beaucoup afin de rendre plus attrayants leurs bilans de fin d'année (opérations dites de « window dressing »). Ils s'intéressent, dans cette optique, à des valeurs de prestige. L'attention s'est ainsi concentrée sur IBM, malmenée ces derniers temps, sur Merck également, qui, en 1987, doit lancer un nouveau médicament contre le cholestérol. Ajoutons toutefois que, en raison de la période des fêtes, l'activité s'est notablement ralentie. Au cours des quatre séances de la semaine, 496,03 millions d'actions ont changé de mains, contre 855,56 millions la semaine précédente, très animée, il est vrai, en raison de la triple échéance des contrats à terme (indices, actions, options) survenue le 19 décembre.

	Cours 19 déc.	Cours 26 déc.
Alcoa	33 7/8	33 7/8
ATT	25 3/8	25 3/8
Boeing	53 1/2	53 7/8
Chase Man. Bank	37 5/8	37 1/4
Du Pont de Nemours	88	87 1/2
Eastman Kodak	68 1/2	69 1/4
Exxon	73	73 3/8
Ford	58 1/2	57 5/8
General Electric	88 1/8	87 1/2
General Motors	66 1/4	67 1/8
Goodyear	41 3/4	41 3/4
IBM	125 1/4	122
ITT	52	53 1/4
Mobil Oil	40 1/8	40 1/8
Pfizer	61 7/8	62 7/8
Schlumberger	34	32 1/8
Texaco	35 7/8	35 7/8
UAL Inc.	53 3/8	54 1/8
Union Carbide	22 1/2	22 3/4
US Steel	21 7/8	21 5/8
Westinghouse	60	58 1/2
Xerox Corp	62	62 7/8

LONDRES

Plus 2 %

Malgré le ralentissement de l'activité lié aux fêtes de Noël – le marché a été fermé les 25 et 26 décembre – la hausse a été au rendez-vous ces derniers jours. En moyenne, les cours ont progressé de 2 %. Contrairement à ce qui s'est produit à Paris, les achats de fin d'année dans les magasins britanniques ont atteint des niveaux record et les valeurs concernées ont progressé.

Indices « F.T. » du 24 décembre : industrielles, 1 301,2 (contre 1 272,1) ; mines d'or, 299,6 (contre 311,4) ; fonds d'Etat, 83,14 (contre 82,32).

	Cours 19 déc.	Cours 24 déc.
Beecham	431	440
Bowater	335	346
Brit. Petroleum	699	715
Charter	274	272
Courtaulds	309	313
De Beers (*)	763	758
FreeGold (*)	11 9/16	10 9/16
Glaxo	1 040	1 045
Gt. Univ. Stores	14 3/8	14 1/2
Imp. Chemical	10 47/64	10 27/32
Shell	969	979
Unilever	21 21/64	21 51/64
Vickers	382	390
War Loan	34 1/2	34 7/8

(*) En dollars.

FRANCFORT

Calme

Deux séances seulement cette semaine à Francfort, le marché ayant chômé les 24, 25 et 26 décembre. Le plus grand calme a régné. Mardi, cependant, la tendance s'est un peu raffermie, surtout en raison du redressement de Thyssen, qui a joué les locomotives.

Indice de la Commerzbank du 23 décembre : 2043,60 contre 2038,70.

	Cours 19 déc.	Cours 24 déc.
AEG	335,70	331
BASF	274,10	275,30
Bayer	318,20	319,80
Commerzbank	306,50	307,50
Deutschebank	824	823,50
Hoechst	268,60	269,40
Karstadt	477,20	478
Mannesman	173	175,80
Siemens	743	733,50
Volkswagen	436	433,20

TOKYO

Repli

Après huit semaines de hausse, le Kabuto-cho a fait demi-tour sur des ventes bénéficiaires déclenchées par la liquidation du 24 décembre. En moyenne, les cours ont baissé de 1,2 %. Par la suite, l'activité s'est ralentie à l'approche de la fermeture annuelle. Le marché japonais sera en effet fermé la semaine prochaine. Il ne rouvrira ses portes que le 5 janvier.

Indices du 27 décembre : Nikkei, 18 701,30 (contre 18 930,03) ; indice général, 1 556,37 (contre 1 569,07).

	Cours 19 déc.	Cours 26 déc.
Akai	388	361
Bridgestone	743	727
Canon	1 090	1 040
Fuji Bank	1 810	1 830
Honda Motors	1 450	1 390
Matsushita Electric	2 220	2 150
Mitsubishi Heavy	430	425
Sony Corp.	3 610	3 490
Toyota Motors	2 300	2 220

Crédits, changes, grands marchés

L'EUROMARCHÉ

Les Japonais au palmarès

Les eurobanquiers peuvent parodier Frank Sinatra et chanter avec lui : *« 1986, it was a very good year »*. L'année qui s'achève s'est, en effet, révélée excellente pour la communauté bancaire internationale. L'ampleur de l'activité a été telle qu'elle a permis de compenser les conséquences d'une concurrence acharnée qui a pour effet de réduire les marges bénéficiaires.

Avec plus de 1 660 *euro-émissions* nouvelles représentant l'équivalent de près de 183 milliards de dollars, le marché euro-obligataire a une fois de plus battu cette année tous ses records précédents en matière d'activité primaire. Celle de 1986 représente un accroissement de 37 % par rapport à celle de 1985, qui *s'était* déjà avantageusement *élevée* à un peu plus de 133 milliards de dollars. *Il y a dix ans, l'année 1976* s'était terminée après que l'équivalent de 12 milliards de dollars d'euro-emprunts eut vu le jour au cours des douze mois concernés, une performance qui, à l'époque, avait laissé croire qu'on ne pourrait jamais faire mieux !

L'euro-frénésie s'entend encore mieux si, aux transactions techniquement *euro-obligataires, on ajoute* les emprunts étrangers réalisés aux Etats-Unis (« Yankee »), en Suisse, au Japon (« Shôgun », « Samuraï » et « Shibosaï »), au Luxembourg et autres marchés domestiques. Ceux-ci, qui ont atteint cette année l'équivalent de 42,8 milliards de dollars, la Suisse comptant pour environ un tiers de ce montant, portent à plus de 225 milliards de dollars celui des emprunts obligataires internationaux lancés en 1986. A cette échelle vertigineuse on mesure encore mieux le chemin parcouru en l'espace d'une seule décennie.

Indépendamment du plus fort dynamisme enregistré par le marché des euro-émissions à taux fixe, à la suite de la baisse des taux d'intérêt, deux faits saillants ressortent des statistiques concernant l'année qui s'achève : d'une part, la colossale activité des banques japonaises et, dans la foulée, l'avènement du yen comme seconde devise internationale, et, d'autre part, l'énorme développement du marché des *actions* internationales au travers d'*euro-emprunts dotés de warrants.*

En 1985, le yen avait été, après le dollar, le deutschemark et l'ECU, la quatrième devise la plus utilisée sur le marché international des capitaux, la monnaie japonaise ayant, durant l'année considérée, servi de support à 5,1 % de toutes les euro-émissions obligataires (l'équivalent de 6,8 milliards de dollars). Cette année, *la part du yen a atteint* 9,60 % (17,51 milliards de dollars), renvoyant à la troisième place le deutschemark, auparavant tout-puissant (9,10 % du marché, avec l'équivalent de 16,6 milliards de dollars), et faisant basculer au cinquième rang, et derrière le sterling à la quatrième place, l'ECU, qui *apparaît comme le grand perdant de* l'année 1986.

Jamais la faiblesse de la devise de la CEE, qui n'est pas avant tout du deutschemark pourvoyeur de taux d'intérêt plus hauts comme beaucoup se l'imaginent, mais aussi du sterling susceptible de réagir aux aléas *du prix du pétrole et aux* avatars de la vie politique britannique ainsi que beaucoup *ont voulu* l'oublier, n'a été aussi éclatante que cette année. Jamais n'avait été autant remis en question le rôle de l'ECU en tant qu'unité composite capable d'amortir les secousses telluriques ébranlant ses éléments de base. La preuve a été apportée que l'ECU n'est pas principalement du deutschemark, mais qu'il est tout aussi bien du sterling, du franc français, de la lire italienne, voire de la couronne danoise.

La considérable capacité d'emprunt des entreprises nippones explique en partie la montée de l'euroyen. Les émissions euro-obligataires de débiteurs japonais ont encore augmenté cette année pour représenter 12,50 % du volume global, contre 10,50 % en 1985. Avec l'équivalent de près de 23 milliards de dollars, les sociétés japonaises ont, en 1986, été celles qui ont le plus euro-emprunté, après les américaines. Si celles-ci sont restées les premières, avec 37 milliards de dollars (20,25 %), leur prééminence s'est affaiblie par rapport à 1985 (plus de 27 %, avec 36,3 milliards de dollars). L'explication de ce phénomène est simple : la baisse des taux d'intérêt, qui, au cours des *douze derniers mois, a la plupart du* temps été plus rapide aux Etats-*Unis que sur l'euro-marché*, a encouragé les entreprises américaines à *davantage emprunter* à New-York que sur le marché euro-obligataire.

L'importance croissante du yen conjuguée avec la voracité des débiteurs nippons et l'ambition démesurée des maisons japonaises, non seulement par rapport au yen mais également par rapport au dollar, a eu pour effet de porter pour la première fois ces dernières au pinacle des banques ayant, cette année, dirigé en chefs le plus fort volume d'euro-émissions obligataires. Dans ce domaine, deux établissements japonais s'inscrivent en *1986 parmi* les cinq premiers : Nomura au *deuxième rang et Daiwa au cinquième*. Il n'y en avait aucun en 1985. Mais, si en 1986, comme l'année précédente, le Crédit suisse-First Boston (CSFB) conserve la tête, il n'y parvient plus que d'une relativement courte encolure en *1986 : l'équivalent de 19,6 milliards* de dollars, contre 14,5 milliards à Nomura. En 1985, les *volumes respectifs* avaient, pour les deux maisons, été de 18,6 milliards et de 5 milliards de dollars.

Daiwa, pour sa part, a *réussi*, pour une poignée de dollars, à ravir à l'américaine *Morgan Stanley la cinquième place*, cette dernière n'ayant réussi à diriger que l'équivalent de 8,6 milliards de dollars contre 8,8 milliards pour celle-là. Entre Nomura, numéro deux, et Daiwa, numéro cinq, la toujours impériale Deutsche Bank vient en troisième position, avec près de 12 milliards *de dollars, et la très princière* Morgan Guaranty, la seule américaine à laquelle l'Europe daigne *reconnaître* des titres de noblesse, s'inscrit à la *quatrième place, avec 9,8 milliards.*

Derrière ce beau monde, Morgan Stanley, Salomon Brothers, Paribas, Merrill Lynch et Nikko, autre japo*naise, s'arrogent les places suivantes* et s'inscrivent au palmarès des dix premières banques *internationales* ayant été les plus actives en 1986. Résultat : trois japonais cette année parmi les dix premiers, contre seulement un l'an dernier ; quatre américains et demi en 1986 (dans la mesure où CSFB peut être considéré comme à moitié américain par suite de la filiation First Boston), contre cinq et demi en 1985 ; deux européens et demi (également où CSFB peut être considéré comme à moitié européen à cause de la filiation Crédit suisse), contre trois et demi l'an dernier (l'Union de banque suisse *étant renvoyée de la neuvième place* en 1985 à la onzième cette année). *L'incontestable avance des Japonais* s'est réalisée autant aux dépens des Américains que des Européens.

Les statistiques euro-obligataires confirment aussi l'engouement sans précédent pour le marché des actions à caractère international. L'équivalent de 21,6 milliards de *dollars d'euro-emprunts, soit* directement convertibles en obligations en actions, *soit dotés de warrants* destinés à permettre l'acquisition ultérieure d'actions, ont vu le jour cette année. Cela représente une activité pratiquement trois fois plus importante que celle de seulement 7,7 milliards de dollars enregistrée dans ce secteur en 1985. A cela, il faudrait ajouter les émissions directes d'actions internationales réalisées cette année, chapitre sur lequel nous nous sommes étendu dans notre précédente rubrique.

CHRISTOPHER HUGHES.

LES DEVISES ET L'OR

Le dollar au plus bas de l'année
Le deutschemark au plus haut à Paris

En dépit de la trêve des confiseurs, traditionnelle à l'approche des clôtures de bilan, et de l'amenuisement des transactions qui en découlent, le dollar a repris le chemin de la baisse, tandis que le mark atteignait son plus haut cours historique à Paris (3,30 F), face à un franc français déprimé par le conflit des *transports.*

Le dollar a glissé à son plus bas niveau de l'année, tombant à 1,96 DM et à près de 6,45 F, les *volumes traités restant très maigres* néanmoins. Dès le début de la semaine, l'annonce d'un accord entre les membres de l'OPEP à Genève, sur un relèvement à 18 dollars du prix du *baril*, déprimait le billet vert. Pour les opérateurs, un tel *relèvement* serait de nature à relancer un peu l'inflation aux Etats-Unis et, donc, à affaiblir la devise américaine. Par ailleurs, l'annonce du chiffre des commandes de biens *durables* en novembre outre-Atlantique a provoqué une déception : si la progression globale est de 5,9%, la plus forte depuis novembre 1984, contre 1,5% à 2,5% attendus, elle est due, pour la plus grande partie, aux commandes militaires (+110%, la plus importante hausse depuis août 1974), de sorte que les commandes civiles n'augmentent que de 0,6 %. Dans ces conditions, les milieux financiers estiment qu'on peut craindre un nouveau fléchissement de la croissance et évoquent de plus en plus la possibilité d'un abaissement du taux d'escompte fédéral dans les premiers jours de 1987. Rappelons que ce taux a été ramené de 6 % à 5,5 % en août dernier.

En fait, la tendance *est redevenue* baissière sur le dollar, à tel point qu'à Tokyo on a vu le cours du billet vert tomber un moment au-dessous de 160 yens, cours considéré comme un plancher depuis l'accord américano-japonais du 31 octobre dernier sur la stabilisation des parités. Si, de plus, une nouvelle diminution se produisait sur les taux *américains, qui ne sont supérieurs* que de 1 % aux taux ouest-allemands pour le long terme, et qui se verraient ainsi alignés, une ruée sur le deutschemark se produirait. *Le système monétaire européen* n'y résisterait pas, du moins avec ses parités actuelles !

Pour la première fois depuis long*temps, la livre sterling n'a pas été* revigorée par le raffermissement du prix du pétrole provoqué par l'accord de l'OPEP à Genève. Après un sursaut de 2,85 DM à 2,89 DM, le cours de la devise britannique est retombé à son niveau initial. Il faut *dire* qu'en novembre le déficit commercial de la Grande-Bretagne s'est creusé à 1 milliard de livres (9,5 milliards de francs), du fait de l'augmentation des importations *provoquée par une forte demande.* Du coup, la balance des paiements, qui avait été *prévue* comme excédentaire en 1986, pourrait redevenir déficitaire, élément peu favorable à la livre.

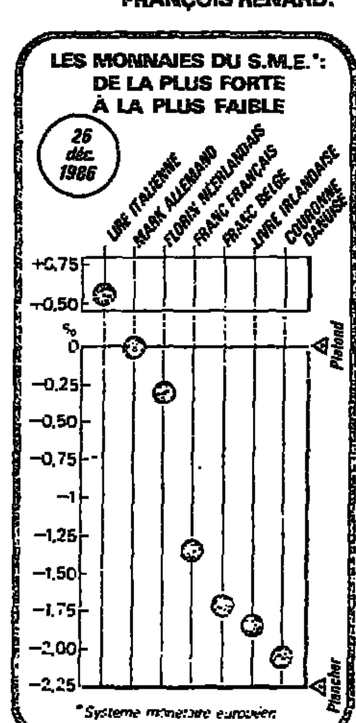
En Europe continentale, rien ne va plus très bien. *« La... est sur le SME »*, soupirait un opérateur en fin de semaine, faisant allusion à une maladie contagieuse d'origine vénérienne, bien connue pour sa ténacité et ses ravages depuis les temps les plus reculés. La hausse du mark par rapport au dollar continue à perturber le SME, aux dépens des monnaies moins vigoureuses, comme la couronne danoise, le franc belge et le franc français. La RFA accumule des excédents record même si, du fait de la baisse de la devise américaine, les exportations allemandes sont vouées à fléchir un peu en volume. Quant à l'excédent de la balance des paiements outre-Rhin, il aura tranquillement doublé en 1986, atteignant déjà 69,5 milliards de DM pour les onze premiers mois de l'année et il est étant susceptible de frôler 80 milliards de deutsche*marks pour les douze mois (plus de* 260 milliards de francs, contre un peu plus de 20 milliards de francs pour la France). Décidément, ce mark est vraiment trop fort !

Il n'y a donc eu rien d'étonnant à voir, cette semaine, le cours de la *devise allemande battre tous ses* records à Paris, dépassant 3,30 F, à 1% de son cours plafond de 3,33 F au sein du SME. On n'a pu véritablement parler d'attaque contre le franc, car les marchés ont été très creux, mais, à l'approche de la fin de l'année, la clientèle s'est « couverte ». L'Etat français, cette semaine, aurait poursuivi le remboursement de ses emprunts, pratique qui se traduit par des ventes de *francs et des achats de devises.* Ajoutons que la Banque de France n'est pratiquement pas intervenue pour défendre le franc.

Il est certain que, outre la vigueur du mark, les embarras du gouvernement français face à la grève de la SNCF, avec tous les risques de contagion qu'elle porte en elle, n'ont *pas arrangé les choses. Le marché* des changes n'aime guère les gouvernements qui flottent, ou qui donnent l'impression de flotter.

Au vrai, l'approche des élections législatives allemandes, fin janvier, rend les marchés de plus en plus nerveux, dans la mesure où un réaménagement du SME ne saurait guère être décidé avant une élection. Mais après...

FRANÇOIS RENARD.



COURS MOYENS DE CLOTURE DU 22 au 26 décembre

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres ...	–	–	–	–	–	–	–	–
	–	–	–	–	–	–	–	–
New-York ...	1,4593	–	15,4500	60,9273	50,9840	2,4534	45,1141	0,0733
	1,4330	–	15,1918	59,4177	49,8504	2,3952	44,1814	0,0718
Paris	9,4486	6,4725	–	394,35	330,00	15,8795	292,00	4,7425
	9,4327	6,5825	–	391,12	328,14	15,7664	290,29	4,7305
Zurich	2,3960	1,6413	25,3580	–	83,6880	4,0267	74,0458	1,2026
	2,4117	1,6830	25,5676	–	83,8983	4,0311	74,2227	1,2895
Francfort ...	2,8633	1,9614	30,3035	119,50	–	4,8121	88,4869	1,4371
	2,8746	2,0060	30,4747	119,19	–	4,8048	88,4675	1,4416
Bruxelles ...	59,5014	40,76	6,2974	24,8339	207,81	–	18,3885	2,9865
	59,8277	41,75	6,3426	24,8068	208,12	–	18,4123	3,0003
Amsterdam ..	3,2358	2,2166	34,2464	135,05	113,01	5,4382	–	1,6241
	3,2493	2,2675	34,4483	134,72	113,03	5,4311	–	1,6295
Milan	1992,32	1364,79	210,86	831,53	695,82	33,4836	615,71	–
	1994,02	1391,50	211,39	826,79	693,66	33,3293	613,67	–
Tokyo	234,57	160,69	24,8266	97,9061	81,9267	3,9423	[illegible]	0,1177
	233,79	163,15	24,7856	96,9399	81,3310	3,9077	71,9515	0,1172

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 26 décembre, 4,0279 F contre 4,0346 F le vendredi 19 décembre.

LES MATIÈRES PREMIÈRES

L'aluminium à la recherche d'un second souffle

Présenté à l'orée des années 70 comme le nouveau prince des métaux, alliant résistance et légèreté, l'aluminium est aujourd'hui à la recherche d'un *second souffle*. Sa consommation a seulement progressé de 2,5% en 1986 pour atteindre 12,9 millions de tonnes. A la veille du premier choc pétrolier de 1973, la demande connaissait une croissance annuelle voisine de 10%.

Malgré un recul des stocks mondiaux de 2,765 millions de tonnes à 2,115 millions de tonnes entre le début et la fin de 1986, les cours de l'aluminium au London Metal Exchange n'ont pas enregistré de raffermissement sensible. Ils se situaient à 797,5 *livres* par *tonne* le 24 décembre, soit une progression inférieure à 5% sur les douze mois écoulés.

PRODUITS	COURS DU 26-12
Cuivre h. g. (Londres) Trois mois	931,50 (– 21,5) Livres/tonne
Aluminium (Londres) Trois mois	797,50 (– 6,50) Livres/tonne
Nickel (Londres) Trois mois	2 470 (– 75) Livres/tonne
Sucre (Paris) Mars	1 155 (+ 5) Francs/tonne
Café (Londres) Janvier	1 751 (– 51) Livres/tonne
Cacao (New-York) Mars	1 886 (+ 21) Dollars/tonne
Blé (Chicago) Mars	275,75 (+ 3,75) Cents/boisseau
Maïs (Chicago) Mars	162,25 (– 1,50) Cents/boisseau
Soja (Chicago) Janvier	141,70 (– 0,20) Dollars/t. courte

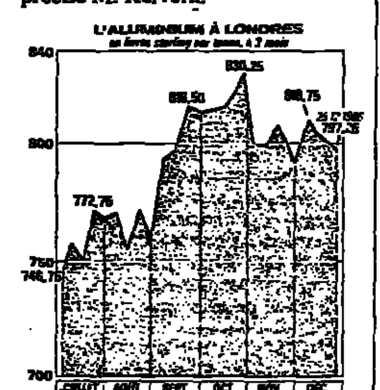
Le chiffre entre parenthèses indique la variation d'une semaine sur l'autre.

Sous le regard métallique d'un coq d'aluminium aux ergots enserrant un globe terrestre, le président de la branche « alu » de Pechiney, M. Georges-Yves Kervern, présente cependant une analyse dynamique de ce marché.

Selon lui, en effet, le débat sur le taux de développement ne doit pas porter uniquement sur les quantités de métal consommé. Il faut tenir compte de l'économie de poids réalisée sur les produits finis grâce à l'aluminium. *« C'est l'allègement plus que le tonnage qui compte »*, estime M. Kervern. Sur la période *1975-1985, poursuit-il en substance*, la consommation en volume a progressé de 30%. Parallèlement, des produits de même nature ont vu leur poids diminuer de 20%. Le service rendu par *l'aluminium* à l'économie, c'est-à-dire le développement des usages du métal à kilo constant, s'est donc accru dans la même proportion. Au total, conclut M. Kervern, l'aluminium a *enregistré* un taux de croissance cumulé de 50%.

Cette vision plus souriante de la dernière décennie ne pousse pas pour autant les responsables de Pechiney Aluminium vers des débordements d'optimisme. Selon le directeur du marketing, M. Gérard Hauser, la consommation mondiale se situera en 1987 autour de *13,1 millions de tonnes* (+2,5% environ) pour une production de 12,985 millions de tonnes.

Le taux de marche des unités d'électrolyse devrait légèrement s'accroître avec la mise en route de nouvelles capacités (Portland en Australie, Bécancour au Québec). L'énergie sera encore le facteur essentiel de relocalisation de l'industrie de l'aluminium auprès des sources de courant les moins chères. *« En termes de capacité de production de métal primaire, on a vu disparaître des Etats-Unis et du Japon l'équivalent de quatre fois la production de la France depuis 1980 »*, précise M. Kervern.



A ce phénomène très violent de *déplacement géographique au profit* de l'Australie et du Canada, du Venezuela et du Brésil, s'ajoute une nouvelle donne des usages. L'industrie américaine s'est spécialisée dans l'emballage pour les boissons non alcoolisées ; 90 milliards de boîtes en aluminium circulent aux Etats-Unis et repartent au recyclage toutes les cinq semaines. Un nombre croissant d'alliages pour l'automobile sont fabriqués à base d'aluminium de seconde fusion (recyclé). Celui-ci représente en 1986 27% de la consommation mondiale de métal.

Autant d'évolutions qui incitent les professionnels à la prudence dans leurs pronostics sur les prix de l'aluminium en 1987. *« Ils devraient plutôt se raffermir »*, estime-t-on discrètement rue Balzac, au siège de Pechiney.

ERIC FOTTORINO.

MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

Tout à fait déprimé

« Le père Noël est une ordure ! » : cette qualification vengeresse, tirée d'une pièce et d'un film célèbres mais interdits aux petits enfants, a été placardée cette semaine dans les locaux du marché obligataire de Paris, par un opérateur particulièrement rancunier. Sans aller jusqu'à ces extrémités, il faut convenir que ledit père Noël s'est montré tout à fait avaricieux pour les acteurs de ce marché, profondément déprimé. *« Mieux vaut partir réveillonner que de traiter quoi que ce soit ici »*, *soupirait* un autre *opérateur* à la veille du week-end, traduisant fort bien le sentiment général. Loin de s'améliorer un peu à l'approche du début de l'année prochaine, qui pouvait donner *lieu* à un nouveau départ, la tendance s'est encore dégradée sur le MATIF, où le cours de l'échéance mars a encore baissé, tombant à 105,45, après avoir même enfoncé, un moment, le seuil de 105, contre 106,75 et même 107 huit jours *auparavant*.

Du coup, le rendement moyen des emprunts d'Etat est passé de 8,60% à plus de 9%, avec des pointes à près de 10% *sur certaines émissions. Et* dire qu'au début de septembre ce rendement était tombé à 7,50%, et même moins !

Les optimistes se consolent en affirmant que *« plus les taux ont remonté, plus ils ont de chances de rebaisser plus tard »*. Ils font allusion aux « espérances » de janvier, *mois* qui *traditionnellement donne* lieu à de très grosses « tombées » de *liquidités : coupons d'obligations* indemnitaires de l'emprunt 7% 1973, etc. Ils comptent bien, par ailleurs, sur une détente des taux d'intérêt à court terme, relevés récemment par la Banque de France pour défendre le franc, et qui ne sau*raient rester tendus* pendant des mois. Il faudra bien qu'un fusible saute, à savoir que les taux allemands diminuent ou que le mark soit réévalué, cette dernière éventualité apparaissant comme la plus plausible.

En attendant, le marché des émissions fraîches est presque mort. Les 2 milliards d'emprunt du Crédit foncier de France, pourtant à taux variable (taux moyen des emprunts d'Etat, TME) – ce qui, théoriquement, protège les *souscripteurs* contre une remontée des taux et une baisse des cours, – ne se placent pas très bien, phénomène tout à fait significatif.

L'année 1986 va se terminer sur un peu plus de 330 milliards de francs d'émissions brutes, contre 312 milliards de francs en 1985 et 249 milliards de francs en 1984. Le rythme de progression, très rapide *depuis plusieurs années, s'est donc* fortement ralenti, et il est très probable que le montant des émissions brutes soit appelé à régresser en 1987. Les besoins de certains emprunteurs publics seraient moins grands, mis à part l'Etat qui aura besoin de 140 milliards de *francs* pour couvrir intégralement le déficit *budgétaire, donc sans création* monétaire, contre 137 milliards de francs cette année, et 100 milliards de francs l'année dernière. D'autre part, l'arrêt ou le quasi-arrêt d'une baisse des taux, qui dopait *le* marché des émissions depuis quatre ans, va rendre les souscripteurs plus prudents, notamment ceux de SICAV court terme « performantes ».

Les SICAV investies principalement en emprunts à taux fixe, dont les cours se valorisaient au rythme de la diminution des rendements, risquent de voir leur cours baisser, ce qui entraînerait une perte en capital pour les souscripteurs *récents.* Aussi voit-on, depuis quelques mois, les capitaux quitter les SICAV pour se diriger vers les SICAV « monétaires » investies en produits financiers *à court terme (bons du Trésor,* certificats de dépôt, billets de trésorerie) ou en « réméré » (achats d'obligations avec revente à cours fixé d'avance), avec des taux voisins de ceux du marché monétaire.

Leur cours ne variant guère, il n'y a donc pas de gain en capital, mais pas de perte non plus. Mais si l'on *retient que, depuis deux ans, la moitié* des emprunts d'Etat étaient souscrits par les SICAV court terme « performantes », on réalise que quelque chose d'important s'est pro*duit*, de nature à effectuer *les* émissions nouvelles. A moins qu'en 1987, par miracle, la baisse des taux à court terme ne reprenne, ce qui reste tout de même assez aléatoire.

F. R.

Le Monde

DATES
2 L'assassinat de l'amiral François Darlan.

ÉTRANGER
3 La guerre du Golfe.
4 URSS : vingt-quatre contestataires en quête de liberté.
5 Japon : la détresse des vieux.

SOCIÉTÉ
6 Le reportage sur les casseurs : la cour d'appel tranche en faveur de TF 1.
– Le supérieur des jésuites veut renforcer le dynamisme de la Compagnie.

CULTURE
7 Cinéma : biographies de metteurs en scène.
– Expositions : Buren baroque à Villeurbanne ; à La Villette et à Beaubourg, les arts de la bouche.
9 Communication : le vingtième siècle du *Figaro*.

ÉCONOMIE
11 La grève dans les transports.
12 Revue des valeurs.
13 Crédits, changes et grands marchés.

SERVICES
Carnet 9
Météorologie 9
Mots croisés 9

REGIONS
10 Aux Trois Borels, sauver la terre brûlée.

CHINE

Les autorités restreignent le droit de manifestation à Pékin et à Shanghai

Pékin (*AFP, Reuter*). – La télévision pékinoise a annoncé, vendredi 26 décembre, la nouvelle réglementation sur les manifestations adoptée le même jour par la municipalité. Ces dispositions, selon les diplomates en poste à Pékin, équivalent à une interdiction *de facto* de toute manifestation dans la capitale, où trois mille étudiants avaient défilé mardi soir.

Le texte interdit toute manifestation sur la place Tiananmen, devant le siège du parti, le Palais du peuple, la résidence des hôtes d'Etat ou à l'aéroport. Tout projet de manifestation devra être soumis à l'aval du bureau de la sécurité publique cinq jours à l'avance, ses organisateurs devant mentionner leur identité et leur profession, ainsi que les motifs de leur action. « *Pendant les manifestations*, précise le texte, *il est interdit de troubler l'ordre social, la production, le travail, les activités scientifiques et éducatives, et la vie quotidienne des citoyens.* » Des mesures analogues ont été annoncées à Shanghai, où le préavis est passé à soixante-douze heures seulement.

Ces nouvelles dispositions ont été présentées sur la radio officielle par le vice-ministre de la propagande du parti, M. Wang Daming, en ces termes : « *Le Parti communiste veut accorder plus de démocratie pour accélérer les réformes, mais cela ne veut pas dire que nous allons adopter la démocratie bourgeoise occidentale* » (...) « *Les lois préservent la liberté, mais elles peuvent aussi être utilisées pour contrôler ceux qui dépassent les bornes, perturbent l'ordre public et encouragent les idéaux capitalistes de liberté de l'Occident* », a ajouté M. Wang, qui a cité le philosophe anglais John Locke pour souligner que la démocratie et le droit allaient de pair.

Un représentant du syndicat des étudiants de Nankin a indiqué que des manifestations s'étaient poursuivies vendredi dans le centre de cette ville pour la cinquième journée consécutive, sans avoir toutefois l'ampleur de celles du début de la semaine qui avaient rassemblé deux mille à trois mille personnes. A Shanghai, quelques personnes seulement s'étaient rassemblées vendredi sur la place du Peuple.

TCHAD

M. Jean-Christophe Mitterrand a rencontré le président Hissène Habré

Ndjamena, (*AFP*) – Le président de la République tchadienne, M. Hissène Habré, a reçu vendredi 26 décembre en audience le conseiller de l'Elysée pour les affaires africaines, M. Jean-Christophe Mitterrand. Celui-ci lui a remis une lettre de son père, dont le contenu n'a pas été révélé.

« *Notre conversation a été très précise mais aussi très agréable* », a dit M. Jean-Christophe Mitterrand à l'issue de son audience. Il a également déclaré avoir évoqué avec son hôte les résultats du récent sommet des chefs d'Etat de l'Union douanière des Etats d'Afrique centrale (UDEAC) qui s'est tenu à Bata (Guinée équatoriale). Le Tchad, rappelle-t-on, organisera en décembre 1987, le prochain sommet.

Sur le plan militaire, la situation n'a guère évolué au Tibesti, et l'on réaffirmait vendredi à Ndjamena que les deux attaques libyennes de mercredi avaient été repoussées. On ne peut cependant parler d'accalmie, estime-t-on dans les milieux tchadiens, puisque le retrait des colonnes libyennes est suivi de harcèlements, notamment de la part de l'aviation basée à Aouzou.

Le chef d'état-major de la marine nationale évoque le déclin « inéluctable » de la flotte de surface

Dans son message de vœux aux marins, l'amiral Yves Leenhardt, qui quitte en janvier prochain ses fonctions de chef d'état-major de la marine nationale, évoque le déclin, qu'il estime « *inéluctable* » jusqu'en 1992, de la flotte de surface militaire.

Publié par la revue *Cols bleus*, ce message de vœux de l'amiral Leenhardt à ses subordonnés est inhabituellement long, comme si le chef d'état-major de la marine nationale avait souhaité laisser un testament à son successeur, l'amiral Bernard Louzeau. « *Il ne s'agit pas de dresser un bilan*, écrit-il, *mais de rappeler les idées-forces qui ont inspiré mon action.* »

« *Vous savez*, écrit-il à l'adresse des marins, *combien la tâche d'entretien, de maintien en état opérationnel de nos unités est prenante et contraignante, et quels efforts, parfois quels sacrifices il faut consentir pour que notre marine soit à même d'accomplir les missions qui lui sont confiées. Je vous y ai encouragé, et j'ai fait part à qui de droit de nos inquiétudes, de nos difficultés et de votre travail.* »

L'amiral Leenhardt estime qu'il est de son devoir d'informer pleinement le gouvernement et le chef d'état-major des armées « *des limites opérationnelles de nos forces afin qu'elles ne soient pas engagées au-delà de leurs capacités dans le monde de crise qui est le nôtre* ».

Evoquant « *les contraintes financières et techniques* », le chef d'état-major de la marine écrit : « *Je connais votre inquiétude sur la situation de notre flotte de surface, dont le tonnage va encore, inéluctablement, décroître jusqu'en 1992. Mais la priorité toujours accordée aux sous-marins nucléaires lanceurs d'engins, la récente décision de construire le porte-avions* Richelieu, *le programme des sous-marins nucléaires d'attaque qui se poursuit, le renouvellement progressif du parc de l'aéronautique navale sont autant de signes prouvant que cette inquiétude peut être dissipée. Il s'agit maintenant de continuer à étudier les bâtiments de surface les mieux adaptés aux missions assignées à la marine par le gouvernement et compatibles avec une enveloppe budgétaire dont vous savez bien*, conclut l'amiral Leenhardt, *qu'elle ne peut être accrue d'un coup de baguette magique* ».

Les propos du chef d'état-major de la marine rejoignent là des inquiétudes déjà manifestées (*le Monde* du 18 décembre) par trois rapporteurs parlementaires : MM. Jean Brocard, député UDF de la Haute-Savoie, Arthur Paecht, député UDF du Var, et Max Lejeune, sénateur (Gauche démocratique) de la Somme, sur le déclin de la flotte française de surface, faute de constructions neuves.

Constituée de cent quatre-vingt-cinq bâtiments de combat et de soutien en 1975, la marine française n'en a plus que cent quarante-cinq dix ans après et, au rythme actuel des mises en chantier, elle n'en alignera que cent vingt en 1992. En moins de vingt ans, la marine nationale aura perdu le tiers de sa flotte de surface, et ce déclin est inéluctable dans la mesure où, compte tenu des délais de fabrication d'un navire qui s'étalent sur dix ans, aucune mesure arrêtée en 1987 n'inversera cette tendance.

RÉPUBLIQUE SUD-AFRICAINE

Sanglants incidents raciaux

Johannesburg (*AFP*.). – Au moins quatre Blancs et deux Noirs ont été grièvement blessés lors de violents affrontements inter-raciaux survenus vendredi dans trois stations balnéaires de l'océan Indien, a annoncé, samedi 27 décembre, un porte-parole de la police sud-africaine.

Des Blancs et des Noirs, mais aussi des Indiens, armés de couteaux, massues et bouteilles, ont participé à de véritables batailles rangées. L'incident le plus grave s'est produit à Amanzimtoti, à une quarantaine de kilomètres au sud de Durban, où des responsables municipaux ont accusé des Blancs néonazis du mouvement Afrikaner AWB d'avoir attaqué une trentaine de Noirs dans une piscine ouverte à toutes les races. Quatre Blancs et un Noir ont été poignardés et un autre Noir a été grièvement blessé, a précisé le porte-parole.

Grève à l'imprimerie de la Presse nouvelle

« La Tribune de l'économie » et « l'Agefi » ne paraissent pas

Le Comité intersyndical du Livre parisien CGT a décidé, vendredi 26 décembre, de ne pas faire paraître *la Tribune de l'économie* et *l'Agefi* », deux titres du groupe AGEFI-Opinion SA, dont M. Bruno Berthez est le président-directeur général. La décision du syndicat du Livre est liée au désaccord existant entre lui et M. Berthez à propos de la situation de l'Imprimerie de la Presse nouvelle (IPN), actuellement en règlement judiciaire en raison de difficultés financières.

Le collectif syndical CGT de l'IPN indique, dans un communiqué, qu'il s'est prononcé pour cette grève à la suite de l'annonce qu'aurait faite M. Berthez à l'administrateur judiciaire, Mᵉ Alain Pernot, de retirer la candidature de la Société de diffusion de l'information financière (SDIF) – dans laquelle le président-directeur général de l'AGEFI détient 40 % des parts – à la reprise de l'IPN. La CGT estime « *inacceptable* » le retrait de la candidature de la SDIF, « *car il engage l'avenir de trois cents emplois* ». L'organisation syndicale souligne aussi qu'on est « *à deux jours de la décision du Tribunal de commerce de Paris – le 30 décembre – sur l'avenir de l'IPN* » et rappelle que, « *dès le 7 juillet dernier, les bases d'un accord étaient intervenues, confirmées trois semaines plus tard par l'engagement de M. Berthez et ratifiées le 12 septembre par la CGT* ». Les intéressés ont donc décidé, « *devant cette situation* » de ne pas faire paraître les titres du groupe AGEFI-Opinion SA « *tant que M. Berthez ne reviendra pas sur sa décision* ».

Pour sa part, le président-directeur général de l'AGEFI « *dément catégoriquement* » les déclarations du Livre CGT, en indiquant que « *la SDIF est toujours candidate à la reprise de l'IPN* ». Dans un communiqué publié dans la nuit du vendredi 26 au samedi 27 décembre, M. Berthez « *dénonce une manœuvre syndicale* ». Il estime que, « *en lançant des informations fausses, le Livre CGT tente de dissimuler son refus de prendre ses responsabilités face aux mesures de restructuration nécessaires au redressement de l'IPN* ». M. Berthez « *s'étonne* », d'autre part, « *de l'absence de démocratie syndicale qui conduit à prendre une décision d'arrêt de travail – mettant en jeu l'emploi de près de trois cents salariés – un vendredi soir à 18 heures, alors que seuls 20 % du personnel sont présents* ».

Finale de la Coupe Davis à Melbourne

Le fils du vieux sorcier

Nouvelle surprise à Melbourne dans la finale de la Coupe Davis entre l'Australie et la Suède : après la victoire de Pat Cash (24ᵉ mondial), sur Stefan Edberg (5ᵉ mondial), l'équipe de Neale Fraser a marqué, le 27 décembre, un deuxième point grâce au succès de la paire Cash-Fitzgerald sur les récents vainqueurs des Masters de double, Edberg et Jarryd (6-3 ; 6-4 ; 4-6 ; 6-1). Comme en 1983, les Australiens arriveront-ils à gagner le saladier d'argent aux dépens des Suédois ? Dimanche 28, les rencontres Cash-Pernfors et McNamee-Edberg devraient être décisives.

MELBOURNE
de notre envoyé spécial

Le tennis australien avait eu son « sorcier » avec Harry Hopman, découvreur de talents et père Fouettard d'une génération de jeunes gens des antipodes qui ont imposé leur loi sur tous les courts de tennis pendant deux décennies. Le vieux sorcier est mort, mais il a aujourd'hui un fils spirituel : Neale Fraser. Même s'il a battu Rod Laver en finale de Wimbledon en 1960, Fraser n'avait pas le talent de ses illustres compatriotes, les Segdman, Hoad, Rosewall, Laver, Emerson ou Roche. Depuis qu'il a pris le capitanat de l'équipe de Coupe Davis en 1970, en pleine période de transition, puis dans le creux de la vague pour le tennis australien, Fraser s'est toujours efforcé d'appliquer les préceptes de son ancien entraîneur qui croyait plus que tout dans les vertus du travail et de la concurrence.

Malgré son bob et sa fausse passivité de pêcheur à la ligne alangui au bord des courts, Neale Fraser n'a pas son pareil pour transformer des joueurs moyens en farouches combattants. Il les soumet à des matches de sélection et, plus récemment, il a fait appel, pour les motiver, à Laurie Hayden, le psychologue qui avait préparé l'équipage d'*Australia-II* avant sa victoire historique dans la Coupe de l'America 1983.

Ces recettes ont du bon puisque, sous sa direction, l'équipe australienne a triomphé trois fois en Coupe Davis, en 1973, avec Laver et Newcombe, en 1977, avec Tony Roche et John Alexander, et, en 1983, avec des joueurs qui ne figuraient pas dans les trente meilleurs mondiaux, Pat Cash, Mark Edmondson, Paul McNamee et, surtout, l'inconnu John Fitzgerald, bourreau des Français en demi-finale, puis des Suédois en finale.

La rage de vaincre

Il faudra attendre les derniers simples de dimanche avec Cash-Penfors, suivis de McNamee-Edberg pour savoir si les Australiens remporteront la Coupe pour la vingt-sixième fois depuis la mise en jeu du saladier d'argent en 1900. Ils avaient pris une bonne option, samedi, en marquant un deuxième point avec Pat Cash et John Fitzgerald (6-3, 6-4, 4-6, 6-1) face à Stefan Edberg et Anders Jarryd, encore tout auréolés de leur succès en finale du Masters à Londres.

Au tennis plus académique des Suédois, les Australiens ont su opposer une détermination et une rage de vaincre qui ont fait la différence chaque fois que leurs adversaires se sont retrouvés en situation délicate. Ainsi ont-ils su profiter de la relative faiblesse à l'engagement d'Anders Jarryd – remarquable au demeurant sur ses retours de services, ses smashes et volées dans les pieds adverses – pour faire deux breaks au troisième jeu du premier set et au septième jeu du deuxième.

La perte de la troisième manche, alors que Fitzgerald servait à 4-5, aurait pu semer le trouble dans leurs esprits. Ce sont, au contraire, deux joueurs « remontés » par Neale Fraser durant la pause d'un quart d'heure, qui ont entamé le quatrième set. Dans le troisième jeu, ils ont profité d'une double faute d'Edberg pour faire le break. Trop nerveux, les Suédois ne résistaient plus à leurs adversaires en pleine euphorie, à l'image de John Fitzgerald, auteur, sur la balle de match, d'un retour de service décroisé qui laissa ses adversaires sans réaction.

GÉRARD ALBOUY.

ALGÉRIE

Le président Chadli a gracié quinze détenus européens

Alger (*AFP*). – Quinze ressortissants étrangers, dont quatre Français, parmi lesquels un ancien condamné à mort, ont bénéficié de mesures de grâce décidées par le président Bendjedid Chadli, et libérés à l'occasion des fêtes de Noël, a-t-on appris de source informée vendredi 26 décembre, à Alger.

Outre les Français, il y a trois Espagnols, deux Italiens, quatre Néerlandais, un Yougoslave et un Portugais.

Les Français sont Noël Cherid, condamné à mort pour « *espionnage et atteinte à la sûreté de l'Etat* » en mars 1976 après avoir organisé des d'attentats en Algérie, Mireille Borrel, condamnée à douze ans de prison pour trafic de stupéfiants en février 1985, Véronique Rousseau, condamnée à sept ans de détention en 1983, également pour trafic de stupéfiants, et Marcel Larousseur, condamné à cinq ans en 1986.

Noël Cherid avait vu sa peine commuée une première fois en détention à perpétuité, puis à vingt ans de prison, avant de bénéficier de cette mesure de grâce.

Le numéro du « Monde » daté 27 décembre 1986 a été tiré à 440 085 exemplaires

EN BREF

● **MOZAMBIQUE : aide alimentaire américaine.** – Les États-Unis vont accorder au Mozambique une aide alimentaire d'environ 11 millions de dollars destinée à 75 000 enfants, a annoncé vendredi 26 décembre, l'agence officielle mozambique AIM, reçue à Lisbonne.

Par ailleurs, la Résistance nationale du Mozambique (RNM, opposition armée au régime de Maputo) a affirmé dans un communiqué publié vendredi à Lisbonne avoir tué 333 soldats gouvernementaux et 5 Tanzaniens au cours d'actions menées du 17 au 24 décembre. Les rebelles affirment en outre avoir tué pendant la même période 155 miliciens et 15 agents de police et capturé 59 soldats gouvernementaux.

● **TURQUIE : protestation d'universitaires français.** – M. Maxime Rodinson, directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales, ainsi que les professeurs Michèle Perrot, Guy Bois, Claude Liauzu et Muhammad Harbi, de l'université Paris-VII, ont signé une pétition pour protester contre l'arrestation en novembre de trois personnalités turques : le professeur Halil Berktay, historien ; M. Cenan Bicakci, ancien président du Parti socialiste révolutionnaire, et M. Halik Kalan, avocat.

● **URSS. – Feu vert aux « joint ventures ».** – Le Politburo a donné jeudi 25 décembre le feu vert à la création de sociétés mixtes entre firmes soviétiques et étrangères, y compris occidentales. Selon l'agence Tass, le Politburo a « *approuvé les bases juridiques, économiques et organisationnelles de la coproduction entre entreprises soviétiques et leurs partenaires des pays socialistes, capitalistes et en développement* ».

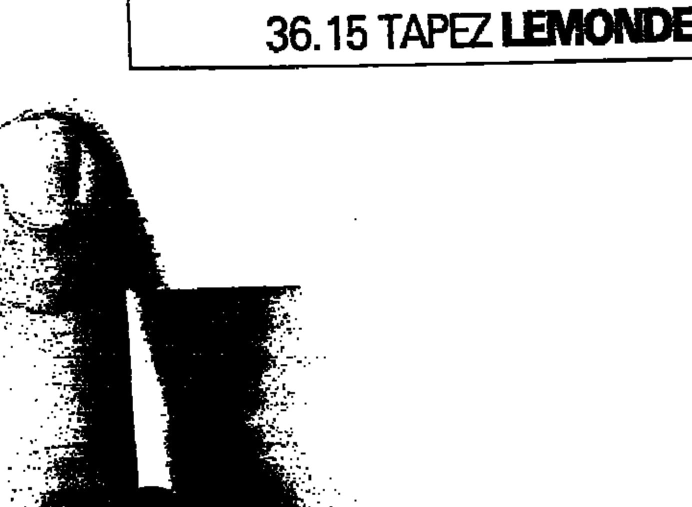
● **Les négociants agricoles veulent sortir de l'anonymat.** – Vert sur fond blanc, représentant un N et un O entrelacés, orné d'un épi doré, c'est le logo que les deux mille entreprises de négoce, partenaires de l'agriculture, vont apposer sur leurs silos et leurs camions. Ces sociétés d'approvisionnement (engrais, aliments du bétail, phytosanitaires) de collecte et d'exportation de produits agricoles veulent ainsi sortir de l'anonymat face au mouvement des coopératives dont elles contestent toujours les « *avantages* » fiscaux et financiers. Elles sont regroupées au sein de l'INAC (Interfédérale des entreprises du négoce de l'approvisionnement et de la collecte des productions agricoles).

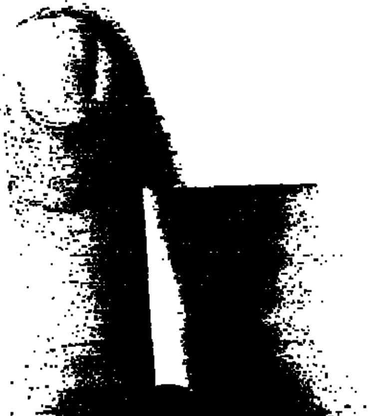
L'île de Futuna touchée par un cyclone

La petite île de Futuna, située à 2 800 kilomètres au nord de la Nouvelle-Calédonie, a été durement touchée par une dépression tropicale puis par un cyclone, le vendredi 26 et samedi 27 décembre.

La quasi-totalité des cultures vivrières, notamment les bananeraies, auraient été détruites, de même que la plupart des « fale », les habitations à toit généralement fait de feuilles de pandanus ou de cocotiers. Le toit de la station météo de Futuna s'est envolé, arraché par le vent.

● **INDE : vague de froid : plus de cent soixante-dix morts.** – Cent soixante et onze personnes sont mortes, victimes d'une vague de froid qui frappe l'Inde, a indiqué vendredi 26 décembre l'agence de presse indienne PTI. Au cours des derniers jours, quinze personnes ont trouvé la mort au Cachemire. Ces décès portent le bilan global des victimes du froid à quarante-deux pour ce seul Etat du nord de l'Inde où treize mille maisons ont été détruites. Les dégats causés aux pommeraies du Cachemire sont estimés à 144 millions de dollars. Quarante-six personnes sont mortes dans l'Etat du Bihar (est) et quatre vingt-trois décès ont été dénombrés dans l'Etat du Gujarat (ouest), a encore indiqué PTI. Avec des températures de 3,5 degrés centigrades, l'Inde connaît son hiver le plus froid depuis vingt ans. – (*AFP*.) –





A B C D E F G